

22 SEP. 1986



ARCHÉOLOGIE EN AQUITAINE

Numéro 4 (1985)



Bulletin de liaison et d'information
Association des Archéologues d'Aquitaine
Direction Régionale des Antiquités Historiques

Bordeaux, 1986

AR-24

ARCHEOLOGIE
EN
AQUITAINE

Bulletin de liaison et d'information

Association des Archéologues d'Aquitaine
Direction Régionale des Antiquités Historiques

Numéro 4 (1985)



Bordeaux, 1986

Directeur de la Publication : Jean-Gérard GORGES, Président de l'A.A.A.
Secrétariat de Rédaction : Patricia BUDO, Claire HANUSSE.

*Publié avec le concours de la Sous-Direction de l'Archéologie
et des Départements de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.*

ISSN 0754-7404

© - 1986 Association des Archéologues d'Aquitaine
26-28 Place Gambetta, 33000 BORDEAUX

AVANT-PROPOS

Avec la quatrième livraison du Bulletin de Liaison des Archéologues d'Aquitaine, on retrouvera la désormais traditionnelle présentation synthétique de l'activité archéologique dans notre région pour l'année écoulée, ainsi qu'un certain nombre de notices ou de chroniques dont la forme tend à se fixer. Parallèlement, l'effort entrepris l'an passé pour améliorer la présentation matérielle du Bulletin, sans que soit pour autant remis en cause son coût de revient, a été poursuivi de façon significative. L'aboutissement en est un produit proche de la typographie traditionnelle, particulièrement valorisant pour notre publication, à tel point que ses responsables ont pensé qu'elle méritait désormais un véritable titre, la mention habituelle de "Bulletin de liaison et d'information" cédant la première place à celle d'*Archéologie en Aquitaine*, sur le modèle d'ailleurs de ce qui se fait dans d'autres régions pour des publications similaires.

Selon une formule à présent classique, la première partie de ce nouveau volume, élaborée en étroite liaison avec la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, est consacrée aux activités de terrain classées par ordre géographique. Avec 62 opérations autorisées en 1985, chiffre légèrement inférieur à celui de l'année précédente, le rythme régional demeure vivace. Toutefois, les disparités sont encore conséquentes d'un département à l'autre : la Gironde arrive toujours en tête, avec près de la moitié des opérations menées, suivie du Lot-et-Garonne, pour un quart de ces mêmes opérations, mais on en compte seulement deux pour les Pyrénées-Atlantiques, par exemple.

La seconde partie, "Documentation archéologique en Aquitaine", poursuit cette année grâce aux efforts de Louis Maurin l'enquête commencée voici deux ans sur les musées de la région et leurs richesses archéologiques. Elle alternera en 1987 avec la "Chronique bibliographique", chronique - elle aussi régulière - de recension et d'analyse des travaux archéologiques publiés dans les deux dernières années.

L'ultime volet de cette livraison inaugure une nouvelle formule. On y trouvera cette année les résumés des communications présentées lors de la tenue à Bergerac, en 1984, d'un colloque sur *Puits et fosses dans le sud-ouest de la France : enfouissements rituels ou poubelles ?*, organisé par l'Association des Archéologues d'Aquitaine, la Direction Régionale des Antiquités Historiques et les Musées de Bergerac. Les "Rencontres" de l'A.A.A., comme celles de Périgueux en 1986, devraient à l'avenir y trouver leur écho.

Reflet fidèle de l'activité archéologique régionale et d'une certaine forme de vie associative, *Archéologie en Aquitaine* demeure avant tout un bulletin de liaison et d'information au service des archéologues aquitains. Mais c'est aussi, au-delà de ce simple rôle de trait d'union entre acteurs et partenaires de la recherche archéologique régionale, une vitrine que nous offrons au regard de l'ensemble de notre communauté. Il nous appartient d'en être conscients et de nous faire encore plus exigeants avec nous-mêmes.

Pierre GARMY
Directeur des Antiquités
Historiques d'Aquitaine

Jean-Gérard GORGES
Président de l'Association
des Archéologues d'Aquitaine

SOMMAIRE

Avant-propos, par P. Garmy et J.-G. Gorges..... 5

I. Première partie : Fouilles, sauvetages et sondages réalisés en 1985

Tableau des opérations archéologiques menées en 1985..... 10

* *Dordogne*..... 11

Beaumont (Cl. Lacombe), p. 12 ; Bergerac (Y. Laborie), p. 12 ; Gaure (B. Fourniaux), p. 17 ; Paunat (Y. Laborie), p. 17 ; Périgueux, "rue Font Laurière" (Cl. Girardy), p. 22 ; Périgueux, "Couvent de la Visitation", p. 25.

* *Gironde*..... 29

Bassens (B. Bizot), p. 30 ; Bazas (J.-F. Pichoneau), p. 33 ; Blanquefort (F. Delahaye), p. 34 ; Bordeaux (D. Barraud), p. 34 ; Capian (M.-A. Landais), p. 34 ; Frontenac (Ph. Dorthe), p. 38 ; Gradignan (M.-A. Gaidon), p. 41 ; L'Isle-Saint-Georges (D. Boudet), p. 44 ; Mouliets-et-Villemartin (Ch. Sireix), p. 47 ; Sainte-Florence (Ch. Sireix), p. 50 ; Saint-Genis-du-Bois (D. Barraud), p. 50 ; Saint-Germain d'Esteuil (P. Starny), p. 53 ; Soulac-sur-mer, "La Négade" (B. Bizot), p. 57 ; Soulac-sur-mer, "Pointe de la Négade" (J. Moreau), p. 58.

* *Landes*..... 59

Mant (D. Roux), p. 60 ; Mont-de-Marsan, "Calle de l'abreuvoir" (D. Roux), p. 60 ; Mont-de-Marsan, "Rue Victor-Hugo" (D. Roux), p. 61 ; Sanguinet (B. Maurin), p. 65.

* *Lot-et-Garonne*..... 69

Agen, "La Bourse" (Ph. Jacques), p. 70 ; Agen, "Lespinasse" (Ph. Jacques), p. 70 ; Aiguillon (A. Réginato), p. 75 ; Grateloup (J.-P. Zanatta), p. 78 ; Marmande (B. Abaz), p. 81 ; Villeneuve-sur-Lot (J.-F. Garnier), p. 83.

* *Pyrénées-Atlantiques*..... 89

Laruns (M.-C. Blanc), p. 90 ; Lecumberry (Dr J. Blot), p. 90 ; Poms (M.-C. Blanc), p. 93 ; Ibos [Hautes-Pyrénées] (J.-G. Mangnez), p. 94.

* *Prospections archéologiques en Aquitaine*..... 95

Prospections aériennes (F. Didierjean), p. 95 ; Prospections au sol dans l'Entre-deux-mers (A. Priou), p. 96 ; Inventaire archéologique de Saint-André de-Cubzac (R. Boudet), p. 99.

II. Deuxième partie : Documentation archéologique en Aquitaine

"Richesse archéologique des Musées: l'Antiquité (fin)", par Louis Maurin..... 101

* *Gironde*..... 102

Arcachon (Musée-Aquarium), p. 102 ; Bordeaux (Musée d'Aquitaine), p. 102 ; Bordeaux (Cabinet des Médailles de la ville de Bordeaux), p. 103 ; Libourne (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie), p. 104 ; Plassac (Musée de l'Association des Amis du Vieux Plassac), p. 104 ; Saint-Emilion (Musée d'Histoire et d'Archéologie), p. 105 ; Villandraut (Musée municipal), p. 105.

* *Lot-et-Garonne*..... 105

Agen (Musée municipal), p. 105 ; Nérac (Musée du Château), p. 106 ; Villeneuve-sur-Lot (Musée Gaston Rapin), p. 107.

* *Dordogne*..... 107

Bergerac (Musée municipal), p. 107 ; Périgueux (Musée du Périgord), p. 107.

III. Troisième partie : Information archéologique

"Puits et fosses dans le sud-ouest de la France : enfouissements rituels ou poubelles ?" (résumés des communications du Colloque de Bergerac, A.A.A. et D.A.H.A., Musées de Bergerac, 9-10 juin 1984)..... 113

* *I. Milieux clos dans le sud-ouest de la France*..... 114

Bergerac (Y. Laborie), "Champs de puits et fosses au Grand Caudou, à Bergerac", p. 114 ; Bordeaux (J.-F. Pichonneau), "Puits et fosses de la place de la République", p. 115 ; Casseneuil (L. Eschasseriaud), "Les fosses à offrandes de Casseneuil", p. 115 ; Chalucet (Ch. Chevillot), "Fosses préhistoriques de l'habitat de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne)", p. 115 ; Dax (B. Watier, O. Le Gall), "Une fosse du Haut-Empire avec dépôt rituel", p. 116 ; Gironde (R. Coste), "Ensemble de fosses à Bordeaux et en Nord-Gironde", p. 116 ; Limoges (J.-P. Loustaud), "Rituel (?) d'inspiration funéraire dans le comblement d'un puits à la fin du IIIe siècle à Limoges", p. 117 ; Monségur (S. Camps), "Excavations, fosses, silos et dépotoirs dans la région de Monségur", p. 118 ; Périgueux (Ch. Chevillot), "Fosses d'époque gallo-romaine sur le site antique de Périgueux", p. 118 ; Saint-Marcel (J. Allain, J. Fauchet), "Les ensembles clos du quartier de la Fontaine des Mersans à *Argentomagus*", p. 118 ; Saintes (N. Laurenceau), "Puits et fosses du début de l'époque gallo-romaine sur le site de Ma Maison à Saintes", p. 119 ; Saintes (G. Vienne), "Deux exemples saintais de fosses à caractère rituel", p. 120 ; Soulac (H. Rodot), "Trois fosses protohistoriques du littoral", p. 120.

* *II. Méthodes : interprétations, état des recherches*.....120

Palynologie : M.-F. Diot, "Palynologie et étude des milieux clos : le cas des puits gallo-romains de "Gand Caudou" à Bergerac (Dordogne), p. 120 ; Macro-restes végétaux : K. Lundstrom-Baudais, "L'échantillonnage des macro-restes végétaux", p. 122 ; Paléozoologie : P. Caillat, "La paléozoologie : son apport à l'étude des milieux clos", p. 123 ; Anthropologie : M. Collilieux, "Apports de l'anthropologie pour une meilleure connaissance de l'utilisation des puits funéraires ainsi que de leur datation", p. 123 ; Les sculptures : signification d'un mobilier particulier. C. Vernou, "Les sculptures des puits antiques de Saintes", p. 124 ; Interprétation "funéraire" de puits et fosses : M. Vidal, "Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du Toulousain aux IIème et Ier siècles avant J.-C.", p. 124 ; Géographie et interprétation des puits "funéraires" : A. Muller, "Les puits funéraires : répartition et interprétation", p. 125.

* *III. Conclusion, par Louis Maurin*.....127

Table des illustrations.....131

PREMIERE PARTIE

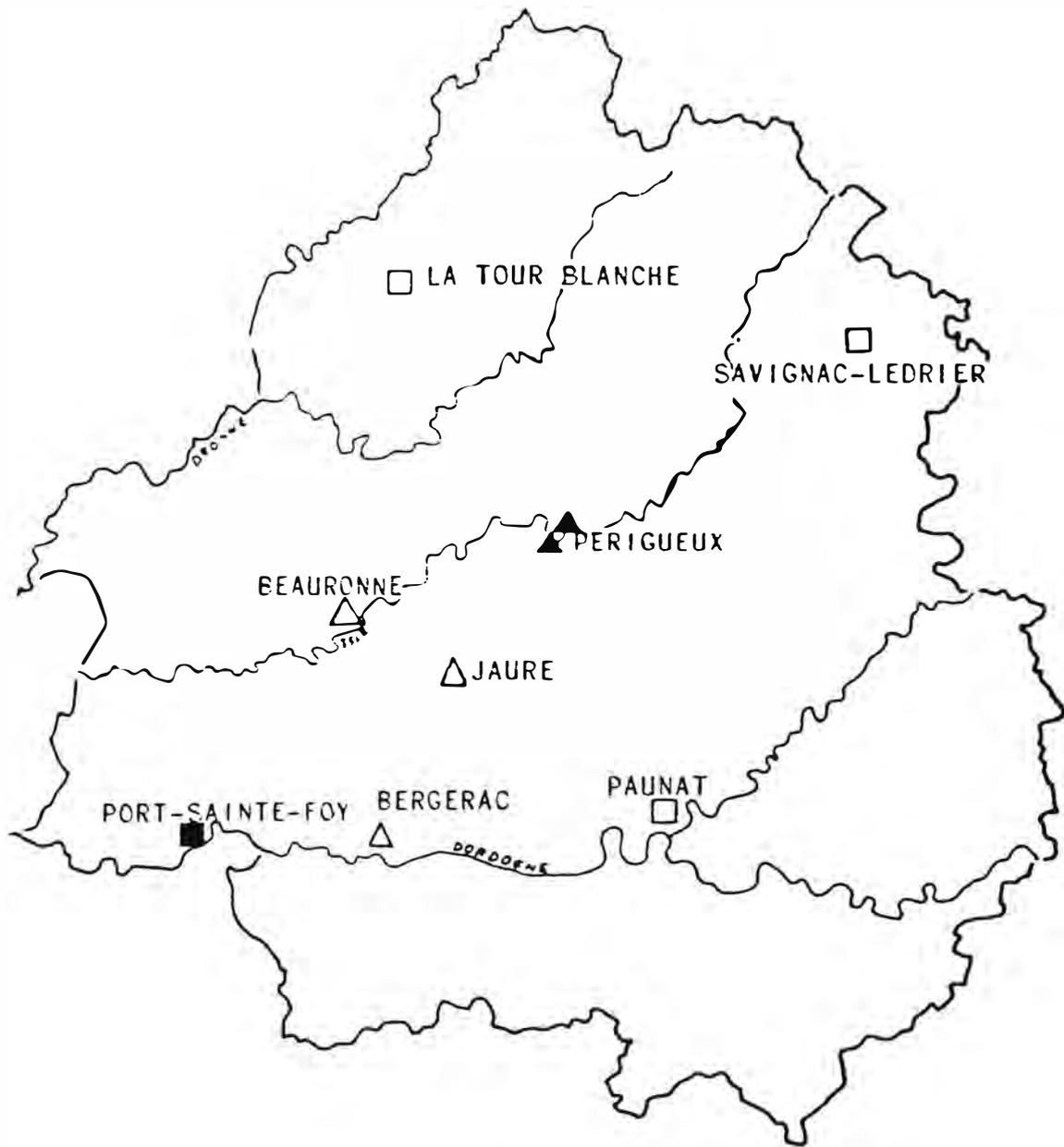
**FOUILLES, SAUVETAGES ET SONDAGES
REALISES EN 1985**

Tableau des opérations archéologiques menées en 1985

	Fouilles programmées	Sauvetages urgents et programmés	Sondages et prospections	Prospections aériennes	TOTAL
<i>Dordogne</i>	-	5	4	-	9
<i>Gironde</i>	4	14	7	2	27
<i>Landes</i>	1	5	2	1	9
<i>Lot-et-Garonne</i>	-	11	4	-	15
<i>Pyrénées-Atlantiques</i>	-	2	-	-	2
TOTAL	5	37	17	3	62

DORDOGNE

Explorations archéologiques en 1985
(Fig. 1)



AGE DU FER,
GALLO-ROMAIN
HAUT-MOYEN-AGE

●
FOUILLE
PROGRAMMEE

▲
SAUVETAGE

■
SONDAGE
PROSPECTION

MOYEN-AGE, MODERNE



Commune : BEAURONNE

Lieu-dit : "Planèze"

Type de gisement : Tessonnière et four de potier médiéval

Nature de l'intervention : Sauvetage urgent

Bibliographie : C. Lacombe, J.-C. Moissat : *Deux siècles de céramique périgourdine, 1730-1930*, Catalogue d'exposition, 1983, 32 p.

Responsable : Claude Lacombe, Le Bourg, 24590 Archignac.

Dans le cadre des recherches que nous menons depuis plusieurs années sur le centre potier périgourdin de Beauronne-Douzillac, et vues les multiples fouilles clandestines pratiquées dans une tessonnière que nous avons pu constater au Lieu-dit Planèze, commune de Beauronne, nous en avons entrepris la fouille de sauvetage.

Si les structures découvertes encore imprécises nous laissent supposer que le four est probablement englobé dans la tessonnière, l'intérêt majeur de cette campagne de fouilles est la découverte d'un mobilier très important (environ 4400 tessons représentant 400 kg de matériel) qui nous révèle et nous permet d'appréhender la qualité et la variété de la production d'un four de potier que nous proposerons de dater, dans l'attente d'une chronologie obtenue par magnétisme thermo-rémanent, des XIII^e-XIV^e siècles : marmites à deux anses à fond convexe décorées ou non, pots à fond plat, mortiers à la décoration originale et riche tout en étant très simple (fleurs ou masques anthropomorphes stylisés, masques anthropomorphes réalistes, personnages), grands vases de stockage, cruches à bec tubulaire, "gardales", pégaux, ...

La poursuite de notre recherche devrait permettre de connaître lors d'une prochaine campagne de fouilles la structure du four ainsi que celle de l'atelier, le site semblant s'être fossilisé après son abandon.

Commune : BERGERAC

Lieu-dit : "14-16, rue du Château"

Type de gisement : Habitat urbain médiéval

Nature de l'intervention : Sauvetage urgent

Bibliographie : Y. Laborie, Bergerac, *Atlas historique des villes de France*, 1984.

Responsable : Y. Laborie, 15 rue Valette, 24100 Bergerac.

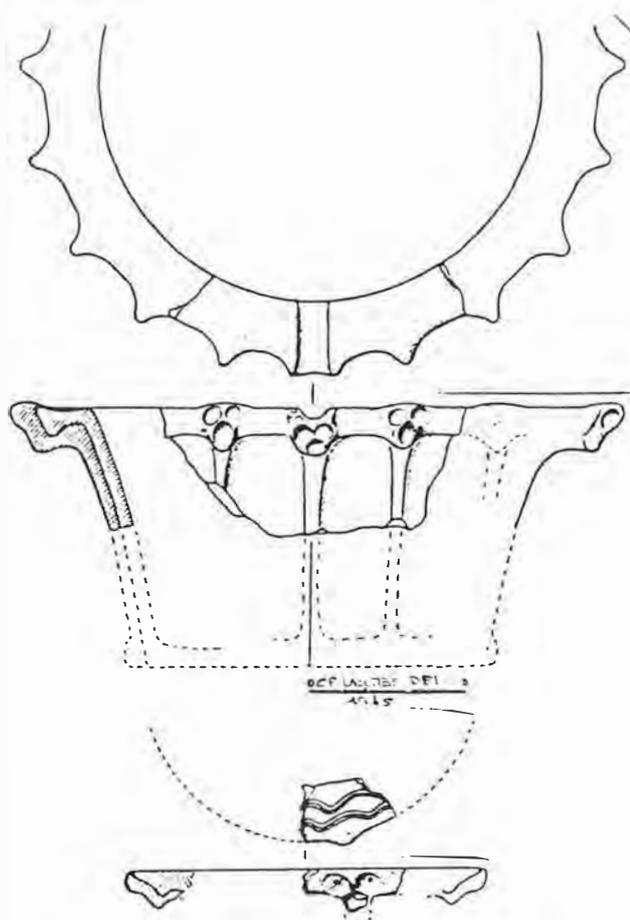
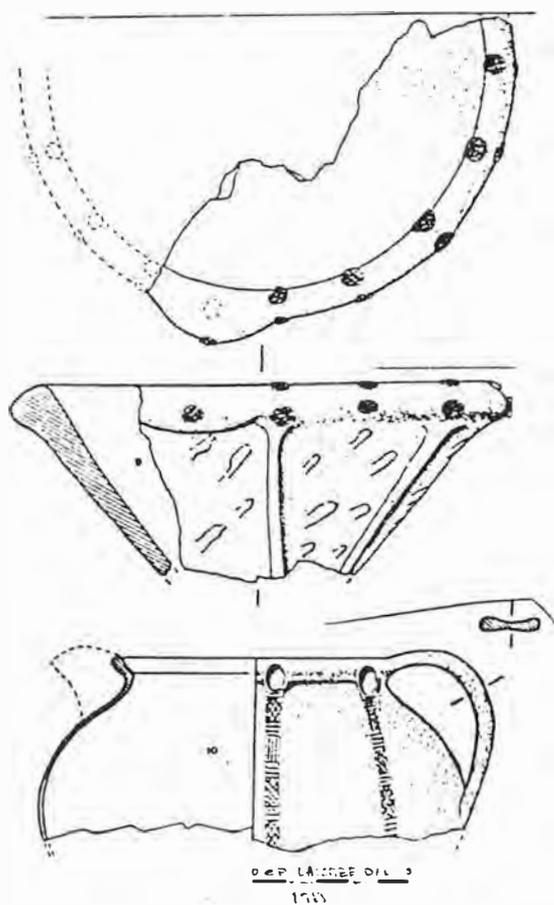
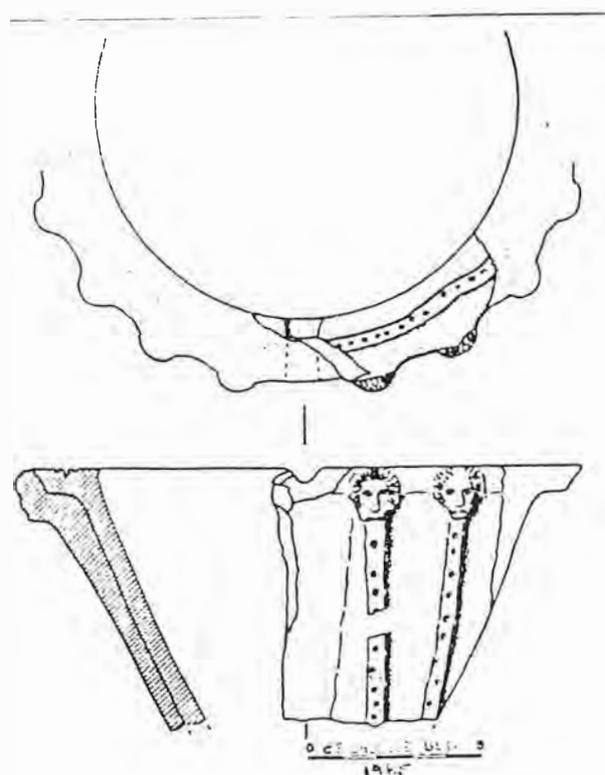
Conditions de la découverte

Lors de l'aménagement d'un sous-sol dans un immeuble situé 14-16 rue du Château, à Bergerac, des couches d'occupations médiévales furent mises au jour par les ouvriers. Le propriétaire de l'immeuble, après avoir signalé la découverte, permit que les travaux soient stoppés afin qu'une fouille d'urgence puisse être pratiquée. Elle eut lieu du 24 avril au 8 mai 1985. Elle porta sur seulement une partie de la surface dégagée par les travaux de terrassement, car ceux-ci avaient malheureusement perturbé ou détruit plus des deux-tiers de la surface et du volume des niveaux anthropiques.

Travaux archéologiques réalisés

La surface touchée par les travaux concernait environ un tiers de la surface de la parcelle DM 178. L'excavation réalisée était limitée à l'ouest et au sud par les murs de l'immeuble actuel. Les deux autres côtés entaillaient le sol à la verticale de deux cloisons (voir fig. 3).

Fig. 2 : BEAURONNE, "Planèze".
- Céramique médiévale d'une tessonnière
de four de potier.



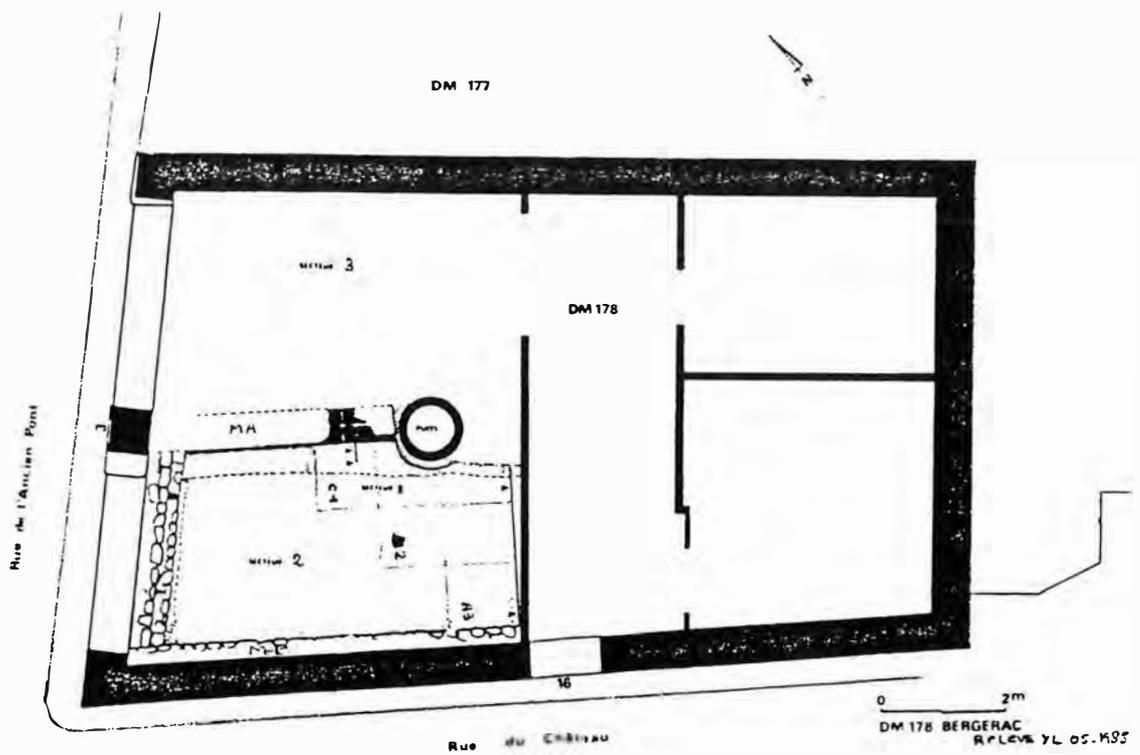


Fig. 3 : BERGERAC, "Rue du Château" - Localisation de la fouille dans l'îlot de la rue du Château.

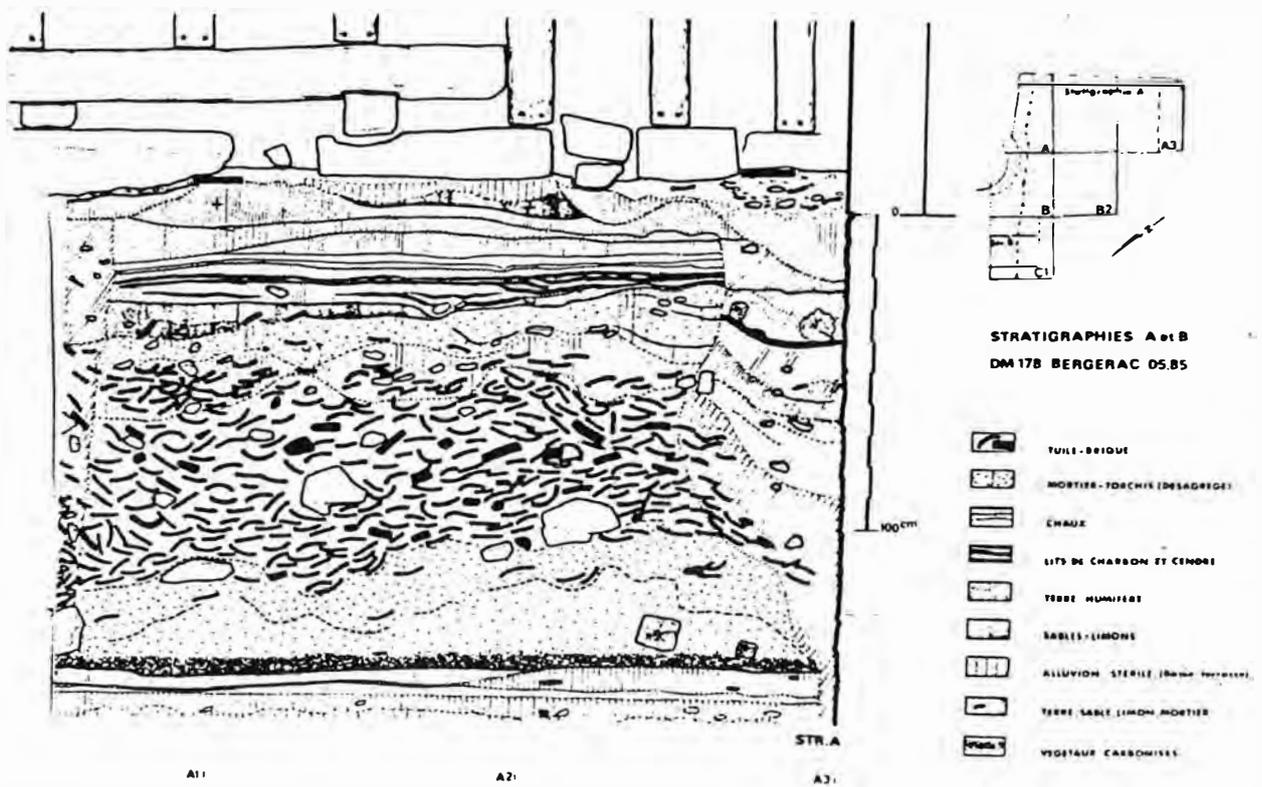


Fig. 4 : BERGERAC, "Rue du Château" - Stratigraphie A.

Lors de l'intervention archéologique, l'excavation atteignait une profondeur de 1,70 mètre par rapport au niveau du sol intérieur de l'immeuble actuel. Arrivé à cette profondeur, l'installation de gaines électriques et de tuyaux détruisit encore, sur 0,80 m d'épaisseur, deux tiers de la surface des niveaux archéologiques dégagés. Nous avons donc fouillé horizontalement la partie restant encore en place au pied de la coupe est, jusqu'à la base des niveaux archéologiques, puis nous avons pratiqué un sondage contre la paroi nord-ouest et relevé les deux coupes.

Plusieurs échantillons de sédiments constituant les différents niveaux d'occupation ont été prélevés à fin d'analyses, ainsi que la totalité des macro-restes végétaux carbonisés trouvés dans le niveau 16.

Ultérieurement le propriétaire envisage de poursuivre l'aménagement en sous-sol de son immeuble et, à ce titre, accepte de nous avertir avant le début des travaux afin que puisse être menée une fouille de sauvetage dans de bonnes conditions.

Situation géographique et contexte historique de la parcelle DM 178

La parcelle DM 178 (ville de Bergerac) est aujourd'hui occupée par un immeuble à deux étages, datant de la première moitié du XVII^e siècle. Elle est située au sud-est du vieux Bergerac, dans l'îlot de l'ancien pont.

Resitué dans le contexte urbain médiéval, cet îlot formait le coin sud-est d'un quartier au plan radio-concentrique dénommé du "Terrier". Comme le sous-entend la morphologie de son tissu, ce quartier correspond au premier noyau urbanisé autour du château de Bergerac, fondé au début du moyen-âge (fondation comtale du XI^e siècle). Ses limites matérialisent la phase de croissance maximale atteinte par ce bourg castral ou du moins celle du tracé de son enceinte, dont les parties méridionale et orientale furent intégrées par la suite à l'enceinte de la ville communale vers la fin du XIII^e siècle.

L'îlot où se situe la parcelle DM 178 est limité par quatre rues (au sud la rue du Château, à l'est la rue Saint-Clar, au nord la rue d'Albret et à l'ouest la rue de l'Ancien-Pont) dont la stabilité du tracé depuis le Moyen-Age fut vérifiée. Il appartient à l'une des franges de développement les plus tardives du bourg castral radio-concentrique, adossée à la rivière Dordogne. Le développement de cette dernière frange est à mettre en relation avec l'édification d'un pont sur la rivière à la fin du XIII^e siècle. La construction de ce pont entraîna une migration de l'urbanisation à l'Est du Château. Le plan radio-concentrique de l'agglomération naissante, subordonné essentiellement au modelé du terrain, ne fut cependant pas bouleversé par l'implantation du nouvel ouvrage. Le chemin qui conduisait rive droite, la future "gran carriéra", épousa en effet la limite externe de la première extension du bourg castral. Ensuite, le domaine bâti progressa encore vers l'est de l'autre côté de cette rue, où se trouve la parcelle DM 178. Voilà, telle que les observations archéologiques déjà pratiquées et le dépouillement des textes permettent de l'appréhender, l'évolution de ce secteur oriental de la vieille ville.

A partir de quelle période du XIII^e siècle l'urbanisation déborde-t-elle le tracé de la "gran carriéra" pour former la dernière lunule de croissance du bourg castral ? Sous quelle forme cette occupation s'établit-elle ? ; de façon immédiatement structurée, avec parcellement et programmation des constructions en dur comme dans d'autres secteurs de la ville ou, au contraire, de manière plus organique et légère, avec des constructions en bois à l'ordonnance irrégulière ? Y avait-il déjà à l'extérieur du noyau castral initial un peuplement du site avec des structures domestiques ou agricoles ? Y a-t-il eu enfin évolution de la trame parcellaire ou, au contraire, resta-t-elle inchangée depuis son origine ? De quelle période le parcellement du quartier date-t-il, etc... ?

Problématique

La possibilité de mener l'exploration du sous-sol d'une parcelle située à l'est de la "gran carriéra" (aujourd'hui rue de l'Ancien-Pont) prenait un grand intérêt eu égard à la connaissance de l'évolution terminale du bourg castral. Naturellement, la vision limitée d'une seule parcelle ne saurait être satisfaisante pour répondre à l'ensemble des questions énoncées, mais peut quand même apporter de nombreux éléments d'information. Souvent, la parcelle, élément de base du tissu urbain, conserve dans sa propre histoire des informations relatives à l'ensemble de l'îlot.

Les buts essentiels de la fouille étaient donc de fixer la chronologie de l'occupation d'une parcelle dans cet îlot, de tenter de déterminer sa forme originale, puis de suivre son évolution. A la question concernant l'occupation ou l'inoccupation de ce secteur antérieurement au XIII^{ème} siècle, la petite surface reconnue ne permet pas de répondre. S'il n'a pas été constaté de traces d'activité antérieure à la construction de l'immeuble de l'état 1, au XIII^{ème}-XIV^{ème} siècles, cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu. L'empreinte laissée par des bâtisses légères, en bois et torchis, put facilement disparaître, étant donné que l'édification de la demeure de l'état 1 nécessita un décaissement du sol (voir couche 161) qui peut avoir emporté toutes preuves d'occupation antérieure.

En ce qui concerne l'origine et la stabilité parcellaire ainsi que les formes de l'urbanisation médiévale, on constate comme dans bien d'autres endroits de la ville, que la construction de l'immeuble suit un plan dicté par la présence de la voirie et s'insère dans l'organisation parcellaire générale du quartier. Donc, d'une part, l'urbanisation des XIII^{ème}-XIV^{ème} siècles s'est effectuée dans cet îlot avec méthode et, d'autre part, la trame parcellaire perceptible aujourd'hui semble bien issue de l'urbanisation de la même époque, exceptées certaines variations dues à des reconstructions successives et au morcellement des propriétés.

Dans l'exemple qui nous occupe, il faut attendre le XVII^{ème} siècle pour que soit brisé le rythme parcellaire issu du Moyen-Age. Là encore, ce point corrobore d'autres observations pratiquées dans la ville. Manifestement, à cette époque, on chercha à bâtir des demeures privées sur des plans plus carrés et à gagner en largeur de façade sur la rue principale, ce qui créa de nouvelles parcelles dont les largeurs sont souvent un multiple des anciennes, comme cela est le cas pour la DM 178.

D'autre part, on remarque que les grands rythmes de l'occupation de la parcelle (constructions, abandons, remaniements) s'accordent avec ceux de l'ensemble du tissu urbain :

- 1.- l'édification du premier immeuble se réalisa au cours de la période de pleine expansion de la ville, qui est situable entre 1250 et 1345 ;
- 2.- l'abandon de la parcelle, qui suivit apparemment la destruction de l'immeuble, s'inscrit dans une période où les textes témoignent de nombreux emplacements non bâtis (places vides) dans la ville "intra-muros". La courbe de population fiscale de ce quartier est entre la fin du XIV^{ème} et le milieu du XV^{ème} siècle en perpétuelle chute, comme du reste celle de l'ensemble urbain, indiquant une faible activité due à un état de guerre permanent ;
- 3.- les reconstructions - état 3 et 4 - se sont opérées pendant des périodes de nouvelles expansions, qui s'étalent à Bergerac entre la fin du XV^{ème} siècle et la première moitié du XVII^{ème} siècle. Par la suite, l'évolution urbaine sera stoppée et demeurera stagnante jusqu'aux travaux de réhabilitation d'aujourd'hui.

Enfin, le mobilier découvert ainsi que les nombreux macro-restes végétaux du niveau 16 apporteront, après étude, des informations sur la vie quotidienne à l'époque médiévale dans

un habitat de "bons" bourgeois possédant façade sur "lo gran carriéra" qui, à l'époque, était la rue la plus importante de la ville. Signalons enfin que le matériel domestique découvert n'a pas été encore dessiné sa restauration étant en cours.

Commune : JAURE

Lieu-dit : "Le Bourg sud"

Type de gisement : Habitat rural semi-déserté

Nature de l'intervention : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : Bernard Fourniaux, Le Besse, Milhac d'Aubenoche, 24330 Saint-Pierre de Chignac.

Les structures mises au jour au cours de la fouille de sauvetage réalisée en 1985 appartiennent à l'organisation spatiale d'un petit bourg rural quasi-déserté ("Le bourg sud," coord. Lambert 450,650 x 2007,800), jadis rassemblé autour de l'église paroissiale et de son cimetière. Isolé aujourd'hui de son contexte originel, l'église apparaît de manière inattendue comme l'épicentre d'un espace vacant qui n'est autre que le spectre de l'aire d'extension de ce petit centre paroissial, qualifié de "burgus" dans les documents d'archives.

Le profil stratigraphique du site n'a, semble-t-il, subi aucune inclusion. Il fait apparaître un milieu homogène abandonné, puis fossilisé et clos par une superposition de remblais dictée par les nécessités d'une réadaptation des lieux (esplanade ayant servi d'appui aux importants remaniements de l'église du XVI^{ème} siècle, parc du château sous Louis XIII, espace voué à la culture maraîchère sous le Premier Empire). La séquence stratigraphique établit un ordre de succession chronologique solidement étayé par la découverte de monnaies médiévales et modernes. Le sauvetage a permis de dégager le faciès expressif d'un sol d'occupation postérieur à 1302, fondé sur le substrat géologique et en connexion avec deux structures architecturales linéaires résiduelles. L'étendue actuelle de la fouille nous donne une vision partielle de l'occupation du sol, plus temporelle que spatiale ; il apparaît donc prématuré de vouloir donner une affectation précise à cet ensemble. La couche d'épendage de teinte brune recouvrant ce niveau de circulation pourrait être liée, en raison de sa contexture, à la restructuration du *repayrium* du *miles* de la paroisse, après 1349. Il recèle un mobilier céramique, ostéologique, lithique et métallique résiduel. Cette céramique s'avère intéressante tant par la variété des décors que par la qualité des techniques décoratives usitées. Hétérogène dans ses propriétés, elle pourrait aussi bien provenir d'une fabrication urbaine d'"oliers" qu'émancer de la production autochtone d'artisans ruraux périgordins, dont l'influence ne dépassait guère les limites territoriales de la paroisse ou de la châtellenie. Les techniques décoratives suivantes ont été recensées : bandes appliquées et décorées à la roulette, pastilles unies ou estampées de motifs géométriques (dont il apparaît un rapport de similitude indubitable avec le graphisme de seings manuels de notaires périgordins, extraits du corpus bien daté établi par nos soins), pastilles plates ou coniques appliquées, motifs floraux ou en écailles, figurines anthropomorphes, décors ondes tracés au peigne. Bien définie sur une échelle chronologique, cette fouille devrait apporter une contribution appréciable à la connaissance de la vie matérielle d'un petit centre paroissial du diocèse de Périgueux à la fin du Moyen-Age.

Commune : PAUNAT

Lieu-dit : "Le Bourg"

Type de gisement : Eglise

Nature de l'intervention : Sondage

Bibliographie : A.-M. Pécheur, "L'Eglise de Paunat", dans *Congrès Archéologique de France*, 137^{ème} session, Paris, 1982, p. 109 et suiv.

Responsable : Yan Laborie, 15 rue Valette, 24100 Bergerac.

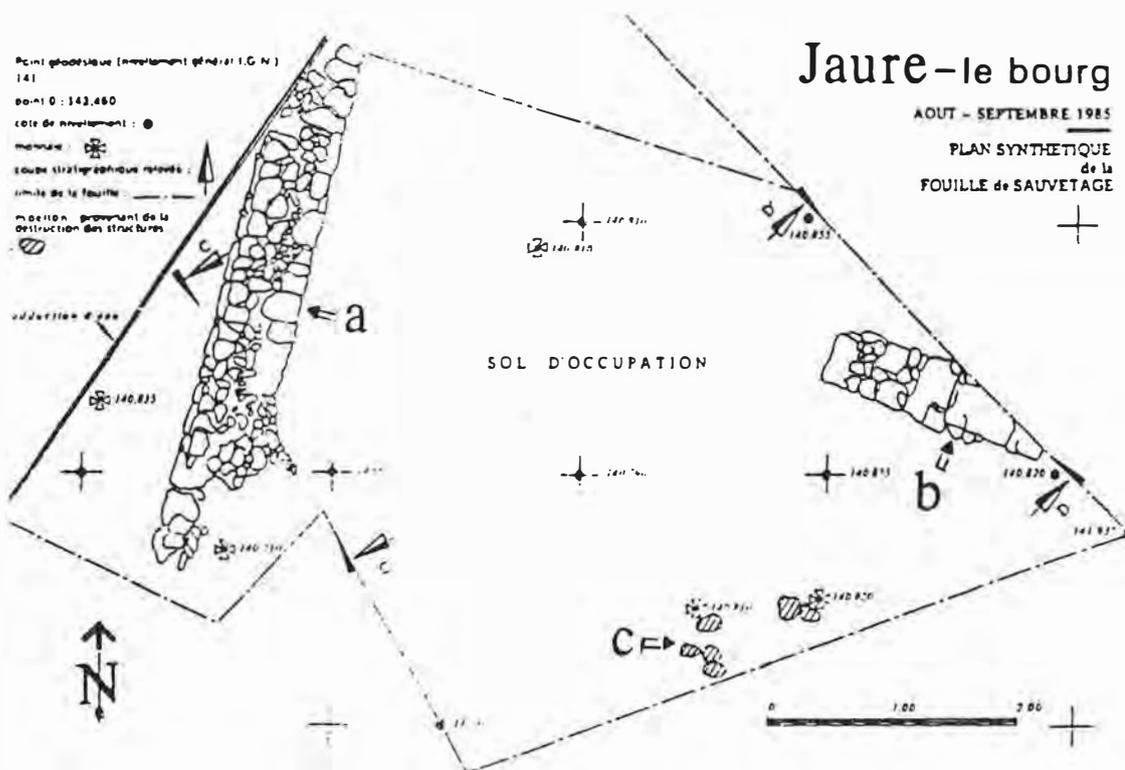
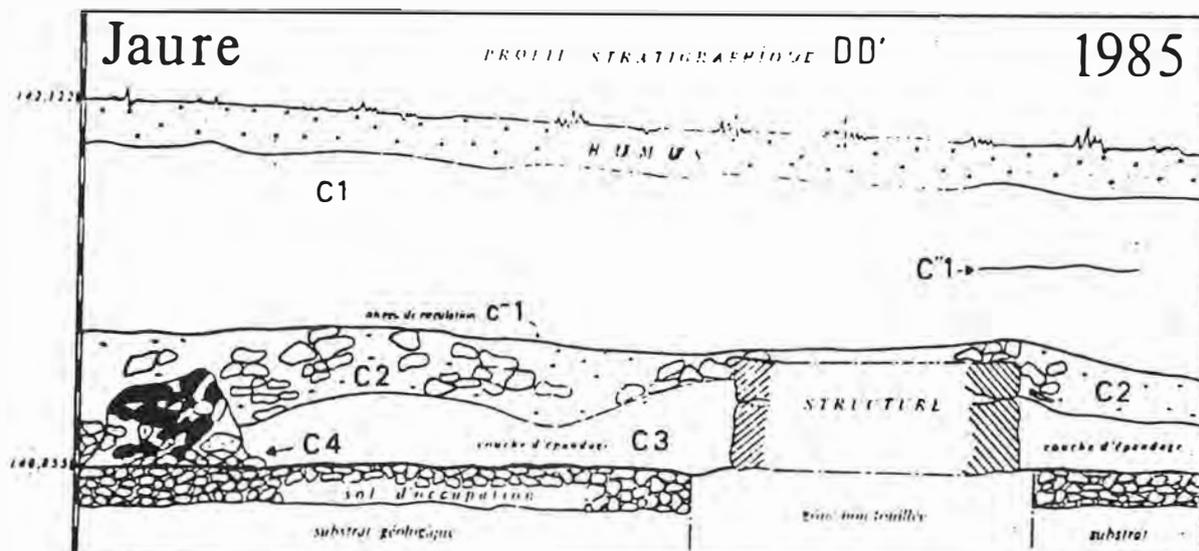


Fig. 5 : JAURE, "Le Bourg"- Plan synthétique de la fouille.

Fig. 6 : JAURE, "Le Bourg"- Profil stratigraphique DD'.



L'Eglise monastique de Paunat, dont le chœur, le transept débordant et le clocher-porche sont du XII^{ème} siècle, est aujourd'hui, à l'intérieur, remblayée sur près de trois mètres de hauteur. Un sondage pratiqué par le service des Monuments Historiques en 1981, au pied de la pile orientale sud du transept, avait permis d'observer ses fondements, de noter la présence d'un mur arasé, orienté perpendiculairement à l'axe du chœur, à la limite de celui-ci et de la croisée du transept et, enfin, de fixer approximativement le niveau de circulation primitif de l'église. Mais en 1981 les conditions dans lesquelles furent pratiquées le sondage ne permirent pas de déterminer si ce mur, apparemment étranger à l'édifice roman, était antérieur ou postérieur à celui-ci. En 1985, la poursuite de la campagne de restauration de l'église nous incita à pratiquer un second sondage, dans de bonnes conditions, au pied de la pile orientale nord du transept, afin de vérifier si l'on retrouvait ce mur, de déterminer avec plus de précisions le niveau de circulation primitif et enfin de dresser une stratigraphie du comblement de l'église.

Résultats (Voir fig. 7, 8 et 9)

Sol de circulation primitif : ce sol a pu être retrouvé facilement dans le bras nord du transept à la profondeur de 2 m 80 (S 1, Fig. 7). Il était en terre battue et supportait peut-être originellement une couverture de dalles. En dessous de ce niveau de circulation, on distingue trois niveaux de remblai dont un (H 2) contenait d'abondantes zonations charbonneuses, toutefois pas assez importantes pour y voir une couche d'incendie. Aucun de ces horizons ne paraissait correspondre à un sol de circulation antérieur à la période romane. Le substratum argileux assez proche (H 4) a été profondément perturbé par les travaux de fouilles de fondation au moment de la construction du transept. Dans le transept, on devait également découvrir un autel ruiné (D, Fig.7) appartenant au premier état de l'église romane, et une crédence munie de deux évier, l'un à cuvette circulaire, l'autre à cuvette pyramidale (C, Fig.7).

Côté chœur, un sondage antérieur à la fouille de cette année, pratiqué au cours de ce siècle (traces de ciment), avait perturbé jusqu'au niveau de fondation du pilier les différentes couches de remblai, rendant toute observation stratigraphique impossible.

Mur de clôture du chœur : à la limite du chœur et de la croisée du transept, à la hauteur de la colonne engagée qui orne la face nord dans le sondage effectué à l'opposé en 1981. Assis sur des fondations formant gradins côté transept (E 2, Fig. 7), ce mur s'élevait encore sur une hauteur de 0,50 m par rapport au niveau de circulation primitif et à la base de la colonne engagée de la pile du transept. Non rattaché à la maçonnerie de la pile, large de 60 cm en élévation, ce mur, en moellons ébauchés (E 1, Fig. 7) a été réalisé postérieurement à l'époque romane, car il ne s'insère absolument pas dans le plan d'origine. Lorsqu'il était en élévation, il cachait, en prenant appui dessus, les colonnes engagées qui ornent les piles du transept. Des traces d'enduit (F, Fig. 7) subsistaient sur sa face ouest. Des traces identiques (F 1, Fig.7) étaient aussi présentes sur le mur est du transept. Sur le plan chronologique, on peut donc considérer que ce mur a été édifié à une période postérieure au XII^{ème} siècle, car son niveau d'arasement correspond à la surface d'une couche de remblai qui suréleva le sol de l'église de 60 cm (dallage S 2, Fig. 7). Remblai qui contenait des fragments de verre, type gobelets moulés à décor de spirale et verres à tige, datés généralement de la seconde moitié du XIII^{ème} siècle, début du XIV^{ème}. Au dessus de ce second sol, une nouvelle couche de remblai était rencontrée (S 3, Fig. 7) ; elle aussi fut placée afin de surélever à nouveau de sol de l'église (pas d'élément de datation dans le remblai). Sa surface supportait un autre dallage qui avait été en partie récupéré. Au dessus de ce troisième sol venait enfin un important remblai du XIX^{ème} siècle, qui lui aussi supportait un dallage de pierres au dessus duquel une autre petite couche de remblaiement fut disposée pour recevoir un dernier sol de carrelage, au XX^{ème} siècle.

Conclusion : ce sondage a permis de déterminer le niveau exact de circulation primitif de l'église romane et de constater qu'au cours du XIII-XIV^{ème} siècle débuta le processus d'exhaussement de son sol intérieur. La première couche de remblaiement est à mettre en

relation avec un remaniement ou une restauration de l'édifice qui suivit une période de dégradation que l'on peut situer entre le XIII^{ème} siècle et le XIV^{ème} siècle. Période au cours de laquelle le chœur de l'église, probablement en mauvais état (1), a été occulté par un mur (Fig. 9) qui s'élevait à la hauteur des piles orientales du transept. L'église dut subir un violent incendie qui laissa des traces encore visibles (éclatements et rubéfaction prononcés des pierres à la base de la colonne). Par la suite, le sol est encore une fois exhaussé. Peut-être ce remaniement est-il à mettre en relation avec la restauration que connut l'église au lendemain de la guerre de Cent Ans (2), vers 1463.

Enfin, au XIX^{ème} siècle, une dernière phase de remblaiement mit de niveau le sol du chœur, du transept et de la nef qui originellement se situait en contre-bas du sol du porche, étant donné que les constructeurs romans avaient suivi la déclivité naturelle du site d'implantation. Quant aux traces d'un édifice antérieur au XII^{ème} siècle, aucun indice n'a été décelé. A cela deux raisons peuvent être avancées : d'une part rien ne démontre que les églises antérieures (3), mentionnées par les textes, ne furent bâties là où s'élève l'édifice roman ; d'autre part, la construction de l'église monumentale, au XII^{ème} siècle, imposa d'énormes travaux de fouille qui ont facilement pu gommer les traces fugaces de bâtisses antérieures. De plus, n'oublions pas que le sondage n'a permis d'ausculter le sous-sol que sur quelques mètres carrés, surface bien dérisoire par rapport à l'emprise du bâtiment roman. On ne peut donc pas conclure raisonnablement, au vu des données fournies par ce sondage (*), sur le positionnement des premières églises de Paunat.

(*) : Le sondage est resté ouvert (cuvelage des parois) pour permettre au public de voir la base de la colonne de la pile du transept et le niveau originel de circulation, cela favorisant la compréhension du volume et les proportions réelles de cette remarquable église romane. Cet édifice a fait l'objet d'une étude technique par Mme A.-M. Pécheur (4), qui sera complétée et reprise par une réflexion méticuleuse sur les textes concernant les origines de la paroisse et du prieuré de Paunat par Mr J.-C. Ignace.

Notes :

(1). A.-M. Pécheur, "L'église de Paunat", *Congrès archéologique de France*, 137^{ème} session, PARIS, 1982 - p. 109 : Mme Pécheur fait remarquer dans son article qu'au XIV^{ème} siècle, à la suite de désordres dont on ne connaît pas les origines, on dut refaire en totalité les voûtes du chœur et remonter ses murs sur une hauteur d'environ trois mètres ; la coupole du transept dut, elle aussi, être remaniée à cette occasion.

(2). *op. cit.*, A.-M. Pécheur, p. 109 : une campagne de restauration fut menée au XV^{ème} siècle. Les textes ne mentionnent pas exactement quelles parties de l'église furent restaurées, mais il s'agit vraisemblablement d'une reconstruction de la nef. En 1463, le seigneur de Saint-Alvère autorise le prévôt de Paunat à prendre dans ses forêts le bois nécessaire aux réparations de l'église (Bibliothèque Nationale, Fonds Périgord, vol. 34, fol. 120).

(3). Manuscrit 3851 A, B.N., Ed. Poupardin et A. Thomas, "Fragments du cartulaire du monastère de Paunat", *Annales du Midi*, 1906, p. 5-39 ; Léo Levillain, "Note sur une charte du monastère de Paunat", *Bull. Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1906, p. 526-533 ; Gallia Christian, 2, col. 554, 589, 1489 ; Ch. de Lasteyrie, *Abbaye de Saint Martial de Limoges*, 1899 ; Fonds Périgord, B.N., Coll. Lespine, vol. 34 - fol. 87, 126.

(4). *op. cit.*, A.-M. Pécheur (note 1).

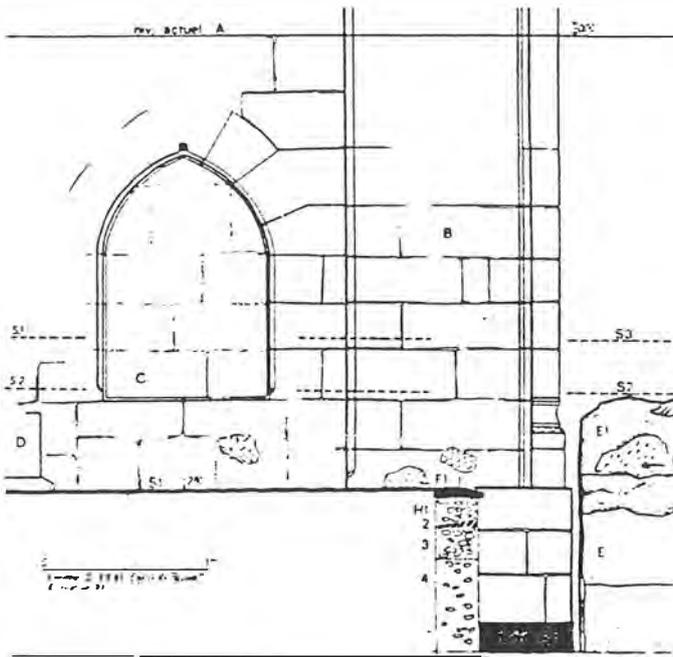


Fig. 7 : PAUNAT, "Le Bourg".
Eglise de Paunat. Elévation BB'.

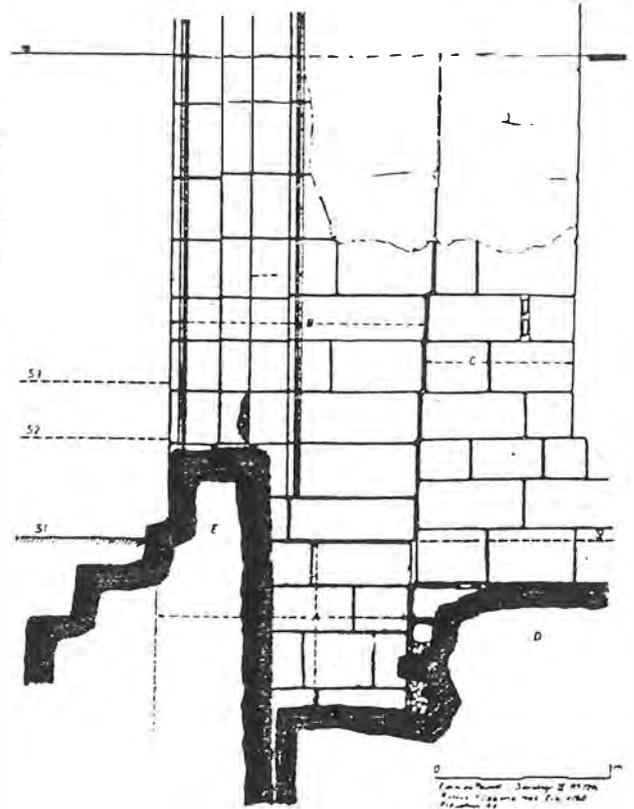


Fig. 8 : PAUNAT, "Le Bourg".
Eglise de Paunat. Elévation AA'.

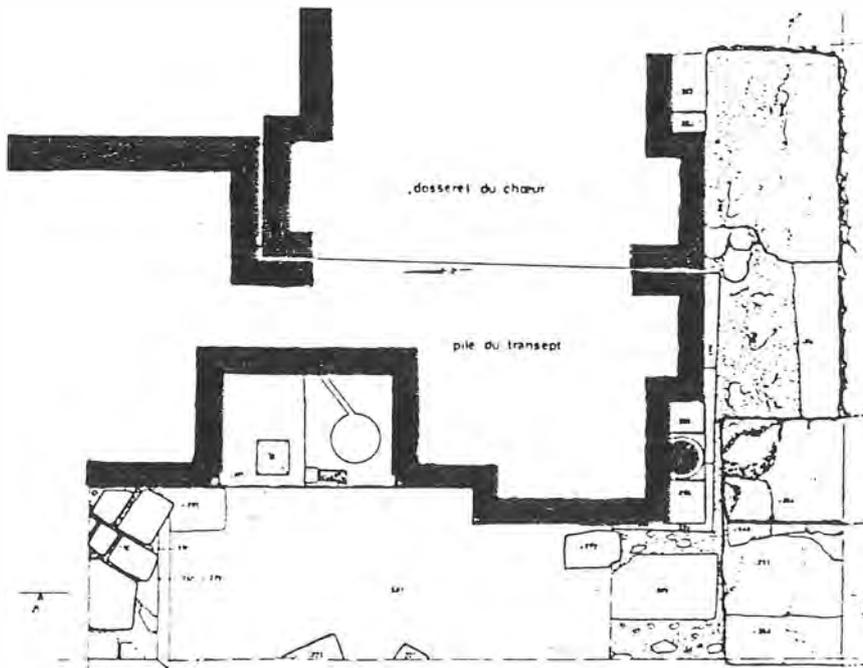


Fig. 9 : PAUNAT, "Le Bourg".
Eglise de Paunat. Sondage II-85-28.

Commune : **PERIGUEUX**

Lieu-dit : "rue Font Laurière"

Type de gisement : Gallo-romain

Nature de l'intervention : Sauvetage Urgent

Bibliographie : -P. Barrière, *Vesunna Petrucoriorum, Histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine*, Périgueux, 1930, p. 119-130 ; *Vésone, Cité bimillenaire : Vingt ans de sauvetages archéologiques*, catalogue de l'exposition, Périgueux, 1979.

Responsable : Claudine Girardy, ITA, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.

La construction d'une petite HLM, rue Font Laurière, a occasionné durant l'été 1985, une intervention de sauvetage. Ce site, à l'extérieur du rempart du Bas-Empire et à proximité du centre monumental de Vésone (derrière le *forum*), apporte des éléments nouveaux sur l'urbanisme du Périgueux antique.

1-. Première *domus* : Ier siècle.

Une première habitation privée a été reconnue dans plusieurs secteurs de la fouille. Elle est essentiellement composée d'un couloir et de l'amorce d'une grande salle délimitée par des cloisons. Ces cloisons fondées sur muret maçonné portaient des enduits colorés. De grandes plaques blanches avec graffitis, dans une couche de sable argileux, reposaient sur un sol de mortier blanc. Quelques traces d'enduits restaient encore en place contre le négatif des cloisons, liées avec le sol. C'est sous les Flaviens que cette *domus* fut arasée et le quartier réaménagé.

2-. Deuxième *domus* : IIe siècle.

Un mur de clôture longé par une rue nord-ouest/sud-est, est sensiblement parallèle à un *cardo* déjà reconnu, rue de Vésone (catalogue de Vésone : carte archéologique, p. 30, n° 83). La rue est composée de plusieurs recharges de grave formant le *summum dorsum*, posée chacune sur un hérisson de pierres. Ce *cardo*, ainsi que son mur de clôture, suivent un nouvel axe de l'urbanisme. Au contraire, l'habitat qui évolue à l'intérieur de l'îlot reste fidèle au parcellaire préexistant.

Cette nouvelle *domus*, bordée à l'est par un caniveau collectant les eaux de pluie, se compose d'une petite salle sensiblement carrée, sur hypocauste, et délimitée à l'ouest par deux couloirs d'accès. Son *praefurnium* a été présumé à l'est entre le mur et le caniveau (perturbation moderne). Une grande salle s'étend vers le sud. Au nord, plusieurs salles (une salle avec foyer bordée de couloirs) sont cloisonnées par des murs en terre. Ces cloisons reposent sur des solins de pierres sèches enterrées, avec à distance variable de grosses pierres supportant des poutres verticales formant aux angles des poteaux corniers.

Abandon

Au moment de l'abandon, vers la première moitié du IV^e siècle, les pierres de la plupart des murs sont récupérées. Seul le mur de clôture, arasé et réhaussé, est réutilisé, formant un intérieur avec un mur parallèle recoupant la rue. Son sol de mortier blanc supportait un carrelage de terre-cuite. Deux tas de décombres de démolition (pierres, tuiles), l'un au nord, l'autre au sud, attestent la récupération des moellons des murs, reconnus en fouille par le comblement de leur tranchée d'arrachement. C'est dans l'un d'eux (au nord) que fut trouvé, non en place, un socle de statue.

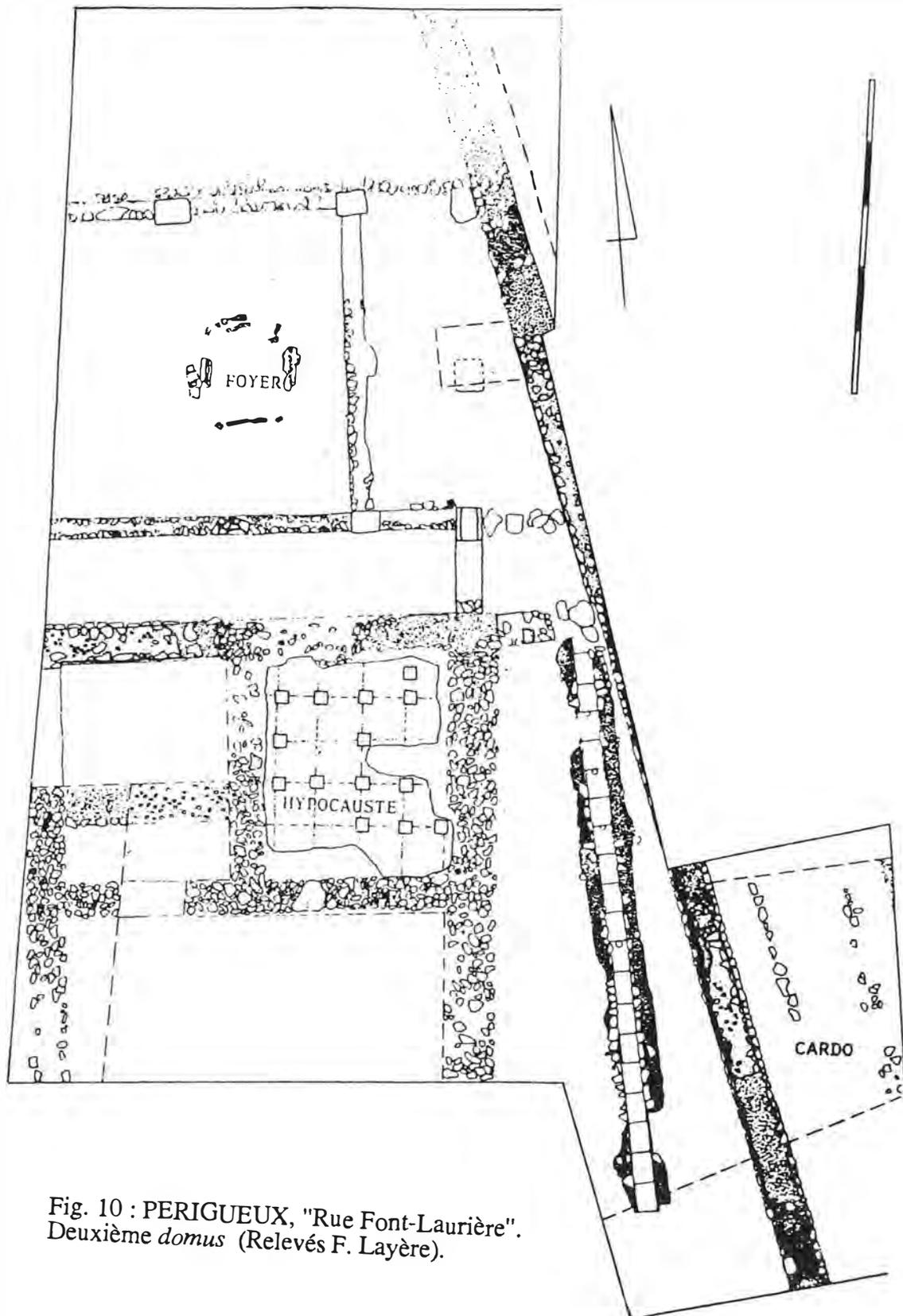


Fig. 10 : PERIGUEUX, "Rue Font-Laurière".
Deuxième domus (Relevés F. Layère).



Fig. 11 : PERIGUEUX, "Rue Font-Laurière" - Vue générale.

Fig. 12 : PERIGUEUX, "Rue Font-Laurière" - *Cardo*.



Commune : **PERIGUEUX**

Lieu-dit : "Couvent de la Visitation"

Type de gisement : **Gallo-romain**

Nature de l'intervention : Sauvetage programmé

Bibliographie : -

Responsable : Claudine Girardy, ITA, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.

L'opération de sauvetage archéologique, commencée dès le printemps 1984, a fait l'objet d'une autre campagne de fouilles d'octobre 1985 à janvier 1986, sur une nouvelle parcelle (700 m²) menacée par les futurs travaux d'aménagement du parc du Couvent de la Visitation.

En 1984, une première intervention archéologique avait révélé un abandon à la fin du III^e siècle, avec réoccupation partielle jusqu'au milieu du IV^e siècle. Cette hypothèse n'a pas fait, cette année, l'objet d'une analyse exhaustive en raison de la difficulté du terrain. En effet, ce site, toujours dans un ensemble clos de murs (couvent des Cordeliers XIII^e-XVIII^e siècles; couvent de la Visitation XIX^e-XX^e siècles), présente plusieurs difficultés :

- une importante perturbation moderne recoupant les structures dans la partie centrale rend difficile la mise en relation des deux zones ;
- la faible épaisseur de terre végétale (de 0,30 m à 1 m) recouvrant le site, a été extrêmement remaniée au cours des siècles par les travaux de jardinage et les racines des arbres. Aussi une grande partie des niveaux du Bas-Empire a totalement disparu ;
- la récupération des pierres des murs, quasi totale du Haut-Empire jusqu'au Bas-Empire, explique les incertitudes des relevés de structures diffuses.

Résultats

- La première implantation du site datée de l'époque augustéenne a été reconnue de manière très ponctuelle, par un sol de galets et gravier aménagé sur la terrasse alluviale.

- C'est au début du I^{er} siècle qu'un îlot urbain est implanté, délimité par un *decumanus*. Cet axe est composé dans cet état d'un lit de grave formant le *summum dorsum*, reposant sur un hérisson de grosses pierres et bordé de caniveaux. Au nord du site un solin enterré de pierres sèches servait de support à un angle de cloisons. Le sol de mortier blanc de cette salle présente plusieurs niveaux de recharges de chaux séparées par de fines strates de sable avec lentilles d'argile dans lesquelles se mêlent des enduits peints. Ces différents niveaux attestent la réfection du sol et des cloisons due à l'instabilité du sous-sol.

Première moitié du I^{er} siècle ; première moitié du II^e siècle.

Organisation de l'îlot urbain délimité au sud par le *decumanus* bordé de galeries portiques et évoluant vers le nord autour d'une cour-jardin. Le *decumanus*, large d'environ 4,30 m, longé par deux caniveaux, subit plusieurs recharges de galets et d'agrégats tassés, agglomérés au mortier de chaux et posés sur un hérisson de pierres calcaires irrégulières. De part et d'autre de la voie évoluent des *insulae* avec portiques. Le portique nord subit des réaménagements importants. La pose de trois socles monolithes vient perforer son sol antérieur. Deux bassins accolés sont construits, fonctionnant avec un puits en pierres sèches à proximité. Ils sont détruits sous les Flaviens et le puits est comblé par les matériaux de leur démolition.

Un corps de bâtiment latéral clôture au nord ce jardin.

Deuxième moitié du IIe siècle - fin IIIe siècle ; réurbanisation de l' insula.

Le *decumanus* rehaussé empiète sur le portique et un caniveau central est aménagé dans sa chaussée. Ses recharges sont composées, comme dans les états précédents, de galets et d'agrégats tassés agglomérés au mortier de chaux, posés sur un hérisson de pierres.

L'*insula* évolue toujours autour d'un jardin extérieur, mais avec une très légère modification dans l'orientation des structures du bâtiment latéral. Un socle de 1,60 m sur 0,80 m, formé de deux dalles calcaire de 0,34 m d'épaisseur, est aménagé dans le jardin extérieur. Et une base attique a été trouvée dans la couche de démolition sur le socle.

CONCLUSIONS

L'évolution de l'îlot urbain montre une certaine pérennité de la voirie et du parcellaire, sur trois siècles. L'*insula* est toujours conçue en fonction d'un espace jardin. Le *decumanus* a été rehaussé, les portiques sont conservés jusqu'au milieu du IIème siècle. Ce n'est que dans la deuxième moitié du IIe siècle que ce quartier subit une réurbanisation.

Cet îlot offre l'aspect d'un chantier permanent avec des constructions solidement fondées pour les différents états du portique, en façade de la rue, et des réfections fréquentes des structures plus légères autour des jardins. Les problèmes de la présence de l'eau ont nécessité des techniques de fondation sur drain. L'hypothèse de fortes crues de la rivière, au début du Ier siècle, se trouve renforcée par la reconnaissance d'un niveau de sable stérile au-dessus de l'occupation augustéenne.

* * *

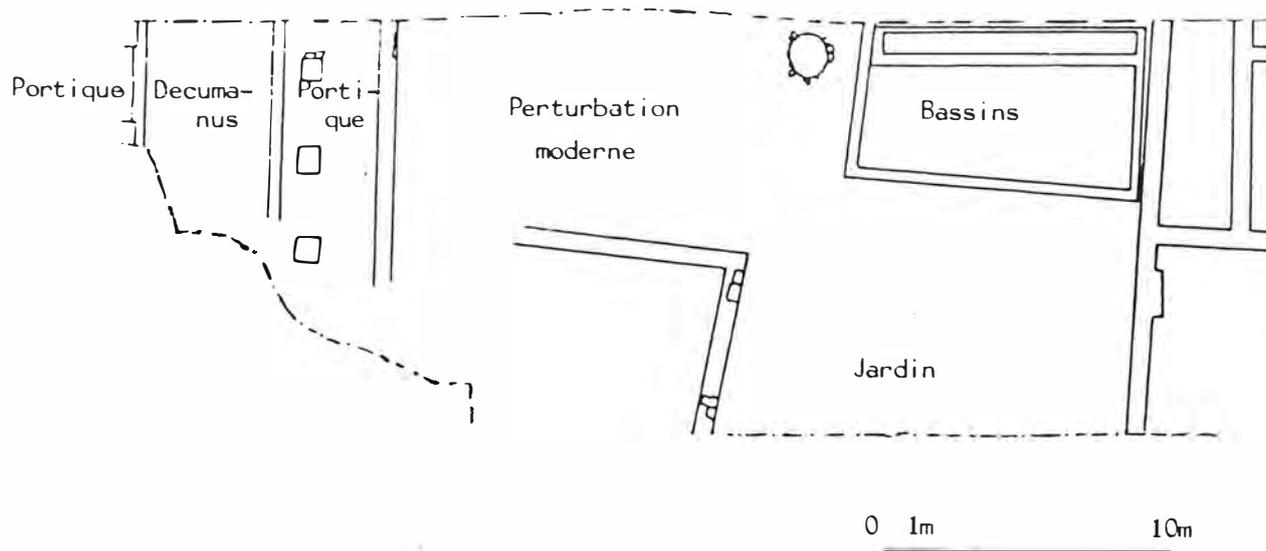


Fig. 13 : PERIGUEUX, "Couvent de la Visitation" - 1er état : îlot urbain (1er siècle - 1ère moitié du IIème siècle ap. J.-C.).

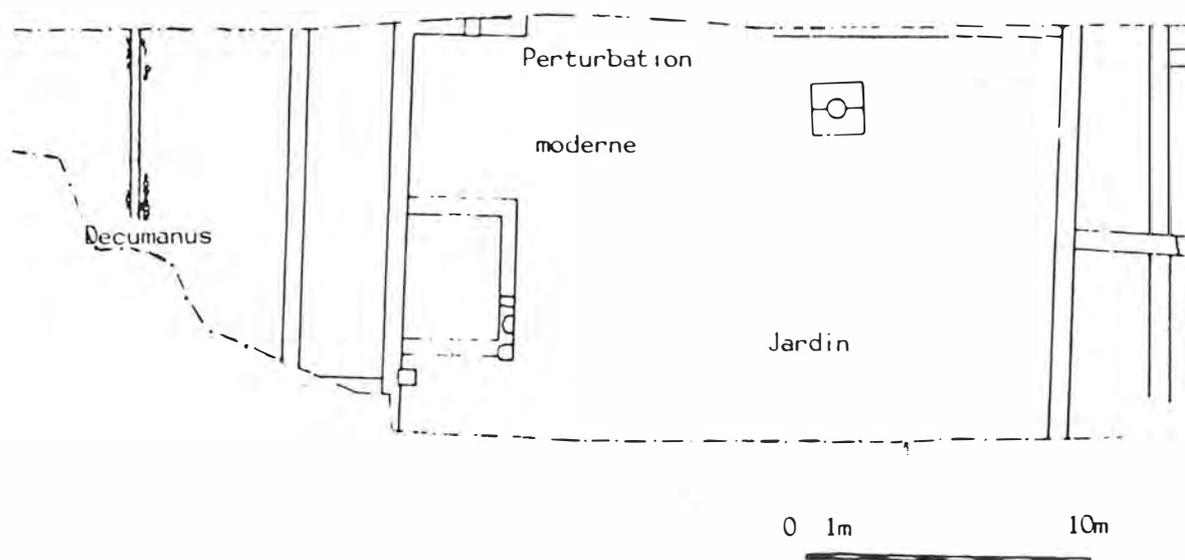


Fig. 14 : PERIGUEUX, "Couvent de la Visitation" - 2ème état : îlot urbain (2ème moitié du IIe siècle - fin IIIème siècle ap. J.-C.).



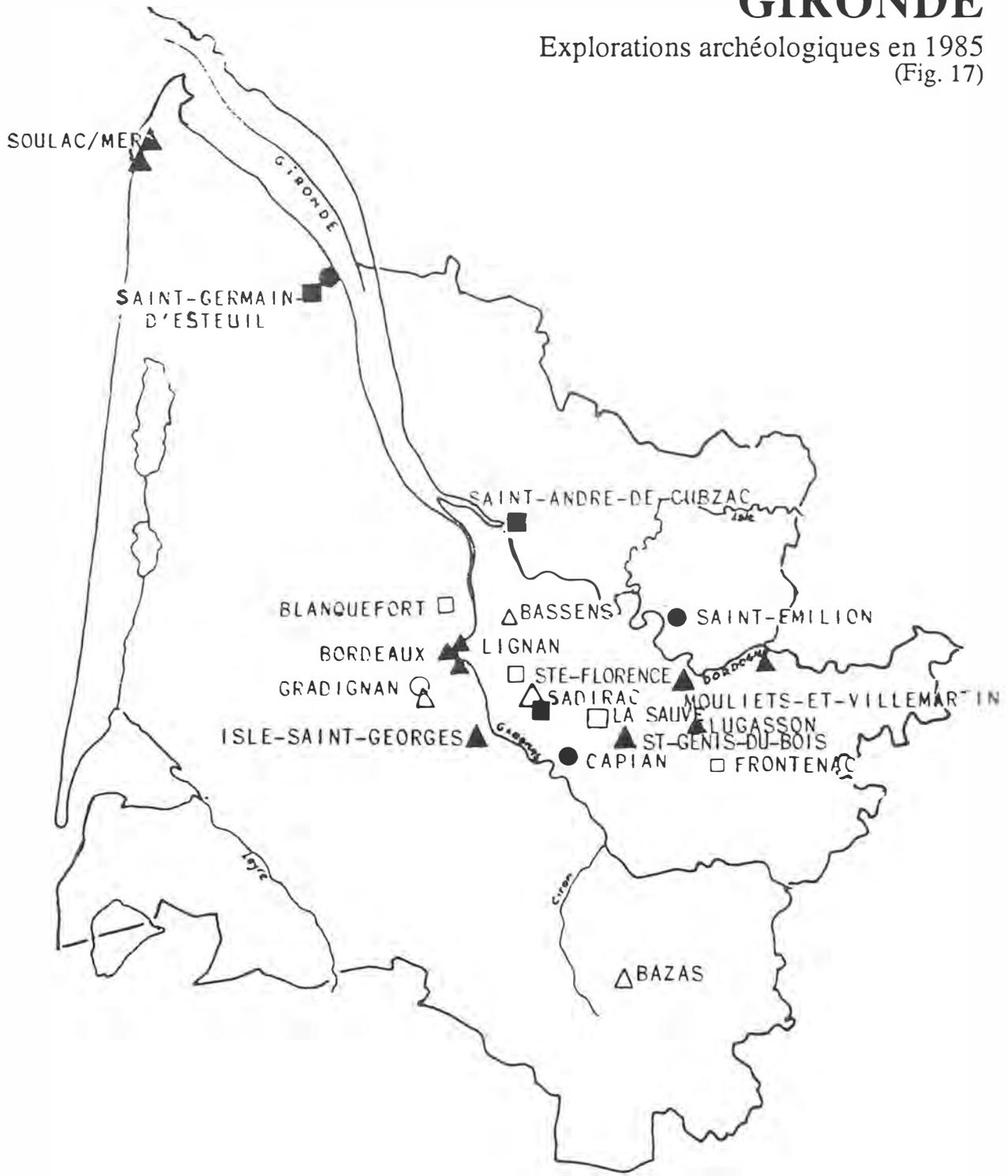
Fig. 15 : PERIGUEUX, "Couvent de la Visitation" - Vue générale.

Fig. 16 : PERIGUEUX, "Couvent de la Visitation" - *Decumanus* avec caniveau médian, à la fin du III^{ème} ou au début du IV^{ème} siècle ap. J.-C.



GIRONDE

Explorations archéologiques en 1985
(Fig. 17)



AGE DU FER,
GALLO-ROMAIN
HAUT-MOYEN-AGE

●
FOUILLE
PROGRAMMEE

▲
SAUVETAGE

■
SONDAGE
PROSPECTION

MOYEN-AGE, MODERNE



Commune : BASSENS

Lieu-dit : "L'Eglise"

Type de gisement : Nécropole, du haut Moyen-Age à l'époque moderne

Nature de l'intervention : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : Bruno Bizot, ITA, DAHA.

Des travaux de drainage entrepris au pied des murs de l'église paroissiale de Bassens menaçaient les inhumations les plus proches du chœur. En accord avec les "Bâtiments de France" et la municipalité, une intervention de sauvetage débuta en novembre 1985.

La fondation connue de cette église, érigée au sommet d'une éminence naturelle, est des XIème-XIIème siècles, mais peu d'éléments de cette époque survivent encore en élévation. L'édifice fut repris de nombreuses fois : la nef et les colatéraux sont agrandis à la Renaissance, le chœur est consolidé à la même époque, puis entièrement repris au XIXème siècle et, pour finir, un clocher-porche est adjoint à ce "puzzle" d'époques et de styles.

L'évolution du bâtiment va de pair avec celle du terrain environnant. A proximité du chœur, construit en limite de rupture de pente, plus d'un mètre de remblais est apporté entre l'époque romane et le XIXème siècle. Ce phénomène entraîne une modification de la topographie en nécessitant l'élévation d'un mur de terrasse.

Si un cimetière paroissial est attesté dès l'époque romane, les vestiges d'inhumations les plus anciennes sont présents aux abords orientaux de l'église. Ainsi, d'après les données de la fouille, l'utilisation de ce terrain à des fins funéraires, et peut-être cultuelles, remonte à l'époque mérovingienne et se poursuit sans interruption apparente jusqu'au XIXème siècle, époque où le cimetière est désaffecté. Une telle pérennité offre un échantillonnage intéressant de l'évolution des modes d'inhumation : tombes en coffre, sarcophages couverts de dalles monolithes de l'époque mérovingienne ; coffres parallépipédiques, puis anthropomorphes couverts de dalles plates au moyen-âge ; enfin, cercueils cloués de la Renaissance et de l'époque moderne.

L'évolution des structures accueillant le défunt suit celle des rites funéraires. Ainsi, bien que la position globale des corps varie peu (décubitus dorsal, la tête à l'ouest), celle des membres supérieurs change : de positions diverses au moyen-âge, on passe aux mains jointes sur la poitrine à la Renaissance, époque où apparaissent également les pièces de monnaie tenues dans une main, la pièce étant ensuite abandonnée au profit d'objets pieux, tels que les chapelets.

Conclusion

Les opérations d'assainissement des églises par drainage deviennent courantes en Gironde où l'origine des paroisses n'est pas toujours bien connue. Ces travaux, souvent destructeurs par leur nature, offrent l'occasion de vérifier nombre d'hypothèses historiques émises à partir de sources diverses. Bassens, d'origine germanique par son toponyme, l'est également dans les faits puisqu'une nécropole mérovingienne y est attestée. De plus, l'étude chronologique des inhumations et leur prélèvement systématique ouvre de nouveaux horizons à l'histoire régionale : meilleure connaissance des sites funéraires et de la société dont ils sont issus, étude physique des populations enfouies, de leur démographie ...

Malgré tout, ce type de fouille, d'emprise réduite, n'a pas la prétention d'être totalement représentative du contexte sur lequel elle porte ; il s'agit d'un échantillonnage, avec tous les aléas que cela comporte, et qui n'a de valeur qu'en regard d'autres opérations du même type.



Fig. 18 : BASSENS, "L'Eglise" - Cimetière, sépulture 45.

Commune : BAZAS

Lieu-dit : "Place de la Cathédrale"

Type de gisement : Habitat urbain gallo-romain et médiéval

Nature de l'intervention : Sauvetage

Bibliographie : Atlas historique des villes de France, Bazas, n° XIX, 1983

Responsable : Jean-François Pichoneau, ITA, DAHA.

En juillet 1985, des travaux pour la pose de canalisations d'assainissement ont permis d'effectuer un contrôle stratigraphique systématique des terrassements. En effet, cette partie de la place, située sur le tracé présumé du rempart du Bas-Empire, regroupait toutes les conditions favorables pour reconnaître l'emprise de l'enceinte. La proximité du palais épiscopal ajoutait un intérêt particulier pour déterminer l'emprise de son influence directe sur le paysage urbain et le fait que cette place soit attestée dès 1308 devait permettre de retrouver certains repères chronologiques. Effectivement, lors de la fouille, le premier sol structuré de la place a été mis au jour ; par contre, il est possible d'affirmer que le rempart du Bas-Empire ne traverse pas la place dans les zones reconnues. Il semble que son tracé, à l'est de la place, passe à proximité de la cathédrale et que les zones reconnues au travers des terrassements se situent sur le glacis et le fossé de ce rempart.

ANALYSE

ZONE 1 : les secteurs 1 et 5 ont permis la mise au jour de structures bâties appartenant à une cave comblée en un seul temps par des matériaux provenant de la destruction de la maison qui s'élevait au-dessus.

Sur le plan cadastral de 1831, cette habitation se situe à l'intersection de la rue de la Brèche et de la place de la Cathédrale, dans le prolongement de la façade à arcades. La partie ouest du secteur 1 a été, quant à elle, totalement bouleversée par une importante canalisation contemporaine; en revanche, le remblai de cette tranchée a livré quelques éléments céramologiques, tels que fragments de lèvre d'amphore du type Dressel 1A, tessons de céramiques communes gallo-romaines et médiévales.

ZONE 2 : l'analyse des informations a permis de supposer que, dans une première phase, la zone 2 se situe en avant du tracé du rempart du Bas-Empire et qu'elle est toujours restée un espace libre.

Dans les secteurs 2 et 3, les premières couches au contact du socle calcaire semblent appartenir à des formations détritiques qui évoluent ainsi durant le haut Moyen-Age. Les quelques rares fragments de céramique et d'amphores de type Pascual 1 et Dressel 1, rappellent qu'il existe effectivement une occupation humaine durant le Haut-Empire, sans qu'il soit possible d'apporter des précisions chronologiques. Il apparaît qu'un niveau de sépultures en terre libre s'est établi dans les secteurs 2-3-4, antérieurement à la construction de la cathédrale. La faible densité de ces sépultures, qui semblent évoluer entre le VI^{ème} et le XI^{ème} siècle, voisine avec le groupe épiscopal existant déjà au VI^{ème} siècle, comme en témoigne Grégoire de Tours en 582.

Cette couche est recouverte par des niveaux colluvionés issus du modelage de la place lors de la construction de la cathédrale, édifiée dans les dernières décennies du XI^{ème} siècle. Sur ces colluvions repose un sol de pierre calcaire, représentant du premier aménagement structuré de la place, attestée en 1308.

Ce niveau de circulation est recouvert par une couche de destruction contenant du mobilier des XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles ; au-dessus, on rencontre les remblais modernes de l'actuelle place.

Les différentes phases reconnues sont les suivantes :

- Phase 1 : colluvions, dépotoir ; zone agricole ? Ier siècle - Bas-Empire.
- Phase 2 : occupation nécropole ; haut Moyen-Age-XIème siècle.
- Phase 3 : construction cathédrale - sol place : XIème-XVIème siècles.
- Phase 4 : destruction, remblai ; XVème-XVIème siècles.
- Phase 5 : construction place actuelle ; XIXème-XXème siècles.

Commune : BLANQUEFORT

Lieu-dit : "La Forteresse"

Type de gisement : Habitat castral médiéval

Nature de l'intervention : Sondage

Bibliographie : -

Responsable : François Delahaye, 1 place d'Italie, 33290 Blanquefort.

Le "Chantier d'archéologie médiévale de la forteresse de Blanquefort" a été créé en 1962, par un groupe de jeunes qui en ont assuré l'étude, la sauvegarde et la mise en valeur, au cours de plusieurs campagnes de défrichages, déblaiements, consolidations et fouilles archéologiques. Actuellement, le chantier fonctionne à raison d'une à deux journées de travail par mois, auxquelles participe une vingtaine de personnes. Pendant les journées de travail, l'accès au public de la forteresse est libre, et des visites commentées lui sont proposées.

Pour l'année 1985, une autorisation de sondage a permis de commencer le dégagement d'un cône d'éboulis formant une butte de trois mètres de hauteur sur une largeur de quatre mètres quatre-vingt et une longueur de quinze mètres, cône situé entre deux tours d'angle au nord-ouest du bâtiment central (donjon rectangulaire à six tours) de la forteresse. La fouille de cette butte, actuellement dégagée sur deux mètres de hauteur et sur six carrés de fouille (carroyages de travail deux mètres sur deux mètres), n'a traversé que des éboulis (moellons, pierres de blocage, débris de mortier de chaux). Par contre, lors de fouilles précédentes, les couches comprises entre le sol actuel et un mètre de hauteur s'étaient révélées productrices de mobilier varié (épingles de bronze, clous de charpente, boucles de ceinture, fragments de carreaux de pavage émaillés et incrustés, tuiles, ardoises, tessons de poteries diverses, fragments de panses, de cols, anses et fonds), ce qui laisse supposer la présence entre ces deux tours d'un dépotoir. Cette hypothèse sera vérifiée lors des campagnes ultérieures de sondages, avec possibilité éventuelle d'une datation du dit "dépotoir".

Commune : BORDEAUX

Lieu-dit : "rue des Frères Bonie"

Type de gisement : Gallo-romain

Nature de l'intervention : Sauvetage programmé

Bibliographie : voir Bulletin n° 3 (1984)

Responsables: D. Barraud, 28 place Gambetta, 33000 Bordeaux et C. Morten, 132 rue Jean-Jacques Rousseau, 33500 Libourne.

La poursuite des travaux d'environnement (voir *Bulletin* n° 3) a permis de compléter le plan des thermes découverts en 1984. Plusieurs nouvelles salles sont venues s'ajouter à celles aperçues précédemment : une salle froide avec baignoire, une piscine au fond réalisé en *opus spicatum*, et une galerie de circulation. Un état plus ancien a pu être dégagé avec ses systèmes de chauffage. La construction du dernier état est à placer probablement dans la première moitié du IIe siècle. A l'autre extrémité de la rue, côté cours d'Albret, les fouilles se



Fig. 21 : BORDEAUX,
"Rue des Frères Bonie".
Ensemble monétaire (droit).

Fig. 22 : BORDEAUX,
"Rue des Frères Bonie".
Ensemble monétaire (revers).

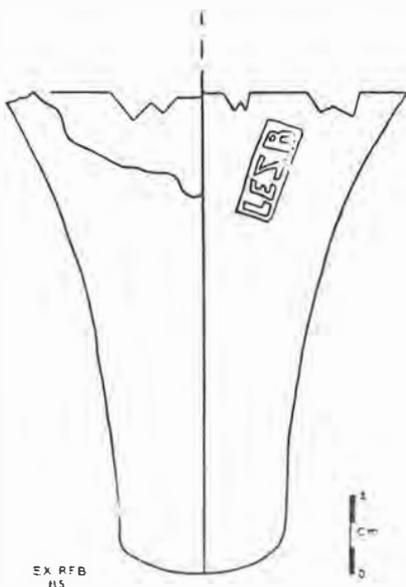
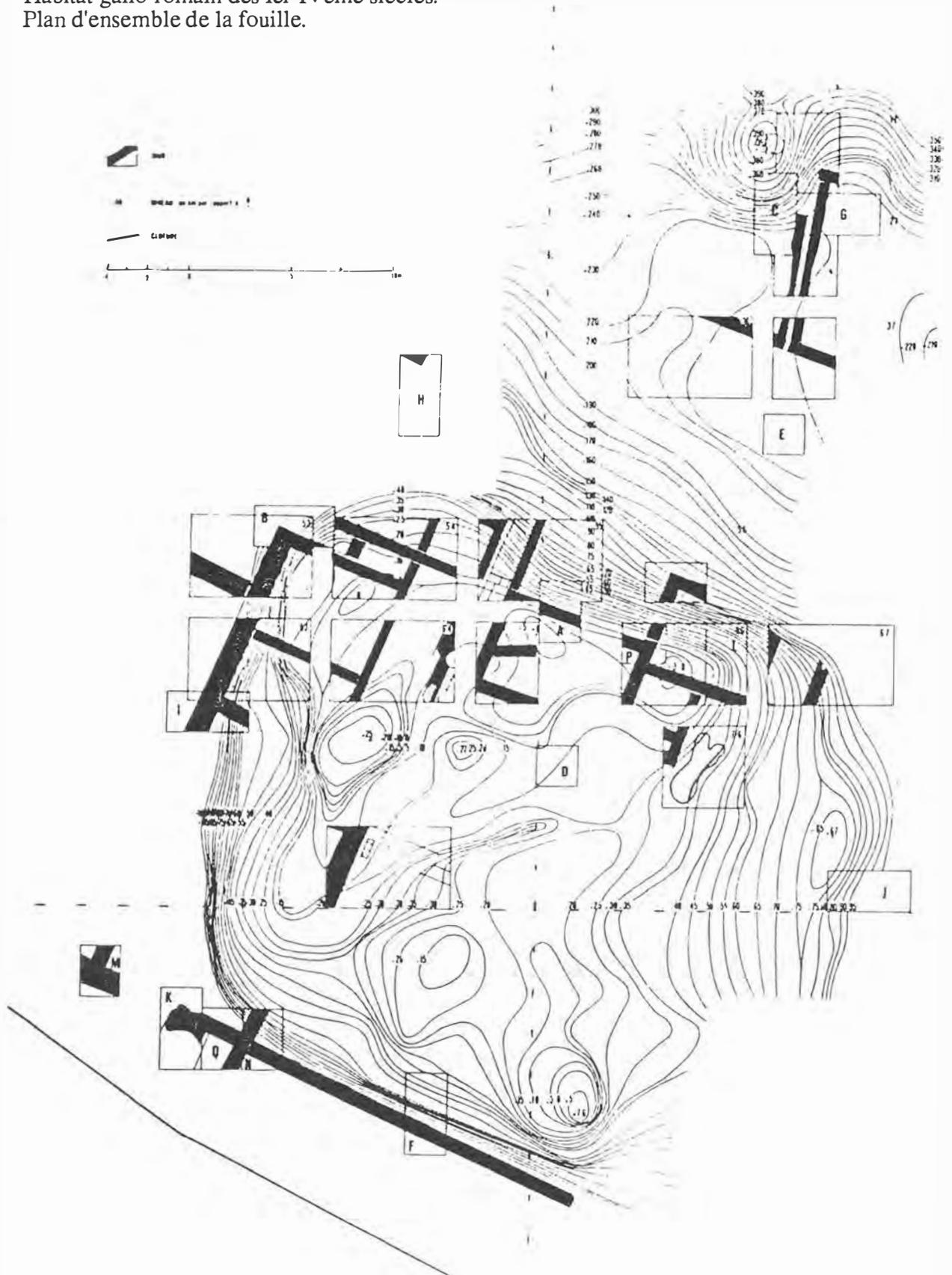


Fig. 23 : BORDEAUX,
"Rue des Frères Bonie".
Pointe d'amphore Pascual 1.

Fig. 24 : CAPIAN, "Les Murailles".
Habitat gallo-romain des Ier-IVème siècles.
Plan d'ensemble de la fouille.



sont attachées à lever le plan d'une *domus* du second siècle. Toutefois, des éléments d'une occupation antérieure sont à signaler : à l'angle de la rue des Frères Bonie et de la rue Dufour, un habitat du milieu du I^{er} siècle après J.-C. avec des sols de tuileau, cloisons en bois et murs de torchis. C'est sous ces sols de tuileau que fut découvert un dépôt monétaire (voir fig. 21 & 22) et une pointe d'amphore Pascual 1 portant une marque ; les restes probables d'un atelier de tabletterie du I^{er} siècle près du cours d'Albret (il s'agissait d'une fosse aménagée avec des planches en bois ; à l'intérieur, une centaine de parties osseuses de cornes de bœufs, découpées et taillées).

Entre ces deux secteurs, habitats privés et thermes publics, subsista pendant toute l'Antiquité une zone marécageuse bordant le lit du ruisseau du Peugue. Les différents aménagements de celui-ci ne semblent pas avoir été suffisants pour drainer ce secteur de la ville. De petits niveaux d'inondation existaient régulièrement au-dessus des structures d'habitats du premier siècle, indiquant l'aspect sporadique et aléatoire de l'implantation humaine dans ce quartier de la cité.

Commune : CAPIAN

Lieu-dit : "Les Muraillles"

Type de gisement : Habitat gallo-romain

Nature de l'intervention : Fouille programmée

Responsable : Marie-Ange Landais.

Résultats des fouilles de l'année 1985

Cette année, la poursuite de la fouille sur le plateau supérieur du site a permis de mettre en évidence une partie de la structure de l'habitat antique, caractérisée par une canalisation dont on n'a pas défini exactement la fonction mais qui devait avoir un faible débit, celle-ci se jetant à l'air libre entre deux bâtiments. Nous avons vu, en 1983, que cette même canalisation dans la zone du sondage 55 avait quelque peu été modifiée et, au lieu de bifurquer vers l'est pour se jeter sur ce que l'on a surnommé le "dépotoir", elle poursuivait dans une époque plus récente sa trajectoire nord-sud, superposée à la précédente pour la partie bâtie, mais de nature différente puisqu'en bois ; ceci est attesté par la présence de quatre cerclages en fer, retrouvés en position avec l'empreinte des fibres végétales disparues. Cette canalisation longe une substruction qui ressemble à un trottoir jouxtant un mur fermant un couloir de 2,20 m environ et desservant plusieurs pièces. Ce type de structure dénote un habitat à plan bien ordonné, d'assez grande envergure.

Accroupis sur la pente d'un promontoire naturel, aucun mur n'a ses assises au même niveau et le corps de bâtiment se trouvant sur le plateau inférieur actuel a ses fondations bien plus basses. La fouille de ce secteur a permis de démontrer que la canalisation découverte précédemment passe en-dessous du bâtiment et qu'un sol devait la recouvrir. Malheureusement, la relation architecturale entre la partie supérieure du site et celle-ci n'est pas encore établie. Un lit de moellons sur la quasi totalité du sondage 36 aurait pu laisser émettre l'hypothèse d'une voie entre les deux bâtiments, mais aucun indice tangible ne vient étayer celle-ci. La poursuite de la fouille des couches inférieures, qui sont des remblais antiques, pose de nombreuses questions, notamment la différence de niveaux entre les deux bâtiments, ou corps de bâtiment.

Au nord du plateau inférieur, une dépression de 6 m de diamètre environ laissait émettre plusieurs suppositions. D'ores et déjà, la fouille élimine nombre d'entre elles et met en évidence la postériorité de cette excavation par rapport à la construction du corps de bâtiment tangeant, laquelle a entraîné l'éventration des murs. Le remplissage d'une fosse, au cœur de la cuvette fouillée partiellement, constituée de terre cuite, de charbon de bois, de chaux et de quelques pierres pourrait évoquer la présence d'un four à proximité. Sa nature reste à définir.

Le dégagement du four de potier médiéval est riche d'enseignements. En effet, il a permis de mettre au jour une production de céramiques homogènes présentant des défauts de cuisson, déjà entassées au préalable et déplacées pour combler le double foyer et sa fosse d'accès. Les quelques tessons trouvés de céramique à décors digités de fort diamètre, laissent entrevoir la possibilité de la présence d'un autre four plus important à proximité de celui-ci, qui est de petites dimensions, s'inscrivant dans un carré de 1,50 m de côté.

La poursuite de l'étude stratigraphique nous permet d'acquérir la certitude que le site a subi un grand bouleversement au XVII^e siècle. En effet, nous retrouvons des tessons de céramique de cette époque au niveau des substructions antiques de la fin I^{er}-début V^e siècle, qui ont été recouvertes sur le plateau supérieur au XVII^e siècle par plusieurs couches de remblais de nature graveleuse renfermant un mobilier hétérogène, riche par son abondance, allant du I^{er} à la fin du I^{er} et au début du V^e siècle, mélangé à du mobilier médiéval aux environs du four et à quelques tessons du XVII^e siècle disséminés sur l'ensemble du plateau. Les couches s'appuyant sur la façade nord du bâtiment du plateau supérieur sont des couches de démolitions qui, bien que bouleversées, respectent une certaine chronologie où l'on retrouve en surface quelques tessons médiévaux. Le plateau inférieur, composé de couches sablo-argileuses, sans bouleversement ni recouvrement postérieur par des remblais graveleux, a subi un arasement plus profond et ne renferme que des éléments du I^{er} au III^e siècle. Quelques rares indices du XVII^e siècle apparaissent dans les couches supérieures.

Conclusions

Le synopsis du site fait ressortir les mêmes grandes lignes que nous avons rencontrées l'année passée, à de rares modifications près, la fouille n'ayant pas progressé suffisamment en profondeur.

Au cours de la période médiévale, un four de potier caractérise une réoccupation partielle du site. Le créneau de cette implantation est difficile à préciser, de par la méconnaissance des éléments trouvés. Seule la mesure du magnétisme thermorémanent, au début de l'année prochaine, pourra fournir un jalon chronologique, non seulement pour le site mais aussi pour la diffusion de la production locale des céramiques.

Le four est situé dans un angle externe de deux murs du bâtiment antique, arasés à un niveau légèrement supérieur à celui du double foyer, laissant émettre l'hypothèse d'une réoccupation du bâtiment antique encore en élévation au moins partiellement. Mais pour l'instant nous n'avons que de maigres indices : la couche de terre brûlée séparant le double foyer des murs antiques davantage en élévation que les vestiges médiévaux et les céramiques s'appuyant sur les parois occidentales du double foyer, ce qui suppose leur projection depuis l'est.

Ommune : FRONTENAC

Lieu-dit : "Sallebruneau"

Type de gisement : Commanderie médiévale et moderne

Nature de l'intervention : Sondage

Bibliographie : -

Responsable : Philippe Dorthe.

Sondage archéologique lié aux travaux de restauration de la Commanderie Hospitalière de Sallebruneau.

Objectifs : 1°) Définition du sous-sol archéologique de l'église ;
2°) Définition du mur en petit appareil enclavé dans le mur sud de la nef.



Fig. 25 : CAPIAN, "Les Murailles" - Le double foyer en cours de fouille au niveau -20 cm par rapport à son niveau d'arasement.

Fig. 26 : CAPIAN, "Les Murailles" - Détail de trois céramiques *in situ* dans le foyer ouest (-46 cm).



Dans la chaîne des Commanderies Hospitalières de Guyenne, celle de Sallebruneau tenait une place importante par son rayonnement et son implantation géographique. Les travaux de mise en valeur et de restauration de l'association Recherches Archéologiques Girondines nous ont amené à pratiquer un sondage archéologique à l'intérieur de l'église. Un mur en petit appareil, enclavé dans le parement du XII^e siècle, nous a paru l'endroit le plus propice à ce sondage (le mur est-il un remplissage ou un mur à part entière construit sur fondation ?).

Ce secteur est situé au milieu de l'église, contre le mur sud de la nef. Après la dépose du carrelage et des dalles constituant le sol, une couche de mortier ancien est apparue à 15 cm du mortier scellant les carreaux actuels. Ce mortier est certainement le liant résiduel du sol plus ancien, le sol actuel est daté du XVII^e siècle. Sous ce mortier nous avons trouvé des ossements humains dispersés de façon anarchique. A partir de ce niveau nous avons axé le sondage sur le secteur contre le mur, les résultats donnant la direction à prendre pour la suite du sondage. En dessous de l'ancien mortier, une couche de remblai très hétéroclite a livré un mobilier très divers : de la céramique vernissée verte, de la céramique à paroi fine, de la céramique noire non tournée, un nombre important d'épingles de linceul en argent, de nombreuses monnaies de bronze et d'argent, certainement des oboles provenant de sépultures anciennes.

Le remblai ne provenant peut être pas du secteur qui nous intéresse, il est très difficile d'exploiter ces découvertes. A un mètre du sol, les premiers éléments de sépultures en place ont été mis au jour : trois sépultures en pleine terre, dont les squelettes offrent une connexion parfaite, parallèles au mur de la nef, face à l'est. Ces trois sujets sont adultes. Ils sont enterrés en dessous de la couche de remblai, dans des fosses creusées dans l'argile formant le sous-sol naturel de l'église et se trouvent sur un même plan.

La disposition de deux des corps laisse penser qu'ils ont été inhumés en même temps. Des ossements très nombreux et dispersés sont au même niveau que les sépultures. Ils proviennent certainement de sépultures antérieures, détruites pour permettre la mise en place des nouvelles. A proximité de la mâchoire d'un des individus, une monnaie datée de 1589 a été découverte.

Le mur en petit appareil repose sur une fondation liée au mortier de chaux d'une couleur jaune. Nous sommes bien en présence d'un mur et non d'un remplissage. Du côté nord de notre sondage, les restes d'une plaque foyer, reposant sur le socle d'argile formant la banquette d'une des fosses des sépultures, nous impose la direction à suivre pour l'ouverture du deuxième secteur.

La plaque foyer, très endommagée par la mise en place des sépultures, doit être plus ancienne ou du moins contemporaine du début de l'exploitation des structures que nous pouvons voir de nos jours. Le ou les feux de ce foyer ont dû être assez forts, car la rubéfaction de l'argile est très profonde. Aucun mobilier lié à ce foyer n'a été trouvé, si ce n'est deux bases de piquet d'un diamètre de 5 cm, calcinés, plantés en oblique dans la plaque. Le peu d'éléments dont nous disposons ne nous permet pas de donner des conclusions sur cette plaque foyer ; est-elle liée à la construction de l'église du XII^e siècle (feu de chantier ?), rien ne permet de l'affirmer. Entre ce foyer et le côté nord du deuxième secteur, à 60 cm du sol, deux sépultures en cercueil sont apparues. Il s'agit là d'enfants, dont un en bas âge. Quelques restes de bois et tout le cloutage nous donne bien la forme des cercueils. Au dessus de l'enfant le plus âgé, les ossements d'un petit animal enterré dans une boîte en bois ont été mis au jour. Il doit s'agir d'un animal familier, enterré avec son petit maître ou maîtresse. Pour l'instant, cet animal n'a pas été identifié, les os du crâne étant très endommagés.

L'enfant le plus jeune tenait dans sa main un liard du XVIII^e siècle, et 3 oboles ont été trouvées dans le deuxième secteur.

En conclusion

1°) Le mur en petit appareil est bien un mur à part entière et non un remplissage. Ceci prouve l'existence d'un édifice plus ancien, supposition dont nous n'avons aucune preuve.

2°) Les sépultures découvertes sont d'un type commun et assez récentes, ce qui nous indique un bouleversement très important des couches archéologiques. Les ossements (mâchoires) sont en cours d'étude dans le laboratoire de Monsieur Béquain, de l'institut de stomato-odontologie de Bordeaux.

3°) Les monnaies, très intéressantes, font l'objet d'une étude spécifique qui sera publiée ultérieurement.

Sachant que les travaux sur ce genre d'édifice, appartenant à un ordre religieux et militaire, sont assez rares, l'étude de cette Commanderie est d'un intérêt régional important.

Commune : GRADIGNAN

Lieu-dit : "Prieuré de Cayac"

Type de gisement : Prieuré et nécropole

Nature de l'intervention : Sauvetage Urgent

Bibliographie : M.-A. Gaidon, "Etat des recherches sur le prieuré Hospitalier de Cayac à Gradignan", dans *Bull. Soc. Arch. de Bordeaux*, 1985.

Responsable : M.-A. Gaidon, 2 rue Chabuly, 33100 Bordeaux.

Gradignan : Hôpital-prieuré de Cayac (coord. Lambert : 366,06 X 3278,100 ; Zone III).

Les recherches ont porté cette année sur la portion de route (ancienne N 10) comprise entre les façades du prieuré-hospitalier, édifié à l'ouest de l'église, bâtie à l'est (XIIIe-XIVe siècles). Les sondages pratiqués au cours des deux années précédentes avaient permis de mettre au jour la nécropole primitive ainsi qu'une voie empierrée avec ornières, dont le pendage se faisait en direction de la rivière dite l'Eau Bourde, située plus au nord. L'empierrement recouvrait certaines sépultures en pleine-terre et s'arrêtait net contre les cuves des sarcophages. En 1985, nous nous sommes intéressés à définir les relations entre les différentes voies et la nécropole, dont l'extension ne nous était pas entièrement connue. Une tranchée a donc été établie, dans l'axe du collatéral sud, entre les deux bâtiments. Nous avons constaté la présence de fosses de sépultures, sur deux niveaux superposés sous la route empierrée. Elles sont disposées de part et d'autre d'un espace central, large d'environ 2 mètres. Il s'agit d'une zone d'argile rapportée, compacte, perturbée en surface, et présentant une grande densité de pierres (galets). Toutefois cela ne ressemble pas à un chemin aménagé avec ornières. Ainsi nous pouvons établir les faits suivants :

- l'empierrement constitue le niveau de la route Royale, connue dans ce secteur dès la XVIIe siècle ;

- la nécropole (XIIIe-XIVe siècles) a été conçue en fonction d'un passage, lequel serait le chemin de Saint-Jacques (*Iter Beati Jacobi*) ainsi nommé dans les textes du XIVe siècle. De ce fait, elle était extrêmement limitée en extension. Au XVIIe siècle, pour des raisons de nécessité, le collatéral sud, alors partiellement détruit, aurait été transformé en annexe de cimetière.

Parallèlement, la fouille de la nécropole, en avant de la façade de l'église, a été poursuivie. Sur 10 tombes en dur, 2 seulement n'avaient pas été profanées. L'une d'elles construite en briques et pierres, fermée par une dalle monolithique de calcaire, a été ouverte.

- CAYAC - TRANCHEE DANS L'AXE DU PORTAIL SUD
STRATIGRAPHIE NORD (PARTIE CENTRALE)

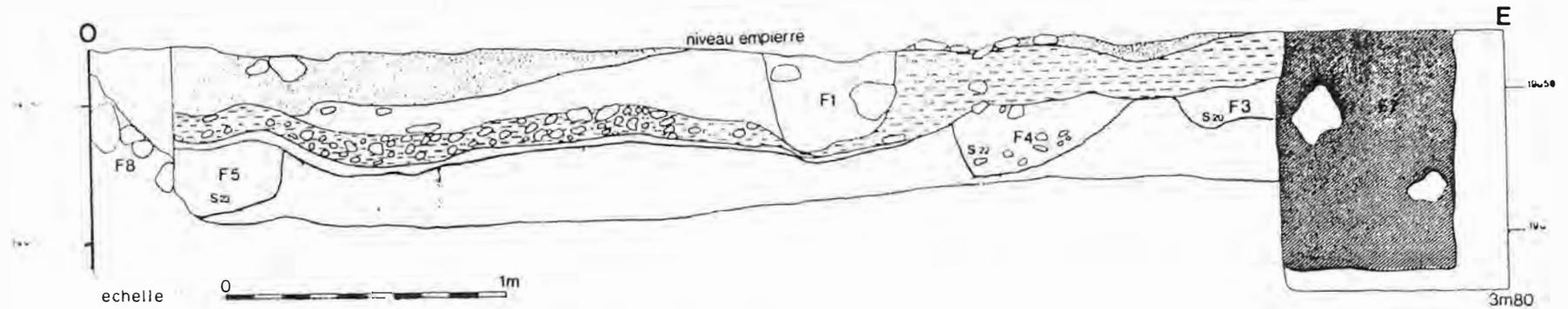


Fig. 27 : GRADIGNAN, "Prieuré de Cayac" - Stratigraphie nord.

- CAYAC - TRANCHEE DANS L'AXE DU PORTAIL SUD
STRATIGRAPHIE SUD (PARTIE CENTRALE)

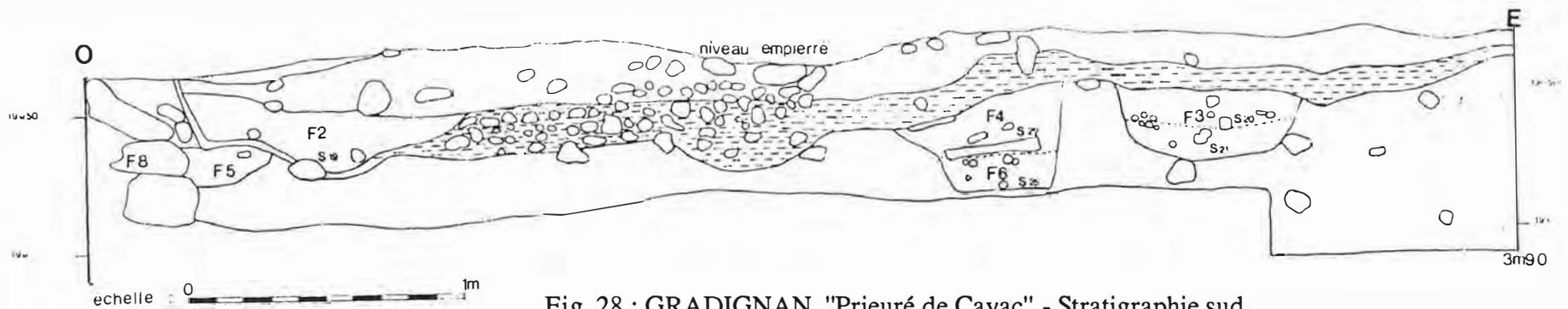


Fig. 28 : GRADIGNAN, "Prieuré de Cayac" - Stratigraphie sud.

-CAYAC.- SEPULTURE 26



échelle : 0 2

1985

portail nord

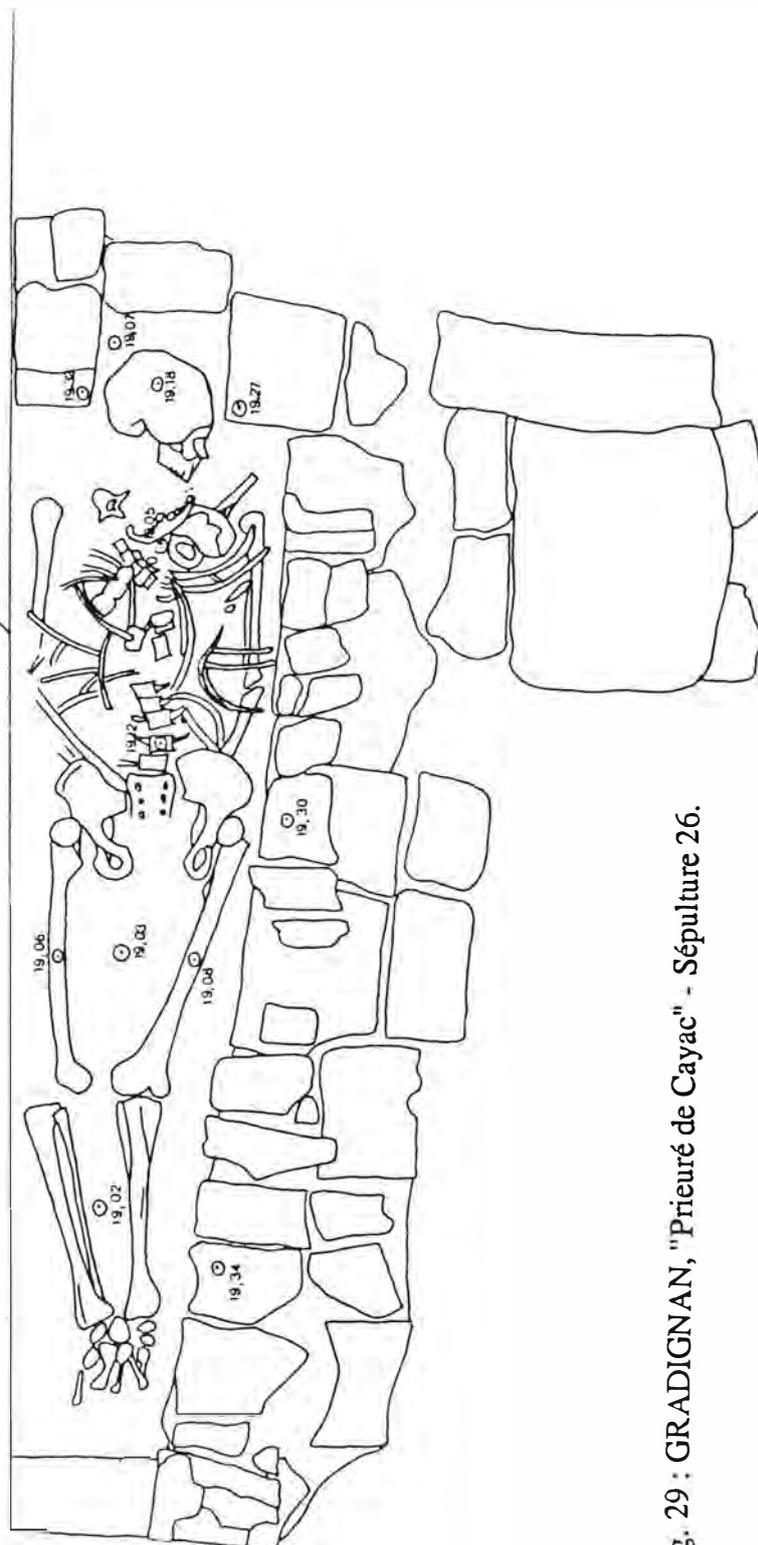


Fig. 29 : GRADIGNAN, "Prieuré de Cayac" - Sépulture 26.

Le squelette, disposé en décubitus dorsal, tête placée au nord, les bras ramenés sur le bassin, n'était accompagné d'aucun matériel si ce n'est d'un orcel de verre soufflé, à parois très fines, calciné. Celui-ci a été prélevé pour analyse. Ces orcels (vases à encens) constituent le seul mobilier remarquable retrouvé dans les tombes en dur, à une seule exception, dans une tombe en pleine terre. Ils n'apparaissent jamais dans le cimetière du XVIIe siècle. En Aquitaine, on les trouve dès le XIe siècle. Leur utilisation semble perdurer jusqu'au XIV-XVe siècle. L'analyse des ossements a été confiée au Laboratoire d'Anthropologie de Bordeaux. Outre le fait que certains sujets présentaient des anomalies osseuses, une étude des individus (une trentaine) s'imposait.

Commune : L'ISLE-SAINT-GEORGES

Lieu-dit : "Le Bourg"

Type de gisement : Habitat rural (Age du fer)

Nature de l'intervention : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : Richard Boudet, rue des Places, 33240 Saint-André-de-Cubzac.

La commune de l'Isle-Saint-Georges se situe à environ vingt kilomètres au sud de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne, face au relief adouci de l'Entre-deux-mers. Le site archéologique découvert par O. Coussillan occupe la partie centrale d'une ancienne île de la Garonne, aujourd'hui rattachée à la terre ferme.

Divers travaux de voirie ont permis la découverte de mobilier datable entre la fin du VIe siècle avant notre ère et le début du IIe siècle de notre ère. Il s'agit essentiellement de céramique commune. Il faut signaler la présence d'amphores italiques de type Dressel 1 (A et B) et hispaniques de type Pascual 1, mais aussi de monnaies hispano-romaines et romaines.

Deux récents sondages ont révélé plusieurs horizons chronologiques du moyen-âge et de l'époque romaine (avec des niveaux d'inondations de la Garonne), mais surtout du second âge du fer (niveaux datables entre la fin du IIIe siècle et le milieu du Ier siècle avant notre ère). Le mobilier est varié et abondant : vestiges céramiques, métalliques, osseux... Il convient de noter la présence de nombreux éléments liés à la métallurgie (du bronze semble-t-il).

La position du site est tout à fait remarquable. Son caractère insulaire lui a permis de contrôler tout le trafic fluvial venu du sud en direction de Bordeaux, mais aussi, par la "trouée" de Cambès, d'accéder au cœur de l'Entre-deux-mers.

Le trésor de derniers républicains romains découvert à peu de distance, à Arbanats, au XIXe siècle, est peut-être à mettre en relation avec l'habitat insulaire de l'Isle Saint-Georges.

* * *

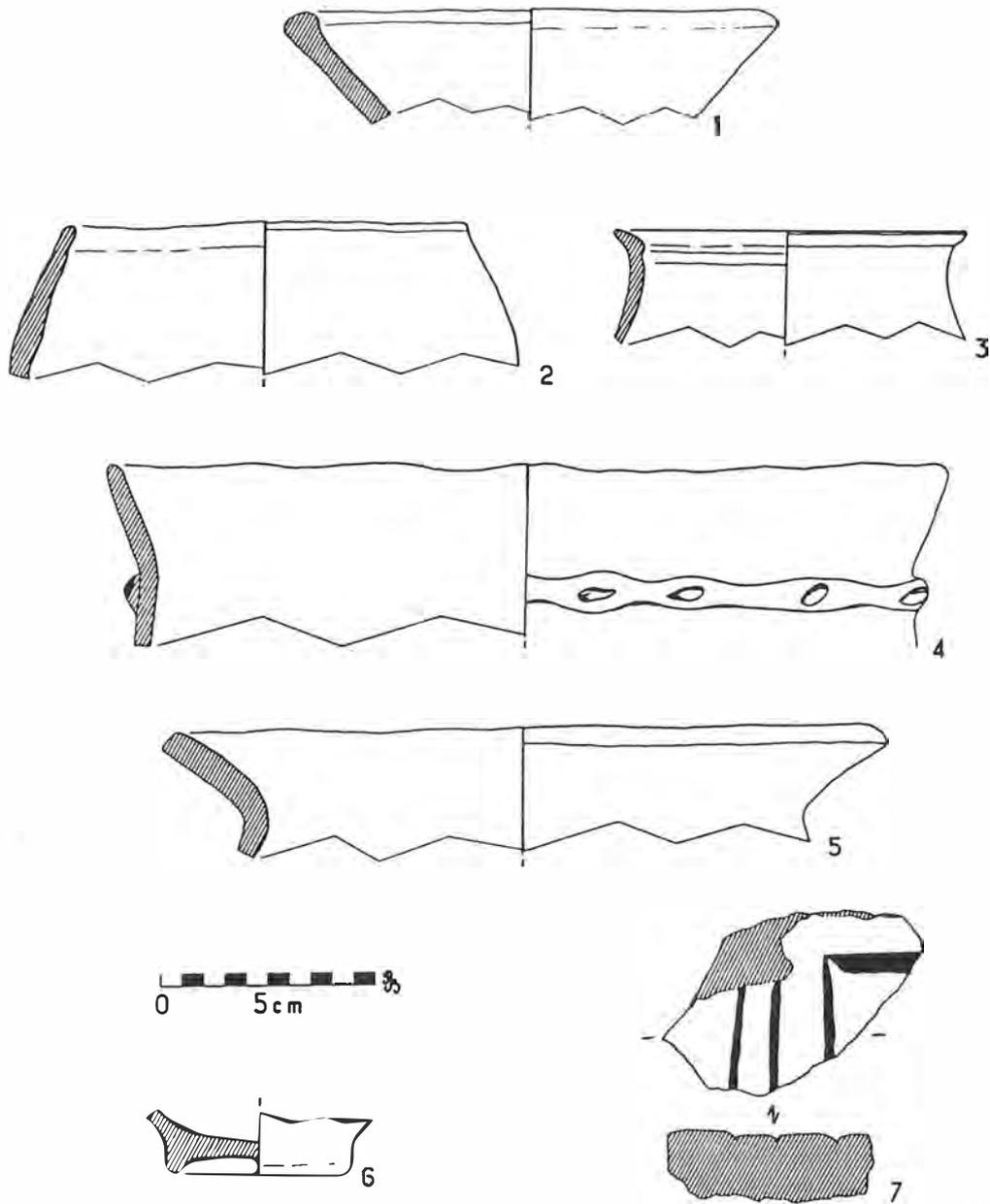


Fig. 30 : L'ISLE-SAINT-GEORGES, "Le Bourg" - Eléments de céramique commune appartenant à la phase ancienne de l'âge du fer (fin du IV^{ème} à début III^{ème} siècle avant notre ère) : mobilier hors contexte.

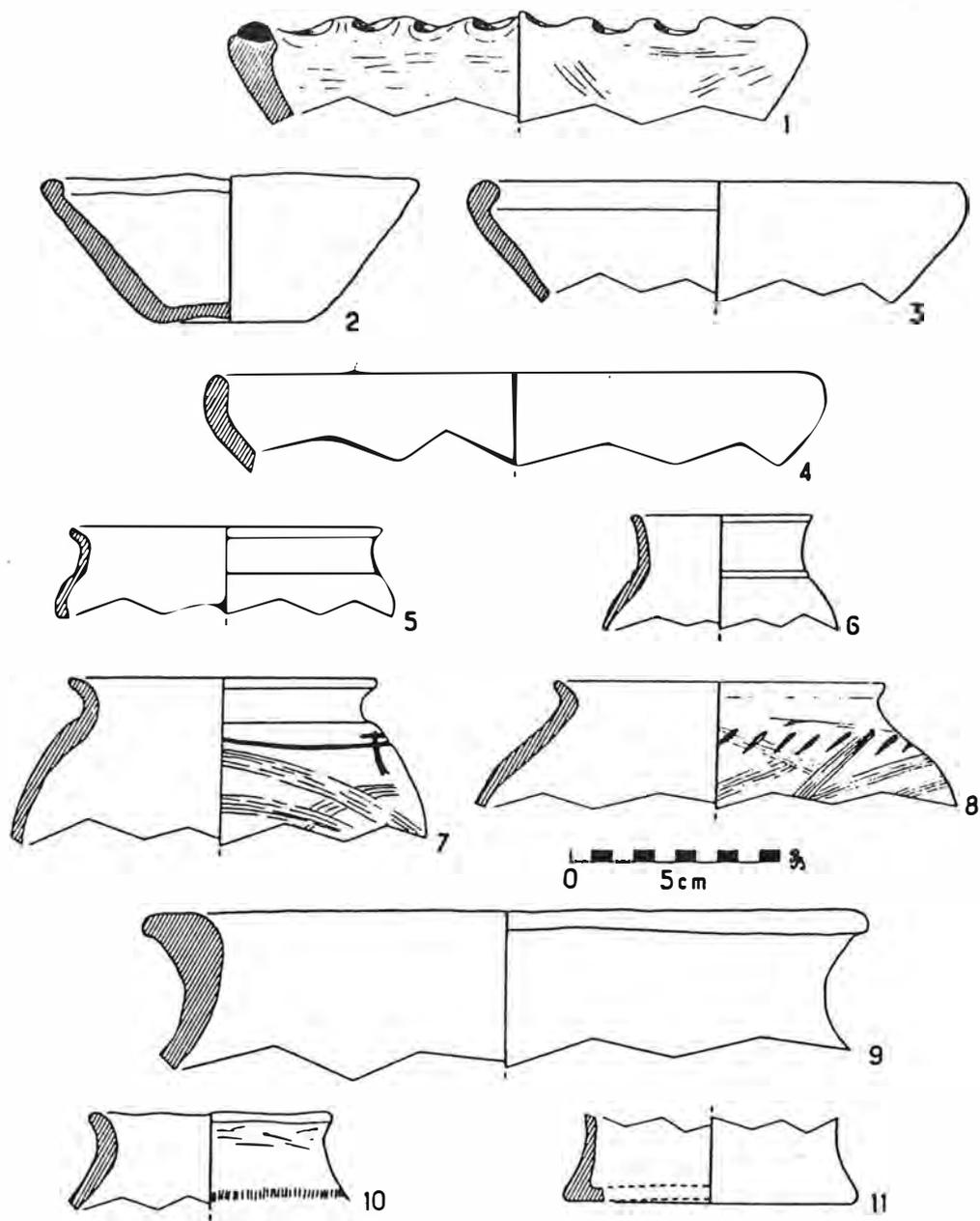


Fig. 31 : L'ISLE-SAINT-GEORGES, "Le Bourg" - Eléments de céramique commune appartenant à la phase récente de l'âge du fer (fin du III^{ème} siècle à fin du I^{er} siècle avant notre ère) : mobilier hors contexte.

Commune : MOULIETS ET VILLEMARTIN

Lieu-dit : "Lacoste"

Type de gisement : Officine de potier de l'âge du fer

Nature de l'intervention : Sauvetage programmé

Bibliographie : Catalogue d'exposition : *Un exemple d'habitat du 2e âge du fer en Aquitaine : le site gaulois de Lacoste*, Bordeaux, 1985.

Responsable : Christophe Sireix, Gorry, Saint-Magne-de-Castillon, 33350 Castillon.

La campagne de fouilles 1985, sur le site du deuxième âge du fer de Lacoste, a été essentiellement caractérisée par la poursuite des recherches sur le secteur artisanal voué à la production des céramiques. Un décapage de plus de 300 m² a permis non seulement d'identifier ce quartier comme étant une véritable officine, mais aussi de cerner une portion de son organisation interne en périphérie du site. Au total, neuf fours de potiers sont venus s'ajouter aux deux précédemment découverts l'an passé ; ils sont quasiment tous du même type : paracirculaires à alandiers, mais plusieurs variantes peuvent en être dégagées.

La conservation générale des fours est moyenne ; ceci est dû aux conditions naturelles du terrain : limon sableux acide et grave : à la faible profondeur des structures par rapport à la surface actuelle du sol et surtout à cause de la récupération presque systématique des matériaux de construction des fours (piliers).

Les alandiers présentent une conservation très moyenne également. Ils sont construits, dans 90 % des cas, à partir d'un système de piliers de molasse verticaux soutenant deux ou trois pains de molasse horizontaux. L'intérieur de ce canal de chauffe est enduit d'un plaquage d'argile de 2 à 3 cm d'épaisseur. Les chambres inférieures, de forme ovale, sont relativement bien conservées. Les parois de ces chambres présentent dans la majeure partie des cas, des plaquages d'argile qui ne s'étendent que très rarement jusqu'au fond du four. Le pilier central, vertical, destiné à soutenir la sole, a souvent fait l'objet d'une récupération, ou totalement arraché ou sectionné à la base de son enfoncement. Il se présente de deux manières, composé soit d'un seul élément cylindrique de molasse, soit de plusieurs éléments, ce qui lui donne alors l'aspect d'un muret de refend qui ne prend cependant pas appui au fond de la chambre inférieure, ce type de présentation ne semblant pas apparaître avant la période gallo-romaine.

La conservation des soles est généralement bonne quand elles n'ont pas fait l'objet d'une récupération des matériaux les composant. Elles présentent des systèmes rayonnants à 4, 5, ou 6 branches. Les matériaux utilisés sont composés de molasse ou plus rarement de calcaire ; le tout est englobé d'argile ou bien, dans deux cas, la sole est entièrement constituée d'argile. Le nombre de rayons ne semble pas avoir d'incidence sur la dimension des fours, sauf dans le cas du four le plus petit où la sole est composée d'un système à quatre rayons. Les parois de laboratoire, dont l'élévation est souvent très réduite, sont confectionnées à partir de plaquages d'argile successifs et bien identifiés qui correspondent au montage du four plutôt qu'à sa réfection. En ce qui concerne la voûte, les traces en sont pratiquement inexistantes, autant en effondrement dans les fours que dans le remplissage de leurs fosses d'accès, qui ont systématiquement servi de tessonnières.

Tous ces fours sont organisés autour de fosses d'accès aux dimensions variables suivant le nombre de fours qui leur sont directement reliés. Nous avons fouillé exhaustivement deux grandes fosses qui étaient comblées exclusivement de cendre, de charbon de bois et de céramique issue directement du fonctionnement des fours. Nous n'avons pu, pour l'heure, percevoir de grandes variations typologiques dans cette série de matériel, mais il ne semble pas y avoir un grand écart chronologique entre la période de fonctionnement de chaque four. Les formes les plus caractéristiques demeurent les mêmes : écuelles à bord rentrant, gobelets cylindriques à flan droit ou concave, urnes peignées et décorées le plus souvent d'incisions, *dolia* à décors d'ondulations faites au brunissoir, coupes, etc.

Fig. 32 : MOULIETS ET VILLEMARTIN
"Lacoste" - Répartition des fours.

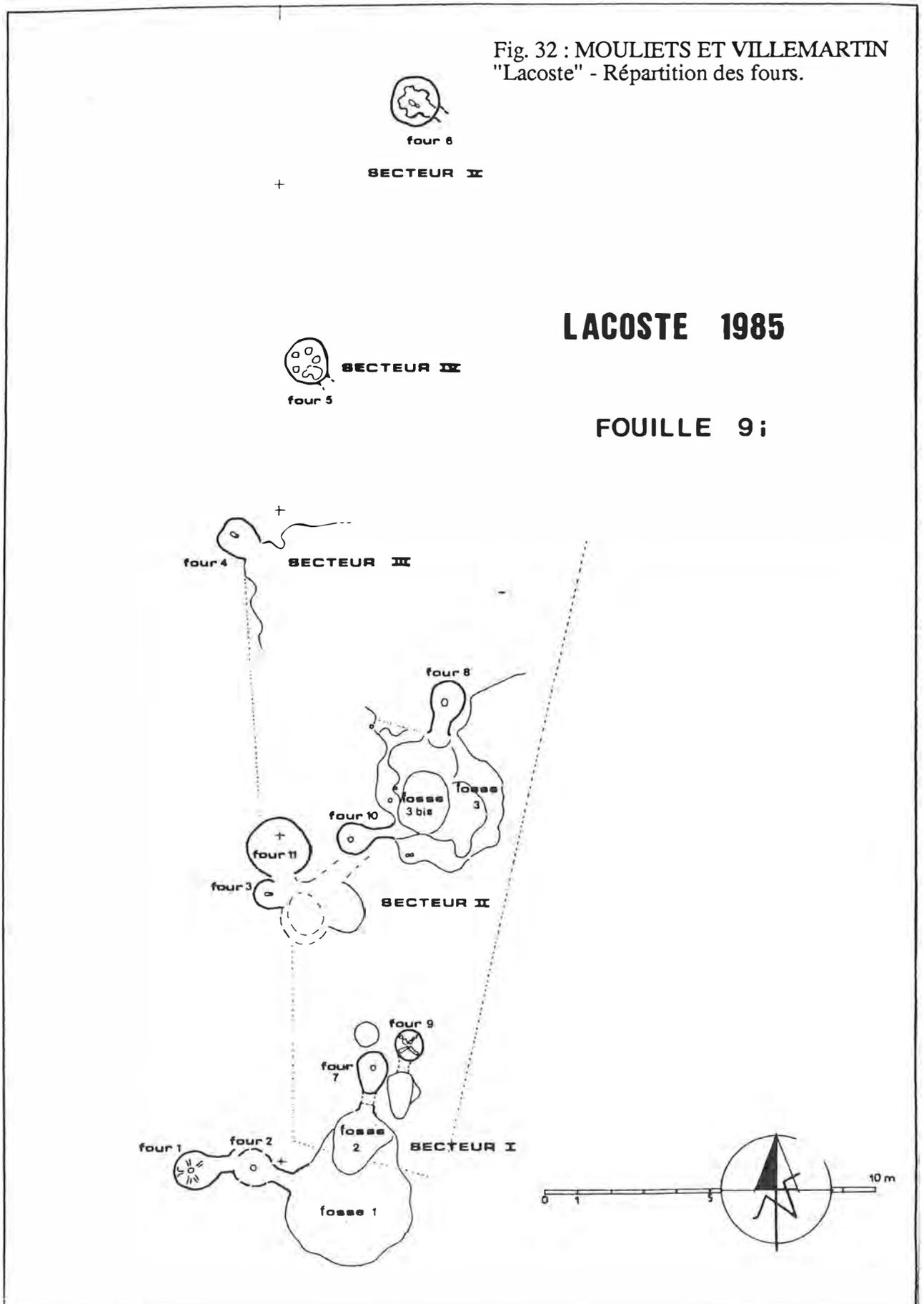




Fig. 33 : MOULIETS ET VILLEMARTIN, "Lacoste" - Vue d'ensemble des fours 7 et 9 et de leur fosse d'accès.

Fig. 34 : MOULIETS ET VILLEMARTIN, "Lacoste" - Détail de la sole rayonnante du four 9.



Commune : Sainte-Florence

Lieu-dit : "Le grands Vignes II"

Type de gisement : Habitat de l'âge du fer

Nature des travaux : Sauvetage urgent

Bibliographie : M. Sireix et J.-P. Mohen, "Le site du premier âge du fer de Saint Pey de Castets (Gironde), dans *B.S.P.F.*, tome 68, 1971.

Responsable : Christian Sireix.

Le site de Sainte-Florence, près de Castillon-La-Bataille, se présente comme un petit plateau délimité sur trois de ses côtés par un ravin. Il s'agit donc d'un éperon, peut-être barré. Des ramassages de surface avaient déjà fait l'objet d'une étude et d'une publication dans la S.P.E. en 1971, par M. Sireix et J.-P. Mohen. Cette étude avait abouti à la datation d'une zone d'habitat des VI^e et V^e siècles avant notre ère.

Notre intervention d'urgence a été motivée par le réaménagement d'une parcelle en bordure de ravin. La fouille rapide a permis de dégager deux états successifs d'habitat : l'un de la première moitié du IV^e siècle avant J.-C., l'autre, plus ancien, de la fin V^e siècle. L'état le plus récent est caractérisé par une habitation dont la partie principale semble se situer dans une zone non menacée, sous des déblais. La partie fouillée de cette habitation est composée par deux petits murs de fondation destinés à supporter une élévation de torchis. Une série de trous de poteaux est à placer en relation avec ce système.

Deux fours de potiers ont été découverts en avant de ce petit appendice. Ces deux fours sont du type paracirculaire à alandier avec, pour chacun d'eux, une fosse d'accès aux dimensions assez réduites. L'état le plus ancien est uniquement caractérisé par une série de plaques-foyer. Les dimensions de ces structures sont inférieures au mètre carré ; elles sont confectionnées à partir d'un plaquage d'argile de 2 à 3 cm d'épaisseur, bien lissé, supporté par un aménagement de tessons de céramique horizontaux, de pierres, ou bien par une plaque-foyer antérieure. Cet ensemble correspond à l'extérieur d'un habitat.

Ce sauvetage urgent des "Grands Vignes II", à Sainte-Florence, est très important pour la connaissance de l'habitat au début du deuxième âge du fer et sa culture matérielle si mal renseignée dans notre région.

Commune : Saint-Genis-du-Bois

Lieu-dit : "Le Bourg"

Type de gisement : Haut moyen-âge

Nature des travaux : Sauvetage urgent

Bibliographie : Labrie (Abbé J.), "Les gallo-romains au centre de l'Entre-Deux-Mers", dans *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, 1909, T. XXXI, p. 138.

Responsable : D. Barraud, 28 place Gambetta, 33000 Bordeaux.

C'est à l'occasion de la reconstruction du mur d'enclos du cimetière qu'une opération de fouille de sauvetage urgent a été mise en place, en collaboration avec le service départemental des Bâtiments de France et la municipalité de Saint-Genis-du-Bois.

La réfection concernait le mur nord-sud qui se trouve en avant de l'église, bordant le chemin communal percé au XIX^e siècle. L'église fait face à une motte castrale (voir plan parcellaire) partiellement entamée par des travaux agricoles. Au siècle dernier, des sarcophages mérovingiens avaient été découverts lors de travaux de voirie. L'abbé Labrie signalait la présence de sarcophages monolithes et de mobilier archéologique typique, malheureusement disparu depuis (plaque-boucles, scromosoxes et fibules).



Fig. 35 : SAINTE-FLORENCE
"Le grand vignes".
Mur n°1 (détail).

Fig. 36 : SAINTE-FLORENCE
"Le grand vignes".
Echantillonnage de la céramique
des deux principaux états.

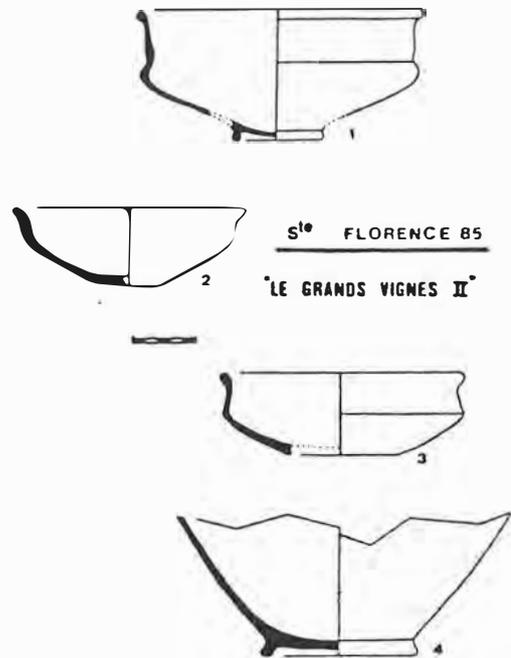


Fig. 37 : SAINTE-FLORENCE
"Le grand vignes".
Plaque-foyer n°1 au cours de son démontage





Fig. 38 : SAINT-GENIS-DU-BOIS, "Le Bourg" - Vue d'ensemble du secteur fouillé. Sur la droite, mur d'accès à l'église avec réemploi de sarcophages détruits. A gauche, mur tardif. (Cliché D. Barraud).

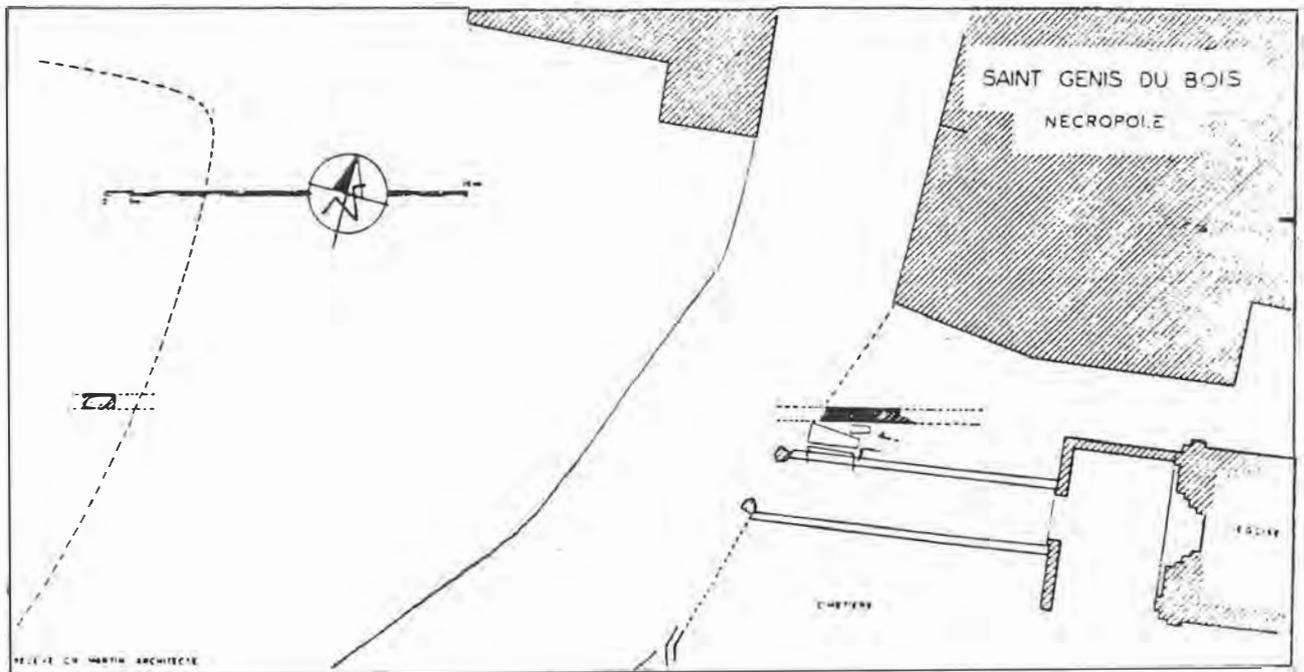


Fig. 39 : SAINT-GENIS-DU-BOIS, "Le Bourg" - Situation cadastrale et emplacement des fouilles. (Dessin Ch. Martin).

Le démontage du mur de terrasse du cimetière devait nous permettre de vérifier les données archéologiques anciennes. Effectivement, cinq sarcophages ou restes de sarcophages ont été retrouvés. De nombreux éléments de couvercle en bâtière et de cuve ont été aussi dégagés du mur d'accès à l'église, où ils se trouvaient en réemploi. Le type même des tombes (sarcophages monolithes sans évidemment céphalique, avec couvercle en bâtière et décorations de stries) incite par analogie à dater cet ensemble de l'époque mérovingienne (VIe-VIIIe siècles).

Un seul sarcophage a pu être fouillé, avec la collaboration d'Henri Dudoy, du Laboratoire d'Anthropologie de Bordeaux I. Il s'agit de la sépulture d'un tout jeune enfant de moins d'un an probablement (étude anthropologique en cours). Enfin, les dégagements successifs ont permis de mettre en évidence les restes d'un mur tardif, probablement du Bas-Empire ou du haut Moyen-Age, qui limitait au nord la nécropole. L'étude de la stratigraphie a montré que plus aucune sépulture n'était visible au delà de cette structure.

Commune : SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL

Lieu-dit : "Ville de Brion"

Type de gisement : Agglomération gallo-romaine avec occupation protohistorique

Nature des travaux : Fouille programmée (chantier école)

Bibliographie : R. Etienne, *Bordeaux Antique*, Bordeaux, 1962, p. 150 ; Ch. Galy-Aché, "Noviomagus perdu et retrouvé", *Archéologia*, 32, 1970 ; *GALLIA*, Informations archéologiques, 1967, 25, p. 329 ; 1969, 27, p. 350 ; 1977, 35, p. 451 ; 1979, 37, p. 496 ; 1981, 39, p. 480 ; 1983, 41, p. 470 ; R. Boudet, "L'habitat gaulois de Brion à Saint-Germain-d'Estueil et le Noviomagus de Ptolémée" dans *Bull. Société Archéol. et Hist. du Médoc*, n°1, 1984, p. 19-39.

Responsable : Pierre Starny, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, 26-28 place Gambetta, 33074 Bordeaux Cédex.

Le site se présente sous la forme d'une plateforme calcaire oblongue qui domine le marais. Le socle est quasiment à nu aux deux extrémités du gisement. Le couvert végétal actuel est principalement constitué de prairies et de bois de feuillus mixtes, ces derniers implantés de manière préférencielle sur les points hauts du site, là où le socle est le plus proche. La fouille de 1985 a été menée au centre d'un grand espace de prairie, sur un léger vallonnement constitué par des sédiments argileux naturels.

Du nord au sud, à l'issue de la campagne de 1985, il est possible de distinguer quatre ensembles principaux :

Au sud-ouest du gisement et en marquant la limite dans ce secteur, a été repérée à la faveur du curage d'un fossé de drainage, une voie construite, de direction sud-ouest nord-est. L'ouvrage est implanté non sur la plateforme elle-même, mais sur son piémont, à la zone de contact du marais. L'extrémité sud-ouest de la plateforme elle-même est occupée par les très importants vestiges d'un théâtre antique dont les structures essentielles, hormis les gradins, sont encore conservées : murs porteurs de *cavea*, mur de scène, accès, etc... Les parements visibles de l'ouvrage sont montés en petits moellons réguliers de calcaire dur joints au fer, à l'exception des extrémités de la *cavea*, construite en moyen appareil et en molasse.

De plus, grâce aux récents travaux de mise en valeur du site de Brion effectués par l'Association des Amis du Site, le secteur du théâtre a été débroussaillé, facilitant la compréhension des structures conservées en élévation ou apparentes. On y distingue donc actuellement un habitat castral complexe, formé d'une motte associée à une tour effondrée entourée d'un fossé (l'ensemble était implanté sur la scène du théâtre dont la *cavea* au sud, et les parties conservées du mur de scène, au nord, servent de protection "naturelle") prolongée au nord par une basse-cour isolée par un accident naturel du terrain où l'on

aperçoit l'ouverture de quelques silos creusés dans le calcaire qui affleure. Nous sommes donc en présence, semble-t-il, d'un habitat castral fossile et sans descendance qui possède une originalité toute particulière due à son implantation isolée en plein marais et à son adaptation à un monument antique.

FOUILLES 1985

Autour du point culminant du site (7 m N.G.F.), un ensemble de bâtiments, en l'état, assez hétérogènes, parmi lesquels on reconnaît néanmoins un plan comparable à ceux des îlots dégagés dans la zone centrale.

La zone décapée, 1 200 m² environ, couvre un ensemble urbanistique homogène composé de deux corps de bâtiments principaux implantés de part et d'autre d'un espace ouvert dans l'axe duquel se trouve, au sud, un petit bâtiment de plan carré, encore incomplètement dégagé, mais très visible sur les clichés aériens. Les deux îlots présentent un plan au sol qui, à quelques détails près, offre une similitude quasi-complète : on distingue dans les deux cas à l'est une enfilade de pièces de faible profondeur (2,50 m en moyenne), et à l'ouest une deuxième rangée de cellules de surface nettement supérieure. Dans les deux cas aussi, on note la présence en arrière de la façade ouest de chaque îlot d'un mur, d'orientation sensiblement différente de celle de l'ensemble des autres vestiges. En l'état actuel de la fouille, il ne semble pas que ces constructions puissent correspondre à un état architectural chronologiquement différent de l'ensemble.

Zone 1 - Architecture

A l'exception d'un certain nombre de structures bâties sans fondation et pratiquement sans liant, l'ensemble des murs sont construits en petit appareil régulier lié au mortier de chaux. Il s'agit de maçonneries fourrées, proches du type en *emplecton* défini par Vitruve : un bourrage d'éléments de moellons soigneusement calibrés et taillés, souvent jointoyés aux fers.

Au stade actuel de la fouille, la structure du bâtiment paraît curieuse : on n'observe pas d'imbrications des murs qui forment l'enveloppe extérieure de la bâtisse. En particulier, l'angle sud-est ne présente aucun chaînage. De même, certains murs qui, par leur localisation, serviraient uniquement de séparation interne, sont dotés de fonction porteuse. Ce constat révèle sans doute plus un avancement insuffisant de la fouille que l'existence d'un bâti aberrant. L'ensemble des données devra être repris en fin d'opération.

Comme le montre l'étude stratigraphique, les structures ont été très arasées par la mise en culture des lieux, si bien qu'en absence de toute trace d'ouverture et de sols de circulation interne, il est extrêmement difficile d'avoir une idée, même approximative, du plan de fonctionnement du bâtiment. Seule la disposition des pièces les unes par rapport aux autres et leur forme respective permettent d'avancer l'hypothèse d'un corps de bâtiment arrière (pièces 11-1-2-3-4) desservi par une galerie avant (pièces 5-6, peut être fermées par une colonnade comme le suggère la présence, dans les niveaux de destruction, de quarts de colonne en terre cuite), éventuellement flanquée de tours (cellule 8). L'hypothèse d'un étage n'est pas à exclure.

Stratigraphie de l'îlot 1

Pour l'instant très incomplète, la stratigraphie ne fait apparaître que les niveaux de destruction, d'utilisation et de construction du dernier état de l'îlot 1. Une grande unité stratigraphique existe d'un secteur à l'autre, du moins pour ce qui concerne les niveaux supérieurs. Sous une couche de remanié récent se trouve un autre horizon perturbé sans doute par les labours, qui ont plus ou moins bouleversé les niveaux d'effondrement sous-jacents.

Par exemple, dans les secteurs 3 et 7, la couche de destruction est en place alors que dans les secteurs 4, 5 et 6 celle-ci a été bouleversée par les labours. Les sols construits correspondant à l'état d'architecture ont presque intégralement disparu, sauf dans le secteur 1, 2 et 4, où ont pu être mis en évidence des restes de radier. Dans le secteur 3, la séquence complète correspondant à la dernière occupation, radier, mortier, surfaçade, a été observée. Dans les secteurs 2, 3, et 4, on note la présence des niveaux correspondant à la mise en place et à la construction du quartier : en particulier deux sols de construction (secteurs 2 et 4); un lit de gâche de mortier dans le secteur 3 surmontant un niveau de déchet de taille, provenant sans doute des ravalements à pied d'oeuvre des moellons de parement. Ces niveaux de travail sont la plupart du temps colmatés par un apport volontaire d'argile. Dans les secteurs 7 et 10, les niveaux de destruction recouvrent directement des zones de dépotoir.

Les secteurs 11 et 12 ont livré deux éléments qui sont interprétés comme les aires de travail et de préparation du mortier : dans le secteur 12, une excavation dont les bords sont constitués de gros morceaux de *tegulae* posées de champs contenait une grosse quantité de chaux. Dans le secteur 11, une aire plane dallée de *tegulae* retournées conservait également des traces importantes de mortier sur sa surface et une réserve de tuileau pilé se trouvait à proximité. Ces deux éléments rapprochés l'un de l'autre peuvent faire penser, pour le premier, à une auge de préparation du mortier, pour le deuxième à une aire de gâchage et de préparation des tuileaux.

Enfin, le secteur 1 a livré en fin de fouille les premiers éléments d'une occupation antérieure à la construction de l'îlot qui s'illustrent par la présence d'une plaque-foyer d'argile construite, d'importantes poches et épandages de cendres et d'une fosse circulaire remplie d'huîtres.

Datations

En l'état actuel de la fouille et à l'issue d'une étude préliminaire du matériel recueilli, il est possible d'avancer les datations suivantes : occupation antérieure à l'îlot bâti : période augustéenne ; construction de l'îlot : milieu du Ier siècle ap. J.-C. ; abandon destruction : fin Ier-début IIe siècle.

PROSPECTION ET SONDAGES SUR LA VOIE SUD-EST

A l'occasion d'un curage de fossé à la limite sud-est du site, les premiers éléments d'une voie construite sont apparus sous forme d'une coupe. En 1985, les travaux effectués sur cette voie ont consisté simplement en un nettoyage et un relevé de la coupe et en un décapage superficiel du niveau supérieur de la totalité de l'emprise et sur 4 m de largeur environ. La coupe révèle la présence de deux états superposés, présentant chacun des ornières dont l'entraxe interne mesuré sur le deuxième état est d'un mètre quarante en moyenne. Aucun élément sûr de datation n'a été découvert à ce jour, mais aussi bien la structure de la voie que la présence dans les recharges de *tegulae* pilées amènent à penser qu'il peut s'agir d'une voie antique liée à l'existence du site de Brion.

ANNEXE

Le stage de formation archéologique

Le stage avait pour public, pour l'essentiel, des étudiants de 2e année du DEUG d'Histoire, qui suivent les enseignements de l'U.V. Antiquités Nationales à l'Université de Bordeaux III, quelques étudiants d'Histoire de l'Art de la même Université et quelques responsables associatifs régionaux. Son but était de donner une initiation pratique aux sources archéologiques de la connaissance historique (en Antiquités Nationales), une initiation sommaire au traitement des documents, à leur enregistrement et à leur analyse, une idée de l'immense champ d'investigation et de recherche qui sépare les connaissances historiques des réalités qui servent à les bâtir.



Fig. 40 : SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL, "Ville de Brion" - Fosse dépotoir et plaque-foyer construite. (Cliché DAHA).

Fig. 41 : SOULAC, "La Négade" - Vue du premier site.



Son objet était double : initiation au travail sur le terrain et en atelier ; initiation théorique à la recherche archéologique. Le résultat le plus important est sans doute la prise de conscience de la nature des documents de la recherche archéologique et de certaines réalités de celle-ci. Et par suite, 1°) du caractère aléatoire ou fragile de certains résultats présentés par l'enseignement universitaire ; 2°) de la nécessité de progresser dans la recherche, l'analyse, l'interprétation des données ; 3°) des exigences des disciplines archéologiques. Il est certain que, pour les participants, l'archéologie ne pourra être dorénavant considérée comme un délassement de week-end, mais elle sera véritablement reconnue comme un ensemble de disciplines qui s'intègrent aux sciences historiques. En ce sens, ce stage a été vraiment une découverte pour la plupart.

Par ailleurs, on a pu clairement observer au cours du stage le progrès de la prise de conscience de la variété des connaissances nécessaires, des disciplines et des méthodes à mettre en œuvre dans la recherche archéologique. Plus la fin des stages approchait, plus était perceptible le souci d'être initié aux différentes disciplines proposées et vif le regret parfois de ne pouvoir être tous initiés à tout. Les participants ont pris un réel intérêt aux différentes activités du stage (avec des nuances suivant les goûts de chacun). Cela vient de la distance qui demeurait, à la fin des stages, entre les prises de conscience dont il a été question plus haut et l'assimilation des enseignements du stage, encore insuffisante ou imparfaite. D'où vient d'ailleurs sans doute en partie le souhait exprimé par un nombre notable de participants de poursuivre une initiation à l'archéologie ou d'entreprendre de nouveaux stages ?

Commune : SOULAC-SUR-MER

Lieu-dit : "La Négade"

Type de gisement : Premier âge du fer

Nature de l'intervention : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : Bruno Bizot, I.T.A. à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.

Le recul progressif du front de mer au sud de la pointe de Grave met au jour et détruit chaque année les vestiges de l'occupation protohistorique et gallo-romaine de cette portion de littoral. A l'automne 1985, une fosse de taille importante fut signalée par M. Moreau ; une fouille d'urgence était entreprise en octobre.

La fosse a été creusée à partir d'un horizon de sable gris, très tassé en surface et réputé, dans le contexte local, contemporain de l'Age du fer. De forme oblongue et profonde de 1,20 mètre en moyenne, l'excavation ne comporte au fond, comme sur ses parois, aucun relief ou aménagement permettant de lui attribuer une fonction particulière. De plus, sa profondeur est insuffisante pour atteindre les couches d'argile présentes dans le sous-sol ; il ne s'agit donc pas d'une fosse d'incinération.

Le comblement de la fosse ne nous éclaire pas plus sur sa raison d'être. Le processus de remblaiement a été entamé sans doute peu de temps après le creusement du trou, si l'on en croit la nature du matériau tapissant le fond : du sable sans aucun élément organique. Les couches de remblai supérieur sont une alternance de sables gris ou jaunes, déposés par l'eau ou le vent, et d'argile noire contenant de gros éléments végétaux. L'ensemble est clos par une couche d'argile noire très tassée, marquant un niveau de circulation.

Durant son comblement la fosse servit de dépotoir. Le matériel archéologique est présent dans toutes les couches avec des densités variables. L'ensemble des éléments recueillis est datable du premier Age du Fer. La céramique est représentée par des fragments d'augets, de piles de four à auget, quelques formes d'urnes de coupe et de vaisselle. Les éléments lithiques sont également très nombreux : pointe de flèche, percuteur, nucleus, grattoirs, perçoir et éclats divers présentant des traces d'utilisation.

La présence de fosses sur ce littoral n'est pas rare. Leur découverte reste cependant toujours le fait du hasard puisqu'aucune prospection de surface systématique ne peut-être envisagée actuellement, le terrain étant entièrement occulté par les formations dunaires. L'absence apparente, ou réelle, de relation avec un contexte plus structuré ne permet pas de préciser la fonction de ces manifestations anthropiques, qui ne sont pas plus éclairées par la fouille. Cette intervention contribue donc simplement à préciser la cartographie de l'occupation du sol sur ce territoire et permet la collecte d'un matériel précieux pour l'étude plus générale du contexte.

Commune : SOULAC-SUR-MER

Lieu-dit : "Pointe de la Négade"

Type de gisement : Néolithique

Nature de l'intervention : Fouille programmée

Bibliographie : -

Responsable : Jacques Moreau, "La Grande Matte", 33123 LeVerdon-sur-Mer.

Après 18 campagnes de fouilles sur le site archéologique de la Pointe de la Négade et le décapage systématique de 1850 m² de sol antique contenant des vestiges en majorité d'époque gallo-romaine (50 av. J.-C. à 150 ap. J.-C.), nous sommes arrivés à l'épuisement du secteur.

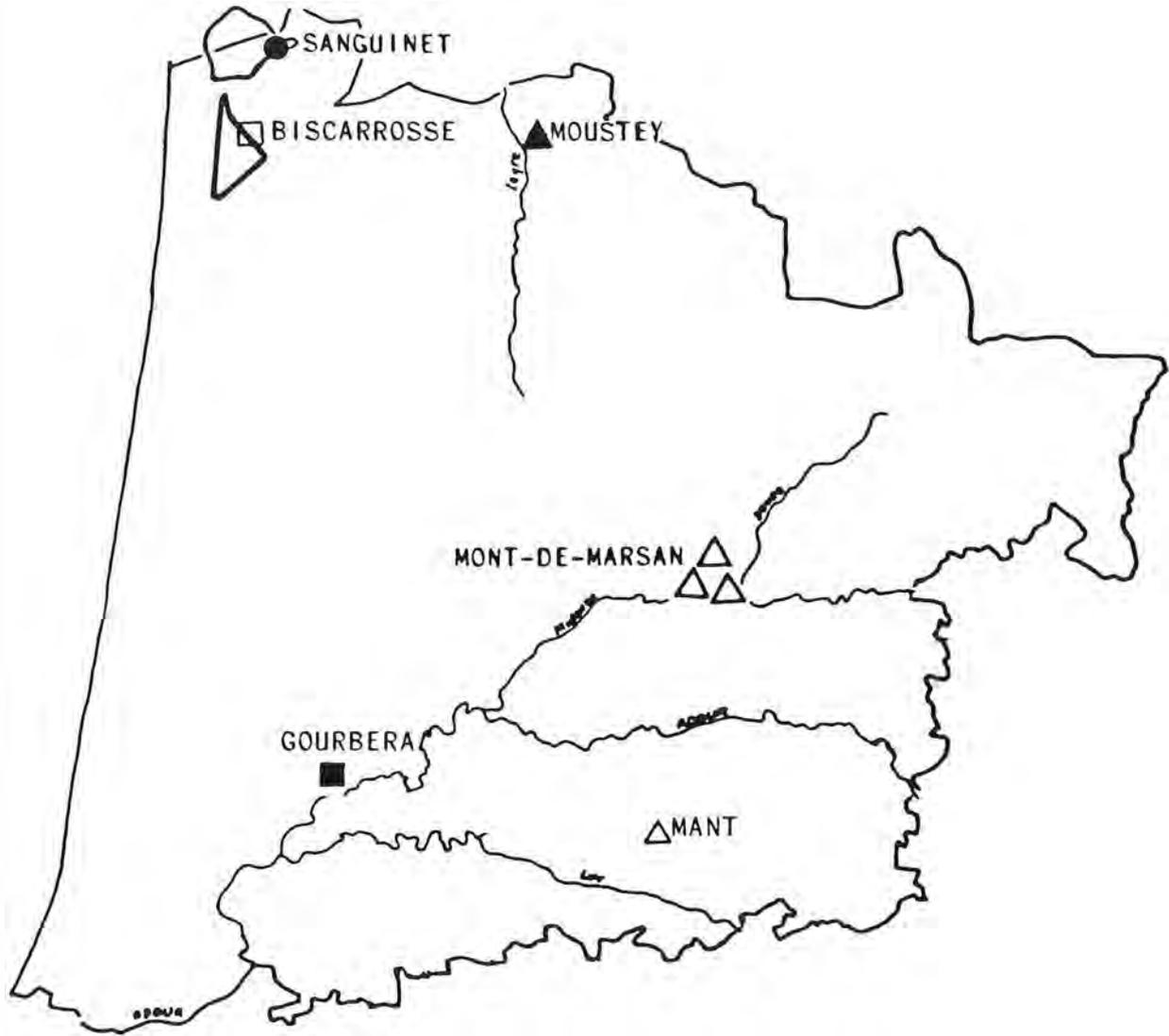
La campagne 1985 n'a plus révélé qu'un faible épandage de tessons de poterie en surface. Cependant les observations de la zone profonde, vers 50-60 cm, ont permis la découverte de quelques tessons attribuables au Néolithique final (civilisation de Peu Richard) notamment des anses tunnillées qui montrent bien que tout le long de la côte médocaine l'homme est installé depuis une haute Antiquité.

Toute cette zone devra rester sous surveillance permanente car le recul de la côte peut à tout moment permettre de nouvelles découvertes dont le sauvetage, quelquefois en catastrophe, est indispensable.

* * *

LANDES

Explorations archéologiques en 1985
(Fig. 42)



AGE DU FER,
GALLO-ROMAIN
HAUT-MOYEN-AGE



FOUILLE
PROGRAMMEE



SAUVETAGE



SONDAGE
PROSPECTION



MOYEN-AGE, MODERNE

Commune : MANT

Lieu-dit : "Las Bachottes" (Cimetière de Monget)

Type de gisement : Enceinte

Nature des travaux : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : Dominique Roux, Le Château, Monget, 40700 Hagetmau.

L'enceinte de Mant, repérée par photographie aérienne en 1983 (cf F. Didierjean, *Bull. A.A.A.*, 3, 1984, p. 118), a livré en surface, lors de contrôles au sol, un abondant mobilier. L'étude de celui-ci permet de distinguer deux ensembles se rapportant respectivement aux époques protohistorique et médiévale.

La menace des labours profonds a été l'occasion de vérifier, par une succession de sondages, le potentiel archéologique du site, son état de conservation et sa séquence chronologique d'occupation. Les travaux, menés en juillet 1985, ont permis de mettre en évidence :

- un état inégal de conservation du site : les couches conservées vont en s'épaississant du sommet vers le bas de la pente;

- une occupation médiévale présentant deux époques distinctes :

- * *époque 1* : habitat, silos, trous de poteaux sans organisation apparente eu égard à la petite surface décapée, foyers liés à la pratique de la métallurgie du bronze...

- * *époque 2* : implantation d'une nécropole dans le tiers sud de l'enceinte.

Les séries de céramiques prélevées sont trop atypiques pour permettre la construction d'un chronologie pertinente.

Un sondage sur l'emplacement du rempart (qui existait encore en élévation en 1980, date de son arasement pour mise en culture) a mis en évidence sa constitution (argile) mais n'a pas permis d'obtenir d'éléments pouvant éclairer sa chronologie.

Aucune structure ou niveau d'époque protohistorique, lié au matériel récolté en surface, n'a été observé dans la partie explorée du site.

Commune : MONT-DE-MARSAN

Lieu-dit : "Calle de l'abreuvoir", Le Lido.

Type de gisement : Habitat urbain

Nature des travaux : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : Dominique Roux, Le Château, Monget, 40700 Hagetmau.

La construction d'un immeuble d'habitation le long de la Calle de l'Abreuvoir a été, entre mars et juin 1985, l'occasion de mener une fouille de sauvetage sur un terrain situé entre les aménagements de la fin du XIXe siècle du bord de la Midouze et le tracé hypothétique du rempart médiéval du Bourg de Mont-de-Marsan.

Les apports principaux de la fouille confirment l'image du site proposée par une gravure de 1830, c'est-à-dire :

- absence de constructions et d'aménagements sur le site qui, jusqu'à la fin de l'époque moderne, se présente comme une pente abrupte vers la Midouze;

- apports de remblais et constitution d'une terrasse, dans la première moitié du XIXe siècle, consécutifs à l'aménagement d'un bassin dont la fonction n'a pu être précisée (abreuvoir ?) ;

- comblement du bassin, sans doute contemporain de l'aménagement de la Calle de l'Abreuvoir, vers 1870.

La structure limitant le site au nord, située sur le tracé hypothétique du rempart médiéval, apparaît comme étant une construction composite, formée par la juxtaposition d'ouest en est :

- d'une portion de mur appartenant à un édifice médiéval ou moderne (il n'est pas possible de préciser si nous avons affaire à un bâtiment venant se coller à un mur préexistant ou à une construction homogène dont la façade méridionale aurait fait office de rempart) ;

- d'un mur d'époque contemporaine, incluant une fontaine rapportée par placage, dont la construction semble liée à l'aménagement de terrasses sur l'arrière des maisons de l'actuelle rue Frédéric Bastiat (ancienne rue du Port).

Une intervention à venir est prévue au nord de ces structures. Des échantillons de mortier et de roche ont été systématiquement prélevés, dans l'optique d'une étude globale des éléments attribués au "rempart médiéval" de la ville.

Commune : MONT-DE-MARSAN

Lieu-dit : "rue Victor-Hugo"

Type de gisement : Habitat médiéval et moderne

Nature des travaux : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : Dominique Roux, Le Château, Monget, 40700 Hagetmau.

Les recherches menées sur le site de l'extension de l'actuel Conseil Général des Landes, dont les premiers résultats avaient été présentés "à chaud" l'an passé, se sont poursuivies jusqu'au 15 mars 1985 (cf. *Bulletin* n° 3). L'étude est actuellement en cours (avec la participation financière du Conseil Général des Landes) et, en attendant de publier de façon exhaustive les ensembles mobiliers et leur contexte archéologique, nous présenterons cette année les principaux acquis et les thèmes de réflexion qui s'en dégagent. Nous rappellerons brièvement auparavant les conditions matérielles de développement du chantier, ainsi que les éléments acquis antérieurement qui ont permis de fixer la problématique générale de l'intervention.

Les parcelles concernées se trouvent situées à l'extrémité orientale des limites supposées du castelnau édifié au milieu du XIIe siècle par Pierre de Lobaner, vicomte de Marsan. Cet ensemble, dont la limite sud est, de toute évidence, le Midou, possède une limite nord mal identifiée, généralement assimilée à l'actuelle rue Victor-Hugo.

A proximité immédiate du site (moins de 50 mètres vers le sud-est), sur l'emplacement de l'actuel Musée Dubalen, des fouilles, consécutives à l'aménagement de celui-ci, ont été menées en 1975. Leur publication sommaire dans le *Bulletin de la Société de Borda* présente les témoins matériels d'une occupation qui se serait étendue "du Néolithique à nos jours ...". Le mobilier issu de ces recherches est aujourd'hui conservé au Musée de Mont-de-Marsan.

Un premier examen rapide de cet ensemble ainsi que la compilation des sources et des études existantes nous ont permis, compte tenu de la disponibilité du terrain, d'articuler la stratégie de fouille autour des problèmes suivants :

- chronologie et caractérisation des occupations du site ;
- détermination des limites orientales et septentrionales du castelnau primitif.

Calendrier :

Le chantier s'est déroulé du 15 novembre 1984 (fin de la démolition du pâtre de maisons) au 15 mars 1985 ; le site n'a pu être décapé en totalité que le 22 décembre. La fouille a dû être interrompue du 7 au 20 janvier, la neige et le gel rendant impossible toute intervention sur le terrain. La négociation menée, pendant la première moitié du chantier, "au jour le jour", a rendu difficile toute réelle planification des tâches.

Les principaux résultats apparaissant à la lumière de l'étude en cours sont les suivants :

Stratigraphie :

Les données sont issues :

- de coupes "de référence", établies sur toute la largeur du site et arbitrairement positionnées ;
- de coupes "ponctuelles", destinées à régler des problèmes particuliers (position stratigraphique de telle ou telle structure ...).

La caractéristique générale est la faible puissance stratigraphique du site (0,60 m à 1m) et la perforation totale des couches archéologiques par les structures bâties, qui s'enfoncent profondément dans les sables géologiques et découpent le site en séries de lambeaux d'occupation.

La séquence d'occupation peut être établie comme suit :

- Bronze final/âges du fer, puis solution de continuité jusqu'aux XIIIe-XIVe siècles à partir desquels l'occupation apparaît continue, sous des formes diverses, jusqu'à nos jours.

Hormis pour une petite partie du site, présentant des traces d'occupation ancienne peu denses et d'importants remblais modernes, la stratification intéresse essentiellement l'époque médiévale. En effet, la phase d'occupation "en dur" du site qui apparaît intervenir, selon les zones, entre le début du XIVe siècle et l'extrême fin du Moyen-Age, semble clore le processus de sédimentation. Les traces de l'évolution chronologique ne sont plus à rechercher dans l'empilement des couches mais dans l'analyse des élévations (reprises, gauchissements ...). Ces observations n'ont malheureusement pu être effectuées eu égard au démarrage de l'opération de sauvetage, postérieure aux démolitions (cf. *supra*). Une maison du XVIIIe siècle a cependant été relevée et photographiée par les services de l'Inventaire Général, avant sa destruction.

Parmi les observations stratigraphiques importantes, il nous semble intéressant de mentionner ici l'apparition, lors du décaissage final, d'une importante structure excavée (fossé de 4 m de large) comblée avec du matériel céramique glaçuré homogène et qu'il serait tentant, de par sa position et sa configuration, d'assimiler à une limite du castelnau primitif.

Planimétrie :

Il n'est bien sûr pas possible de proposer une succession de visions globales du site pour chaque grande époque chronologique. Nous disposons, plutôt, d'une juxtaposition d'ensembles, présentant chacun une cohérence chronologique propre, ayant fait l'objet d'études particulières.

Les hasards de la conservation des restes ont ainsi déterminé sur le site trois zones que nous avons étudiées plus spécialement. Il nous a été possible d'isoler :

- une zone de constructions en terre crue et bois, constituée d'une juxtaposition et d'une superposition de sols en terre battue, de foyers ouverts construits en carreaux ou simplement constitués d'une plaque d'argile, d'éléments de cloisons (poutres, briques crues, etc.). Plusieurs états successifs ont été observés, le dernier présentant un abandon brutal à la suite d'un incendie (couche de tuiles entremêlées, de poutres carbonisées scellant un sol sur lequel reposent des poteries brisées et un mobilier métallique relativement abondant). Dans ce secteur, l'effort de fouille a porté sur la recherche de restitution de plans des structures légères, sur la fouille fine de niveaux d'occupation les plus étendus possibles, sur l'extraction de séries céramiques homogènes et bien situées en stratigraphie.

- une zone de construction en moellons de calcaire coquiller présentant une juxtaposition de pièces carrelées et pavées, qui constitue l'ensemble d'habitation "en dur" le plus ancien du site. Celui-ci est bien situé en chronologie relative entre les implantations plus anciennes sur lesquelles il repose et les dépotoirs qui perforent ses sols et marquent l'époque de son abandon.

- une zone vide d'occupation permanente et de constructions qui semble être assimilable à un élément de voirie (ornières observées en stratigraphie) superposable à une parcelle très étroite dans le cadastre. Cet axe de circulation débouche sur une aire dégagée (placette, carrefour ?) matérialisée par un niveau de circulation en calcaire coquiller pilé.

Aucune donnée planimétrique n'a pu être obtenue pour l'époque protohistorique, dont le matériel se présente sous forme résiduelle dans le sommet des sables vierges (arasement de l'occupation ou périphérie d'un site ?). L'analyse globale des données planimétriques offre, bien entendu, des renseignements non négligeables sur l'évolution de l'urbanisme (cf. *infra* : Conclusion).

Céramique :

Le mobilier céramique recueilli se rapporte à toute la chronologie du site, de la protohistoire jusqu'au XIX^e siècle. Les conditions d'extraction sont variées et d'inégal intérêt suivant le contexte et la finesse du travail effectué ponctuellement. Trois types de prélèvement ont été effectués : 1- un simple ramassage avec échantillonnage du matériel jugé, sur le terrain, significatif selon des critères sommaires (morphologie et décors) ; 2- une récupération de matériel localisé en stratigraphie et en planimétrie de façon précise (couches identifiées, dépotoirs, puisards, glacières ...) ; 3- un prélèvement de matériel repéré en stratigraphie mais non intégré dans un ensemble planimétrique défini (établissement de stratigraphies de référence).

L'étude de ce matériel, très partielle, permet de proposer quelques axes de recherche généraux fondés sur une première esquisse typo-chronologique :

- *Céramique protohistorique* : il s'agit d'un matériel très fragmenté, apparaissant résiduellement dans les niveaux de sable jaune constituant le substrat des couches anthropiques. Daté du bronze final et du I^{er} âge du fer, celui-ci présente une cohérence parfaite avec le matériel provenant des fouilles Schmitt réétudié par D. Roux, G. Lagardère et P. Raymond.

- *Céramique médiévale* : l'étude de ce matériel pose quelques problèmes en l'absence de séries de référence, absence qui n'est que le reflet des lacunes de la recherche archéologique médiévale landaise. Certes, les analogies avec le matériel découvert par Schmitt sont nombreuses, mais leur récupération hors de toute notion stratigraphique rend leur utilisation difficile au delà de leur seule présence. Le matériel de la "rue Victor Hugo" est d'origine strictement locale, aussi les comparaisons avec le matériel médiéval des régions

limitrophes ne pourront être effectuées qu'après une maîtrise parfaite de la typo-chronologie relative du site. Les commentaires qui suivent sont donc volontairement sommaires et proposés à titre indicatif.

Un premier ensemble, caractéristique de la première occupation médiévale reconnue, est constitué de céramiques grises (cuisson réductrice) typique du matériel généralement rencontré sur les sites médiévaux antérieurs à l'apparition effective des productions glaçurées. Il s'agit d'un matériel démontrant une bonne maîtrise de la technologie céramique. Ce sont essentiellement des poteries culinaires (marmites avec ou sans anses) et des vases de stockage (poteries ventrues à large ouverture et bec tubulaire sous la lèvre).

Un second ensemble, contemporain des premiers niveaux construits "en dur", est caractérisé, d'une part, par l'apparition de céramiques glaçurées (glaçure vert-jaune mouchetée, brillante) et d'autre part, par la généralisation, à côté des céramiques grises, des poteries cuites en atmosphère oxydante (pâtes beiges et orangées).

Le matériel présente globalement une plus grande diversité des formes (cruches, marmites, mortiers...) et une certaine diversification de la qualité avec, d'un côté, des produits "luxueux" et, de l'autre, des productions véritablement communes.

- *Céramique moderne* : plusieurs dépotoirs ont été fouillés et ont fourni un échantillonnage étendu de la vaisselle domestique du XVI^e au XIX^e siècle.

La présence du matériel du XVI^e siècle est particulièrement liée à l'abandon de la première construction en dur du site. L'accroissement du catalogue des formes et des décors est accentué par rapport aux périodes précédentes avec la généralisation des formes ouvertes notamment (plats et écuelles à anses horizontales).

Le matériel des XVIII^e et XIX^e siècles permettra un inventaire intéressant de la céramique usuelle de ces époques à Mont-de-Marsan. Un certain équilibre s'établit entre la vaisselle commune destinée à la cuisine (bannes, marmites, assiettes...) et une vaisselle plus luxueuse dont la trace se retrouve dans les inventaires après décès des familles bourgeoises : faïences et porcelaines d'origine locale (Samadet) ou plus lointaine (Bazas, Rouen, Delft...).

Matériel métallique :

Le matériel métallique est moyennement abondant et assez banal pour un site médiéval de ce type : outillage (serpe, hache...) éperons, boucles de ceinture, élément décoratif, etc. Une partie importante de ce mobilier a été découverte abandonnée sur les sols en terre battue rubéfiée, dans la zone de construction en matériaux périssables (première occupation médiévale reconnue). De plus, 29 monnaies et méreaux ont été trouvés dont 26 en contexte stratigraphique précis. Il faut leur ajouter deux poids monétaires médiévaux (étude M. Dardey). Ce matériel est en cours de restauration au laboratoire de Draguignan, à la charge du Conseil Général des Landes.

Conclusion :

Les éléments précédemment exposés nous suggèrent pour le site l'évolution de l'implantation suivante :

- Occupation protohistorique dont la nature n'a pu être déterminée (bronze final/âges du fer)
- Solution de continuité pour l'époque gallo-romaine et le haut Moyen-Age.
- Occupation au Nord du Castelnau sous forme de constructions précaires (bois, terre crue) ;

- Une première phase de construction en dur, après comblement du fossé observé, peut être située à la charnière XIV-XVe siècle ;

- L'extension des constructions en dur à la totalité du site ne semble intervenir que "tardivement" (XVIe siècle ?) et s'organise véritablement en tenant compte de la Grand-Rue (position des façades).

Il s'agit d'un schéma simplifié, élaboré, se référant uniquement aux observations faites au cours de la fouille. Ceci nous a amené à proposer une chronologie relative située par le matériel céramique avec toutes les réserves d'usage. Le hiatus qui en découle vis à vis des autres sites montois et des analyses historiques antérieures pourra être discuté et remis en cause dans le cadre d'une synthèse générale.

Commune : SANGUINET

Lieu-dit : "Le Lac"

Type de gisement : Age du fer et gallo-romain

Nature des travaux : Fouille programmée

Bibliographie : -

Responsable : Bernard Maurin, Collège de Parentis, 40160 Parentis-en-Born.

Au cours des campagnes qui se sont succédées depuis que des autorisations de fouilles sont accordées pour les sites sublacustres de Sanguinet (première autorisation de prospection en 1976), nous pouvons constater une évolution intéressante de la problématique. De ponctuelle, elle est devenue beaucoup plus générale. Tout d'abord, les orientations de recherches concernaient des points bien particuliers : *fanum*, espace d'habitat (I), franchissement de la voie romaine, dérivation de la voie. La découverte du site préhistorique et les fouilles systématiques entreprises à partir de 1980 ont considérablement élargi notre champ de vision.

Devant les nombreux indices qui permettent d'établir des liaisons entre le site gallo-romain et le site protohistorique, nous cherchons à établir les liaisons chronologiques entre ces deux espaces d'habitat, tout en essayant de préciser les fourchettes de datations relatives à l'occupation de ces sites. Notre recherche va dans le sens d'une étude générale de l'occupation des bords de la Gourgue, du Second Age du Fer à l'époque gallo-romaine, en liaison avec l'évolution du lac, responsable des déplacements des habitats et des franchissements de la rivière au cours de cette longue période.

A - ESPACE PROTOHISTORIQUE DE L'ESTEY DU LARGE

1) Fouille stratigraphique

Notre effort a porté cette année sur une extension de la prospection stratigraphique. Si en 1984 l'expérience n'avait concerné que 1 m² (expérience intéressante puisqu'elle avait permis de définir les différentes couches de terrain jusqu'à 80 centimètres en dessous du sol du lac), nous avons entrepris cette année une fouille stratigraphique portant sur 16 m² (4 x 4 m). Il nous a fallu inventer des techniques qui ont d'ailleurs évolué pendant le cours même de la fouille ; les résultats archéologiques de cette recherche, qui s'avère très lente, sont d'ores et déjà prometteurs.

En 1984, la zone présentant un intérêt archéologique se situait entre les niveaux 0 et -60 cm. Nous avons donc choisi de ne baliser que trois couches de 20 cm. Mais si cela s'avérait nécessaire nous pourrions effectuer des prélèvements dans la structure actuelle jusqu'à la cote -80 cm, ceci pour une surface de 1 m².

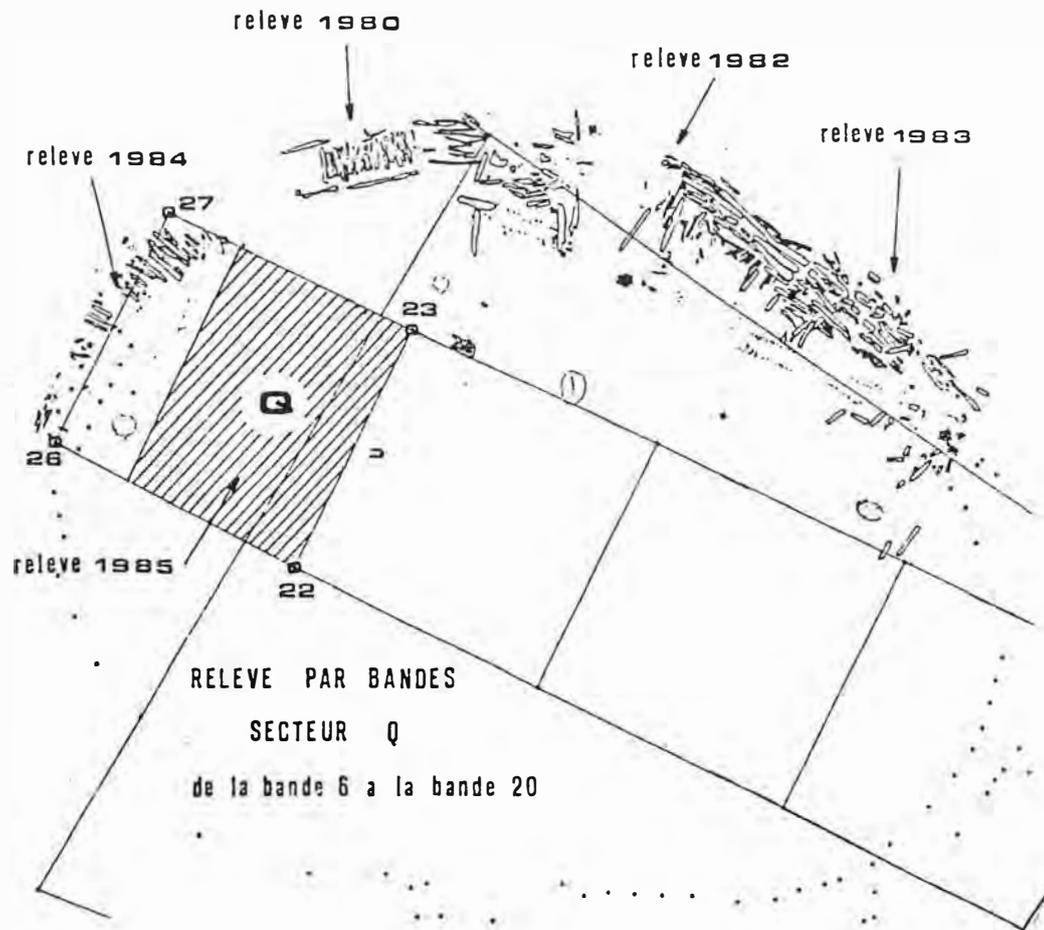
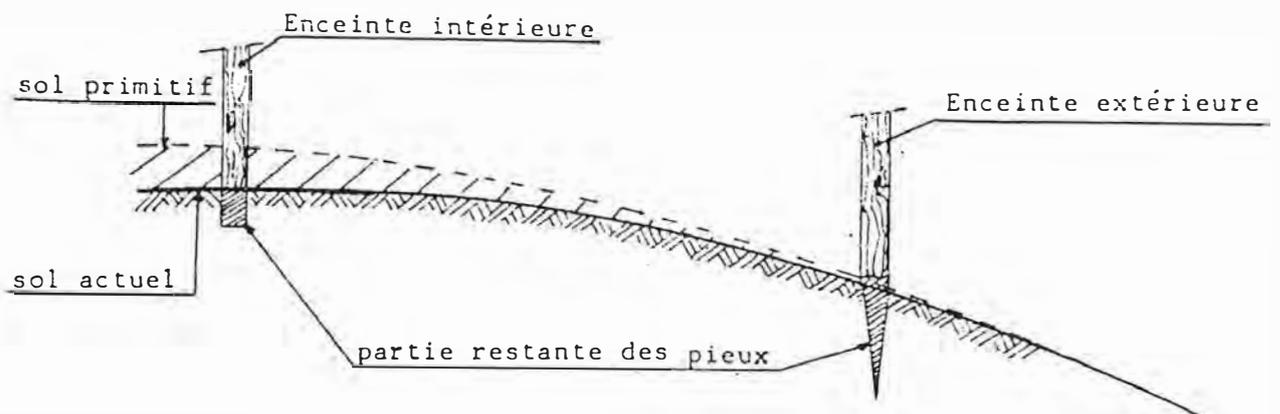


Fig. 43 : SANGUINET, "Le Lac" - Relevé par bandes du secteur Q.

Fig. 44 : SANGUINET, "Le Lac" - Morphologie des pieux de l'enceinte.



La céramique prélevée cette année sur les 16 m² de la stratigraphie s'apparente dans son ensemble à celle décrite lors des campagnes précédentes. Il s'agit de céramique noire ou grise non tournée, de texture grossière. Nous notons les mêmes formes : vases, jattes, marmites. Sur 67 lèbres (11,5 %) inventoriées cette année pour la céramique non tournée, 16 d'entre elles (23,88 %) présentent des décors d'incisions faites soit à l'ongle, soit à la baguette. Nous rencontrons également un décor pointillé sur le haut de la panse pour deux fragments.

2) Prospection de surface : espace Q

Trois cents mètres carrés ont été explorés. Le secteur Q est délimité au nord par les balises 23-27 et au sud par les piquets 22-26 ; il représente un carré de vingt mètres de côté, divisé en vingt bandes d'égales dimensions, orientées nord-sud. Des cordeaux de couleurs vives, étiquetés tous les mètres, matérialisent au sol des couloirs de 1 mètre de large sur vingt de long. Le relevé et les prélèvements sont effectués suivant la méthode du "relevé par bandes", définie au cours des précédentes campagnes.

L'étude de la céramique collectée en 1985 ne bouleverse guère les données archéologiques et chronologiques exposées dans le rapport d'activités 1984 ; 47,56 % des lèbres collectées offrent un décor d'impressions ou d'incisions. Les plongeurs ont relevé cinq tessons de céramiques tournées, agrémentés d'un décor original et jusqu'à ce jour inconnu sur le site. Qu'il s'agisse d'ondulations, de dents de loup ou de lignes obliques entrecroisées déterminant des losanges, l'ornementation d'inspiration gauloise rencontre un support d'excellente facture. Sans doute faut-il voir dans cette céramique un produit d'importation.

3) Les pieux de l'enceinte

Nous nous sommes aperçus cette année qu'au moins deux types de pieux existent ; des pieux équarris, décrits comme l'an dernier (pieu 119), à base plate, mais aussi des pieux bien ancrés dans le sol dont la base est effilée (pieu 105). Il semblerait que les pieux à base effilée soient à l'extérieur de la double rangée formant l'enceinte, les pieux à base plate à l'intérieur. Ceci n'est qu'une constatation sur quelques pieux ; il nous faudra lors des campagnes prochaines étudier avec précision leurs formes, leurs dimensions et leur position relative. Nous en avons prélevé deux, cette année, numérotés (105 secteur T) et (111 secteur P), pour étude. La différence d'enfoncement des pieux confirme l'érosion dont a été l'objet la surface de l'espace d'habitat.

B - SITE GALLO-ROMAIN DE LOSA

Les travaux réalisés en 1984 nous avaient permis de préciser l'axe théorique de la voie romaine. A l'ouest du *fanum*, nous avons entrepris une prospection destinée à recouper le prolongement de cet axe théorique et à définir de nouveaux espaces d'habitat sur une zone encore vierge de recherches, mais apparemment riche en vestiges archéologiques (tuiles, céramiques, etc.).

Nous avons également continué le travail de recherche sur l'ouvrage de franchissement de la voie romaine par le repérage des très nombreux pieux qui restent encore à relever. La structure de l'ouvrage se précise et notre prospection au fond, en liaison avec l'étude bathymétrique, nous permet de mieux définir le franchissement. Le mobilier archéologique relevé cette année sur Losa vient compléter notre connaissance dans ce domaine grâce à la présence de spécimens intéressants (amphores, monnaies, etc.).

Le dégagement du *fanum* a également été poursuivi.

1) L'ouvrage de franchissement

Au cours de la campagne 1985, nous avons poursuivi le relevé des pieux en direction du nord-est, dans l'axe de la voie, parfaitement défini en 1984. La technique utilisée pour le relevé a été la même.

Nous avons pu relever cette année 35 pieux. Les coordonnées traitées par l'ordinateur font apparaître sur la table traçante le prolongement de l'ouvrage de franchissement défini en 1984. Nous remarquons que l'axe de franchissement semble s'incurver légèrement vers l'est. Nous retrouvons les trois alignements parallèles définis l'an dernier. Au cours du relevé, nous avons remarqué, profondément enfouis sous l'épaisse couche de vase, de nombreuses pièces de bois. Un madrier ouvragé (avec mortaise) a été remonté pour étude. Il semble que nous ayons là les vestiges du tablier du pont.

2) Zone d'habitat à l'ouest du fanum

Les recherches dans le lit de la rivière nous ont permis de définir l'axe de la voie romaine. Nous avons pensé qu'il était intéressant de faire porter nos efforts dans le prolongement de cet axe, à une vingtaine de mètres à l'ouest du *fanum*. Pour cela, nous avons matérialisé un axe correspondant au carroyage général et reliant les balises 38, 37 et 36, dans le but de réaliser une prospection linéaire systématique.

La prospection par bande sur l'espace K a permis la découverte d'un dépotoir de céramiques très important, dont l'étude est toujours en cours. Six cent neuf fragments ont été répertoriés, mais il reste encore un important mobilier à analyser dans les mois qui suivent, en particulier de la céramique tournée noire à cuisson réductrice. L'attention a été particulièrement portée sur de nombreux morceaux d'amphores, appartenant à 3 types distincts.

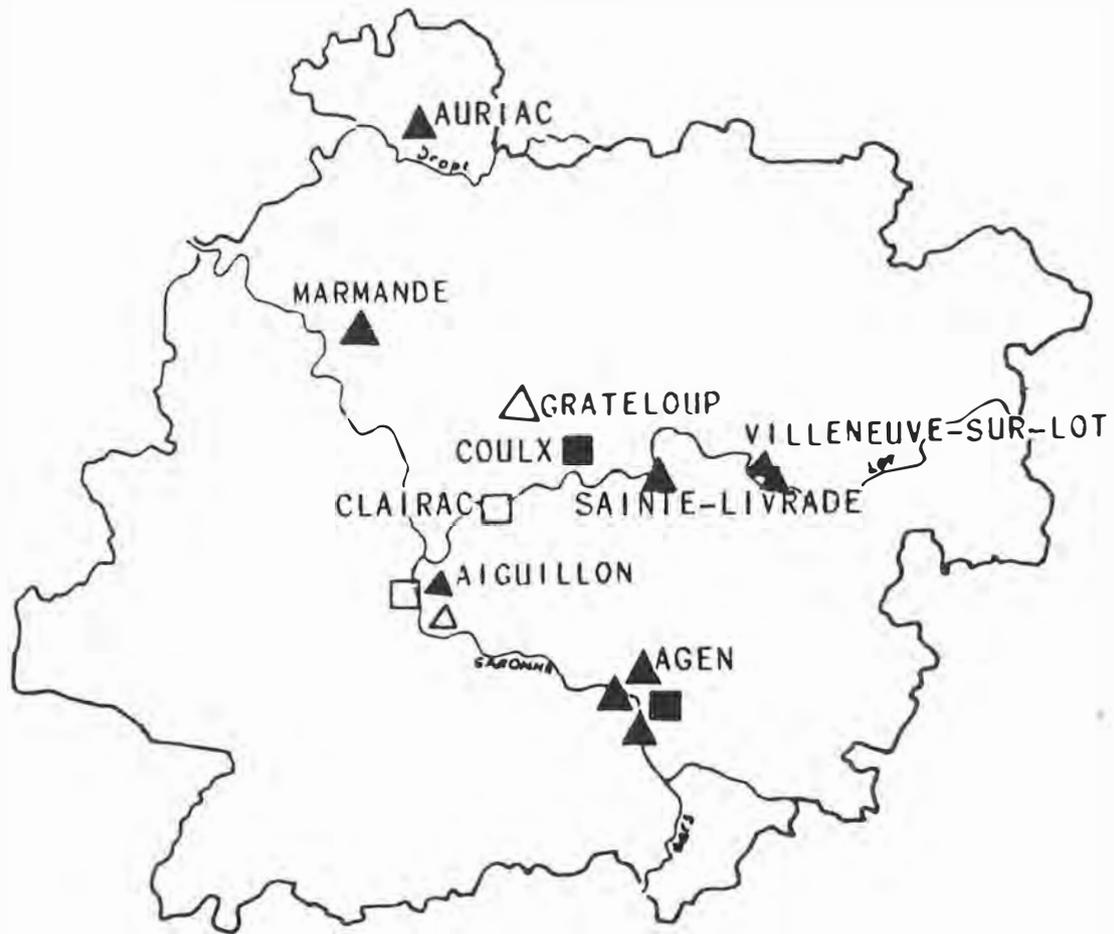
3) Dégagement du fanum

Comme nous l'avons prévu à l'issue de la campagne de 1984, nous avons poursuivi le dégagement du *fanum*. Des problèmes techniques nous ont empêché de réaliser le programme prévu, ce qui explique les résultats très partiels (poursuite du dégagement de l'angle sud-est du péribole ; poursuite du sondage à l'angle sud-ouest).

* * *

LOT-ET-GARONNE

Explorations archéologiques en 1985
(Fig. 45)



AGE DU FER,
GALLO-ROMAIN
HAUT-MOYEN-AGE

●
FOUILLE
PROGRAMMEE

▲
SAUVETAGE

■
SONDAGE
PROSPECTION

MOYEN-AGE, MODERNE



Commune : AGEN

Lieu-dit : "La Bourse"

Type de gisement : Gallo-romain et médiéval

Nature des travaux : Relevés et observations stratigraphiques

Bibliographie : -

Responsable : Philippe Jacques, 26 rue Dr Louis Brocq, 47000 Agen.

La construction d'un immeuble avec cave, au cœur de la ville d'Agen, entraîna des terrassements importants sans que nous en soyons informés, ce qui amena la destruction irrémédiable de nombreux vestiges. Notre intervention a donc été réduite à de simples observations stratigraphiques.

Les vestiges antiques

Ils sont constitués par deux éléments de mur formant un angle droit à leur intersection. L'importance de la construction - les fondations de celle-ci descendent sur au moins trois mètres de profondeur - ainsi que la nature même de son élaboration, laissent penser qu'il s'agit d'un bâtiment à caractère public édifié au Bas-Empire.

Les vestiges médiévaux

Les éléments reconnus appartiennent au bas Moyen-Age ; il s'agit tout d'abord du dernier état de réfection du bâtiment antique. Le mur M1 possédait un enduit peint dans lequel nous avons récolté de la céramique de la fin XIIe-début XIIIe siècle après J.-C.

L'ensemble du site ayant ensuite été annexé par le cimetière entourant l'ancienne cathédrale Saint-Etienne, nous avons donc ainsi pu observer trois niveaux d'inhumation. Le premier appartient au XIIIe siècle. Il est constitué par des tombes bâties en calcaire, de type anthropomorphe ; le deuxième, superposé au premier, reprend le même mode de sépulture avec, toutefois, une variante : les tombes sont en briques et possèdent un toit en bâtière. On peut les attribuer au XIVe siècle. Le dernier niveau correspond au XVe-XVIe siècle ; il est beaucoup plus anarchique : les inhumations sont effectuées en terre libre par dessus et entre les tombes en briques.

Conclusion

Malgré le peu d'éléments recueillis, nous pouvons dire qu'à cet emplacement un bâtiment de grande importance existait (peut-être à caractère public) édifié au Bas-Empire et ayant été occupé jusqu'au bas Moyen-Age (dernière réfection à la fin du XIIe siècle). Son abandon et sa destruction n'ont été entrepris qu'à l'occasion de l'extension du cimetière se trouvant autour de la cathédrale, sans doute au cours du XIIIe siècle.

Commune : AGEN

Lieu-dit : "Lespinasse"

Type de gisement : Protohistorique, gallo-romain et médiéval

Nature des travaux : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : Philippe Jacques, 26 rue du Dr Louis Brocq, 47000 Agen.

A l'occasion de l'implantation d'une voie sur berge, d'importants travaux de terrassement furent entrepris au printemps 1985 en bordure de la Garonne ; ceux-ci entraînèrent la mise au jour, sur un kilomètre de long, d'une série de vestiges antiques. Après une prospection de surface, deux *locus* ont pu être discernés, formant les deux extrémités du site.

LA BOURSE S.1

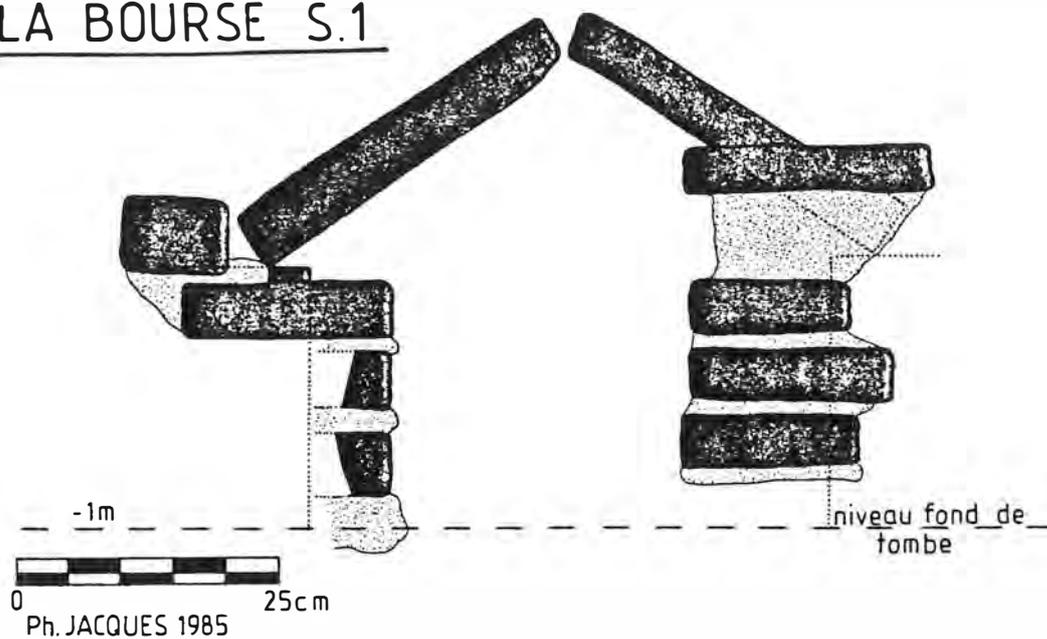


Fig. 46 : AGEN, "La Bourse" - Tombe gallo-romaine en S1.

LOCUS B ZONE 3 Drag. 37 H.S.

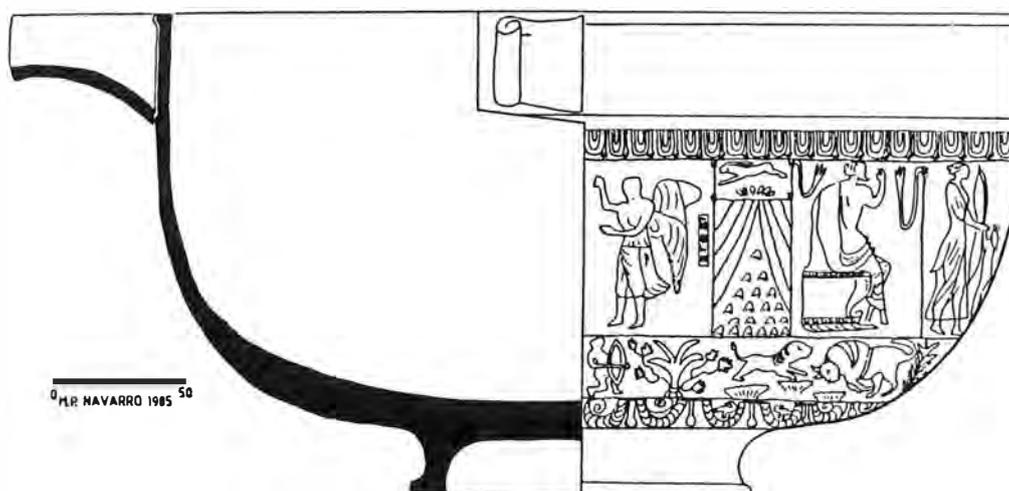


Fig. 47 : AGEN, "Lespinasse" - Vase céramique sigillée de type Drag. 37.

Locus A : cette zone se situe au niveau de l'ancien hôpital Saint-Jacques ; nous y avons repéré une sole de four (sans doute gallo-romaine), très détériorée par des murs du XIX^e siècle, ainsi que deux fosses.

* Fosse n° 1 : de type dépotoir, contenant de nombreux éléments de démolition (mortier, petit appareil, enduit peint, cubes de mosaïque et pavage), le comblement de celle-ci semble dater des années 60-70 après Jésus-Christ.

* Fosse n° 2 : très arasée, nous avons quand même pu en retirer un mobilier céramologique très abondant et très souvent complet ; elle peut être datée de la fin du 1^{er} siècle après J.-C.

Locus B : à cet emplacement, nous avons fait faire un décapage mécanique de 5 m de large, ce qui nous a permis de faire ressortir 6 zones.

Zone n° 1 : dernière assise d'un mur médiéval de 1,10 m de large, orienté nord-sud, et appartenant à une habitation en majeure partie détruite ; l'ensemble peut dater de la 1^{ère} moitié du XII^e siècle ;

Zone n° 2 : cette zone a livré un mur de soutènement de la fin du premier siècle, de 11 m de long ; celui-ci a été découvert chaviré, sans doute par la poussée des eaux des inondations ;

Zone n° 3 : nous avons mis au jour deux séquences d'habitats :

Phase 1 : sol de cabane constitué par un niveau compact de galets, tuiles et poteries, bordé par un fossé d'assainissement qui a servi de dépotoir lors de la restructuration de la zone (abandon autour des années 90 après J.-C.) ;

Phase 2 : rehaussement et agrandissement du sol de galets, installation d'une galerie au-dessus du fossé avec support des superstructures par l'intermédiaire d'un muret en pierres sèches ainsi que de briques et de tuiles retournées. Ce dernier état date de l'extrême fin du 1^{er} siècle et du tout début du II^e siècle.

Zone n° 3 bis : dans cette zone, nous sommes sans doute en présence d'un élément de petite voie constituée par un niveau continu de galets, pierres calcaires et briques. L'ensemble est orienté nord-sud, mais nous n'avons pas pu déterminer ses limites.

Zone n° 4 : empièvements calcaires très détériorés par les inondations ; cette structure de par son organisation, peut être assimilée à un chemin de la fin du 1^{er} siècle ou du début du II^e siècle.

Zone n° 5 : nous avons mis au jour dans cette zone les bases d'un petit temple de type rural. Il est constitué par deux *cellae* distinctes de 5 m de côté, avec des fondations de profondeur égale : l'une des deux *cellae* présente dans sa partie centrale un petit podium de 0,70 m de hauteur qui devait sans doute supporter un élément statuaire.

La couche de démolition a livré de nombreux fragments décoratifs provenant des linteaux et corniches du bâtiment ; celui-ci a été édifié à la fin du 1^{er} siècle après J.-C. ; son abandon et sa destruction datent du milieu du III^e siècle après J.-C.

Zone n° 6 : la présence d'un mur gallo-romain de 100 m de long a été décelée, mais il n'a pu être fouillé. Deux fours de potiers médiévaux ont été mis au jour, l'un cylindrique à sole amovible et l'autre cylindrique avec sole à carnaux.

Après leur abandon, ces structures ont servi de sépultures : elles contenaient chacune un squelette ; cet ensemble est attribuable à la première moitié du XII^e siècle.



Fig. 48 : AGEN,
"Lespinasse"
- Locus B, zone 6, four n°1.

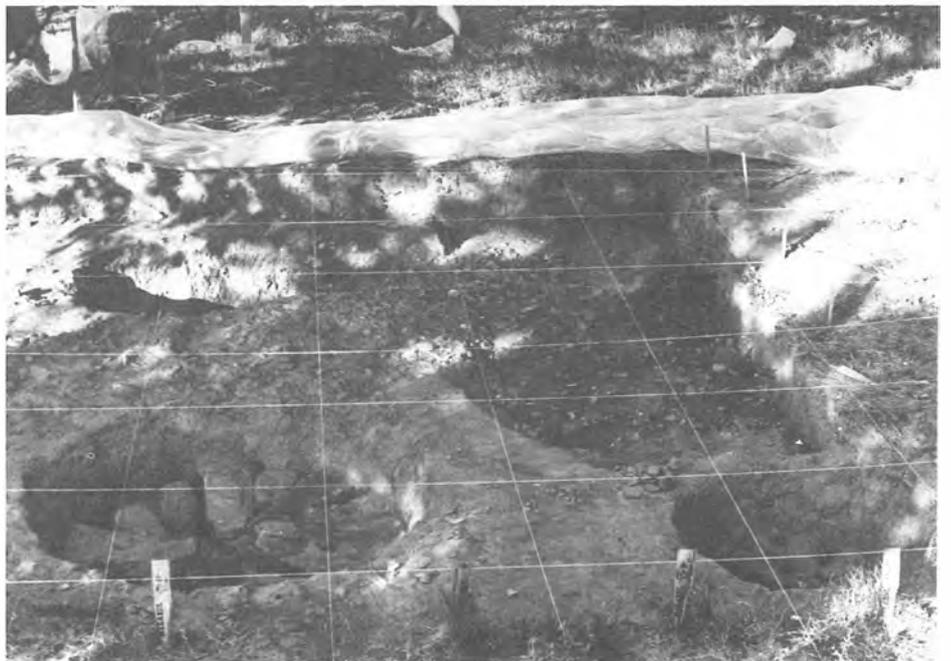
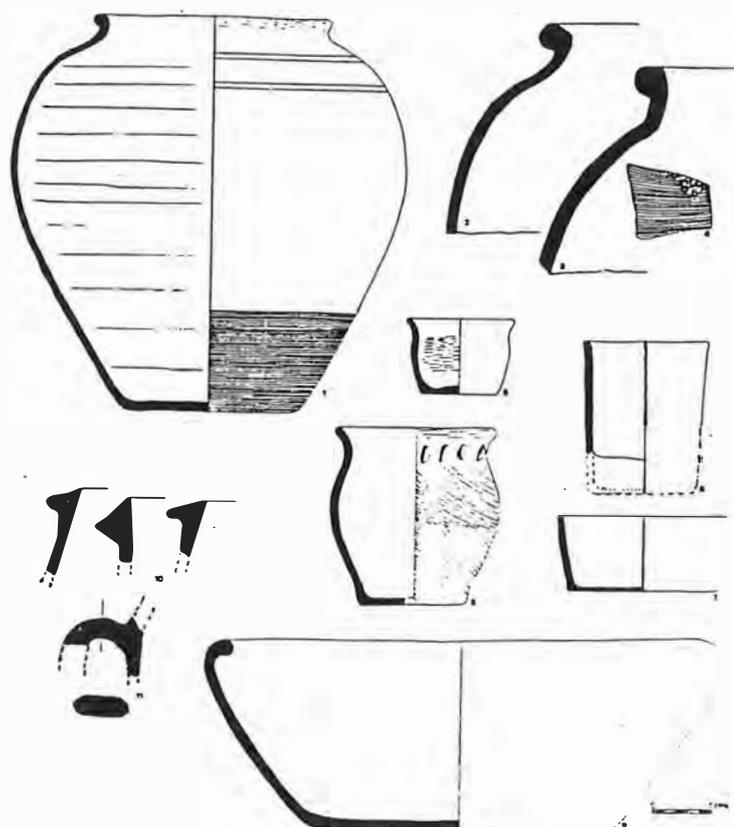


Fig. 49 : AIGUILLON,
"La Gravisse"
- Vue générale de la fouille.



Fig. 50 : AIGUILLON, "La Gravisse" - Le grand four.

Fig. 51 : AIGUILLON,
"La Gravisse"
- Matériel céramique.



Conclusion

Après une occupation protohistorique légère (quelques tessons hors stratigraphie attribuables à la transition Bronze-Fer, -800/-700), l'ensemble du site fut abandonné jusqu'à la 2ème moitié du 1er siècle après J.-C., où à cette période un habitat suburbain s'implante. Il correspond à la grande période d'expansion de la cité antique, sous les Flaviens. L'installation d'un habitat dans cette zone peut être liée à plusieurs éléments : implantation entre deux voies de communication (la Garonne et la voie antique arrivant de Lectoure), implantation dans une zone de limon très fertile. La destination de cet ensemble reste hypothétique, peut-être une station portuaire ou une zone à caractère agricole.

Commune : AIGUILLON

Lieu-dit : "La Gravisse"

Type de gisement : Age du fer

Nature des travaux : Prospection et fouille de sauvetage

Bibliographie : -

Responsable : Alain Réginato.

Aiguillon est une petite ville située au confluent du Lot et de la Garonne. Ce site, géographiquement privilégié et habité depuis le Néolithique, nous a laissé des traces d'occupation pour les âges du bronze, du fer, et pour la période gallo-romaine : une pile (romaine) au lieu-dit "la Tourasse", des *aurea* dans le quartier Lunac et des fortifications à Saint-Côme. La période intéressant actuellement le Centre de Recherches Archéologiques d'Aiguillon est la fin de l'Age du Fer. Le site de "La Gravisse", d'une superficie de quatre à cinq hectares, est en effet menacé dans les années à venir par la construction de lotissements. Aussi, nous avons engagé en 1985 une campagne de fouilles de sauvetage et de prospection en vue d'intervenir avant les travaux.

Souhaitant tirer le maximum d'enseignements d'un site où les vestiges en surface sont typiques de la Tène III et concernent une période mal connue dans la région, surtout par ses habitats, nous avons procédé en deux temps. Tout d'abord, un sondage de 2 m² a été réalisé sur une zone où foisonnent les vestiges de surface, ceci en vue d'établir une stratigraphie d'occupation. Elle met en évidence deux couches sédimentologiquement différentes, associant chacune deux niveaux d'occupation. La céramique, typique de la Tène II et la Tène III, présente en fonction des niveaux des différences certaines de répartition typologique et statistique. Ainsi, la fouille de ces habitats successifs devrait être très intéressante, car elle produira une évolution de la céramique à la Tène II-III. En effet, à l'heure actuelle et pour cette période, nous connaissons bien les variations typologiques, et peu l'évolution chronologique de cette céramique.

Le sondage que nous avons entrepris dans un second temps sur la parcelle voisine, nous a apporté des éléments tout aussi intéressants, mais d'un autre type puisqu'ils concernent la découverte d'une officine de potiers. Nous avons en effet dégagé trois fours, et il y a tout lieu de penser que ceux-ci ne sont pas isolés. Ils sont conçus selon un schéma déjà connu : une fosse-foyer est reliée au four par un conduit, ou alandier, le four lui-même présentant une chambre de chauffe séparée de la chambre de cuisson par la sole, constituée de luths, pains d'argile cuite rayonnant à partir d'un pilier central. Deux cercles de trous destinés à amener la chaleur dans la chambre de cuisson ont été creusés entre les luths : un premier autour du pilier central, un second à la périphérie de la sole, entre les zones d'enclavement des luths dans la paroi du four.

Le plus grand mesure deux mètres à la sole, deux mètres quarante au sommet de la chambre de cuisson.

Un deuxième four mesurant un mètre cinquante cinq de diamètre au fond et un mètre quatre vingt de diamètre au sommet de la chambre de cuisson, a été détruit en grande partie par une fosse romaine, datée de 30 à 40 après J.-C.

Le troisième four dégagé mesure un mètre dix à la sole et un mètre quarante au sommet de la partie conservée du laboratoire. Le dégagement des alandiers, aux parois fortement oxydées, amène à penser que les foyers se situaient devant et dans ces conduits.

La céramique se répartit en quatre grands types : *dolia* (40 %), vases ovoïdes (40 %), terrines (15 %), vases cylindro-tronconiques, urnes peignées et autres (15 %). Les *dolia* se caractérisent par leur grande taille (un mètre de hauteur probablement), leur forme globuleuse, un col où prédomine une lèvre très volumineuse. Leur fond est plat. Le décor associe une bande lissée à la base du col et des peignages internes et externes horizontaux sur la panse. Trois types de marque ont été trouvés : estampille ou marque de contenance ? Seule la poursuite des recherches nous le dira.

La céramique d'importation donne un élément de datation précieux : les fragments d'amphore, de type Dressel I A, appartiennent au groupe gréco-italique du II^e et I^{er} siècle avant J.-C.

L'intérêt du site provient de l'exceptionnel état de conservation des fours, de la datation fine offerte par la céramique campanienne (-100) mais aussi de niveaux d'habitat préexistant aux fours. En effet, la stratigraphie relevée sur la paroi sud de la fosse du four n° 2 visualise un niveau constitué de galets, pierres, faune et céramique abondante. Les fours interrompant cette couche sont donc plus récents. La poursuite de cette fouille présente donc un réel intérêt. Elle apportera des éléments nouveaux à la connaissance des structures des fours et de la céramique de la Tène finale. Par ailleurs, la fouille de l'habitat précédant l'élaboration de cette officine devrait nous fournir des éléments chronologiques nouveaux, mais surtout des informations sur sa structure globale au sol.

Commune : AURIAC-SUR-DROPT

Lieu-dit : "Le Fenouil", Quercy-Plaine d'Auriac.

Type de gisement : Gallo-romain

Nature des travaux : Fouille de sauvetage

Bibliographie : Tholin (G.), *Architecture religieuse de l'Agenais*, Agen, 1874, p. 94 ; Durenges, *Notes*, Archives du Lot-et-Garonne, côte 18 J 11 ; Nommeja (J.), *Notes*, Archives du Lot-et-Garonne, côte 2 J 332.

Responsable : Jean-Paul Noldin, 122 résidence Toubens, Saint-Pardoux-Isaac, 47800 Miramont-de-Guyenne.

Le site gallo-romain sur lequel fut pratiqué la fouille se situe sur une petite terrasse, surplombant la rivière du Dropt. Ce site est connu depuis le début du XIX^{ème} siècle et des fouilles pratiquées vers 1850 révélèrent les bâtiments principaux d'une grande villa gallo-romaine. Il fut découvert à cette époque des mosaïques, des salles de bains, de nombreuses colonnes de marbre, des chapiteaux en marbre blanc à deux rangs de feuilles d'acanthé en crochets, une tête de statue en pierre grandeur nature, aux cheveux et à la barbe tordus à grosses mèches, de nombreuses monnaies du haut empire. La découverte d'un trésor monétaire fut consignée, en 1895, par un notaire de passage à Auriac (original dans les archives privées de J.-F. Garnier). La construction de la voie de chemin de fer, en 1896 détruisit de nombreuses mosaïques, qui servirent au remblaiement du chemin d'accès à la gare et à la construction de bâtiments d'exploitation agricole.

Au cours de l'année 1984, la municipalité d'Auriac décida de combler la voie de chemin de fer désaffectée en 1956. Pour ce faire il fut décidé de baisser le sol des parcelles avoisinantes d'une hauteur variant entre 0,40 mètre et 1 mètre.

De nombreux éléments gallo-romains recouvraient le sol après la première remise en culture et de nombreuses taches cendreuse apparurent dans deux parcelles. Ces emplacements contenant une grande quantité de céramique et de faune furent interprétés comme étant des fosses dépotoirs. Une fouille de sauvetage fut effectuée en août 1985, sur la tache se trouvant en bordure nord de la parcelle ZD 5a. La surface fouillée, avec l'aide des membres du Groupe Archéologique de Sainte-Bazeille, porta sur une surface de 40 m².

La fosse dépotoir fouillée se trouvait établie dans les ruines d'un bâtiment gallo-romain plus ancien, qui n'était plus en usage lors du creusement de celle-ci. Un mur dégagé, se trouvant orienté d'est en ouest, marque l'extrémité nord de ce qui fut la villa gallo-romaine. A l'intérieur de ce mur, on dégagait les traces de démolition d'une pièce bétonnée, ouverte sur au moins deux de ses côtés, et destinée sûrement à un usage de remise. Après l'écroulement de la toiture et du mur et la récupération d'une partie des vestiges, on creusa la fosse dépotoir.

Cette fosse, qui ne put être fouillée dans sa totalité, a fourni une grande quantité de céramique commune tardive, composée principalement de jattes, ou écuelles grossières, comportant un peignage extérieur, et de coupes de type Santrot 164, qui présentent toutes une collerette de préhension à leur tiers supérieur. Une faune abondante a été révélée, composée de vestiges osseux de bovidés, porcins et volailles, ainsi que d'une grande quantité de coquilles d'huîtres. On rencontre également quelques éléments de décoration, tels que marbres, tesselles de mosaïque, fragments d'un gros mortier en marbre blanc, débris de verre et de plomb fondu. Il fut découvert, au cours de la fouille, 66 monnaies de bronze de Constantin, Constant, Constance II, Magnence, Décence et des *nummini* d'imitation des monnaies précédentes. Il fut trouvé aussi une clef de bronze, une bague sigillaire en bronze également, représentant un personnage debout, dans un cercle de grénets et un jeton de jeu en os. La datation de cette fosse se situe aux alentours de 350-360 après J.-C.

Une palissade de bois fut implantée au sud de la fosse ; la trace est visible dans le sol, et les débris se trouvaient jetés dans cette fosse délimitée d'un côté par la palissade et, de l'autre, par la base du mur démolie. Il est regrettable que la fouille totale de la fosse n'ait pu être menée à son terme, mais il s'agit là de circonstances indépendantes de notre volonté.

Commune : COULX

Lieu-dit : "Le Manadal"

Type de gisement : Age de fer

Nature des travaux : Sondage

Bibliographie : -

Responsable : M. Leduc, ITA, Direction des Antiquités Historiques et Préhistoriques Poitou-Charentes.

Le site du Manadal a été découvert fortuitement en 1981 par M. Frisa. Une fosse profonde de 1 m de diamètre environ (A) s'est trouvée bouleversée par un engin mécanique lors de la construction d'une maison. Du mobilier a été recueilli. Deux autres fosses ont été aperçues à cette occasion. Un sondage a été effectué cette année dans le but d'étudier ces structures et d'en préciser l'appartenance culturelle. Sur les deux fosses dégagées, une s'est avérée abîmée par une canalisation d'eau (B). La seconde, quasiment intacte, de forme circulaire, avait un diamètre de 1,10 m en moyenne pour une profondeur d'une dizaine de centimètres (C).

De même que la fosse A, les fosses B et C contenaient un sédiment charbonneux. Des trous de piquets profonds de 10 à 15 cm par rapport à leurs bases ont été mis au jour à l'intérieur de ces structures. Trois légères cuvettes de forme allongée et parallèles entre elles se situaient aux abords des fosses.

Le mobilier livré par les trois fosses consiste en des tessons de vases, six fusaiöles, une perle, un os fragmenté et un reste d'os brûlé. Les formes céramiques, de même que les décors (motif ondulé, cordons à impressions digitées), placent l'occupation du site à l'Age du fer. La présence de tessons portant la trace de l'utilisation d'un four montre une phase finale.

Commune : GRATELOUP

Lieu-dit : "Le Bourg"

Type de gisement : Silos et structures médiévaux dans basse-cour d'une motte castrale

Nature des travaux : Fouille de sauvetage programmé.

Bibliographie : -

Responsable : Jean-Pierre Zanatta, 106 avenue Henri Barbusse, 47000 Agen.

Cette fouille s'intègre dans le programme H 40 : Mottes castrales, maisons fortes et enceintes de terre. Dès l'établissement du levé du plan topographique du site, en 1984, nous avons été impressionnés par la concentration tout à fait exceptionnelle et le nombre considérable de fosses (actuellement 102 ont été recensées), et nous nous demandions si la fouille systématique de toutes ces fosses pouvait nous apporter une plus grande compréhension sur l'organisation dans cette zone de basse-cour. Loin d'être terminée, la fouille des trois quarts du site permet d'évaluer l'utilisation par période d'occupation et de confirmer en les affinant les trois phases principales de cette occupation.

La phase la plus ancienne et la plus importante se caractérise par le creusement et le comblement de la plupart des fosses (61), la construction du four et de son effondrement, le creusement et la construction du puits et son abandon partiel.

La répartition topographique de ces structures laisse apparaître cinq groupements ; mais s'agit-il là de véritables groupements à l'époque considérée ou le fruit de notre imagination ? Il se trouve également que des fosses se recoupent entre elles, ce qui suppose que certaines étaient déjà comblées et non décelables lors du creusement d'autres. Nous avons peu d'éléments de datation relative. Seulement neuf monnaies, très oxydées, nécessitant un traitement pour restauration en cours de réalisation. Mais d'après la céramique recueillie, nous pouvons dater cette phase de la fin XIIème siècle ou du début XIIIème siècle.

La deuxième phase se caractérise par le creusement et le comblement d'autres fosses, par la réutilisation du puits et de son comblement définitif. Au regard du plan topographique, l'on s'aperçoit que les fosses, moins nombreuses que dans la première phase (21), sont réparties dans l'espace fouillé et surtout en périphérie. Seulement trois fosses (F10, F 46, F 55) en recoupent d'autres, plus anciennes.

Pour la datation, les mêmes problèmes que précédemment se présentent. Douze monnaies très oxydées, dont quatre trouvées dans le puits, sont en cours de restauration. Deux monnaies du puits ont pu être néanmoins traitées rapidement pour nous permettre une datation plus affinée, de cette deuxième phase que nous pouvons placer vers la fin du XIIIème siècle - première moitié du XIVème siècle (un denier d'argent à bas titre de Guillaume X de Bordeaux, un denier d'argent à bas titre de Philippe III le Hardi, frappé à Toulouse).

La troisième phase correspond à un changement du paysage urbain et à une réorganisation urbanistique du village de Grateloup, vers le XVIIème siècle, par la construction de maisons d'habitations à pans de bois et de leurs annexes (encore visibles il y a une quinzaine d'années...), qui nous a laissé quelques vestiges (substructions, cave, petite structure carrée bâtie, fosses, traces de poteaux...), ainsi qu'une sépulture.

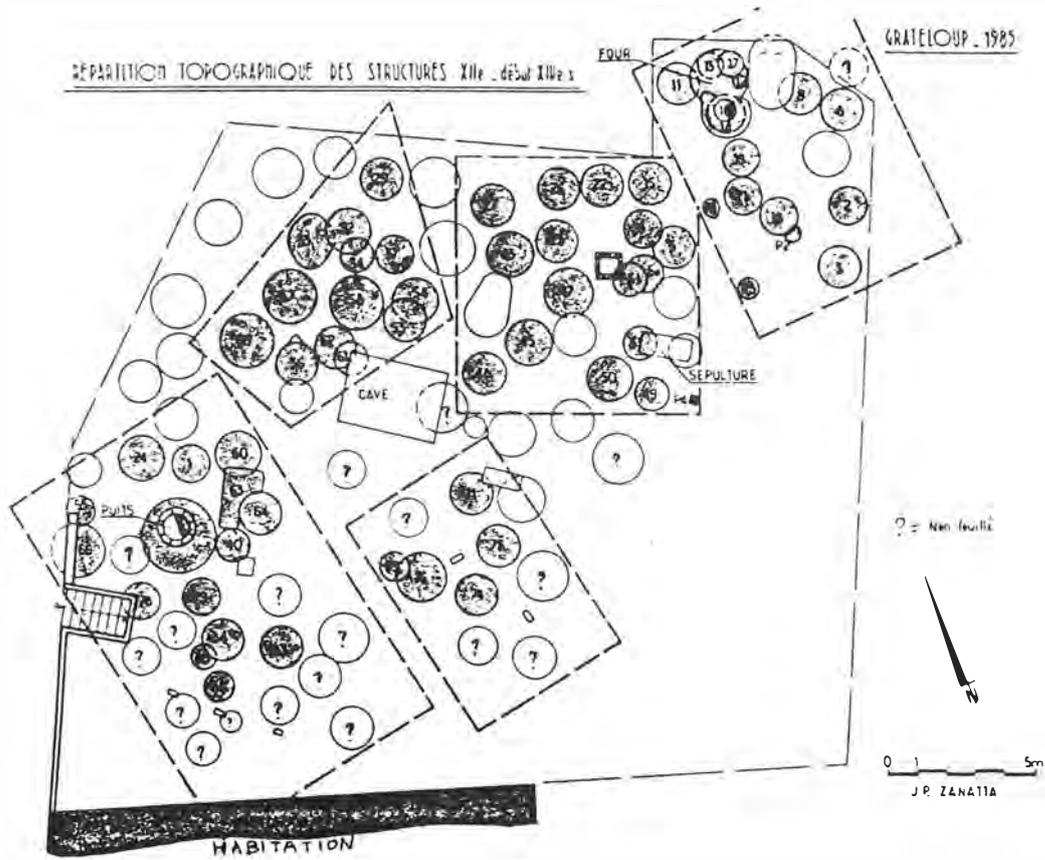


Fig. 52 : GRATELOUP, "Le Bourg" - Répartition des structures (XII^e-début XIII^e siècle).

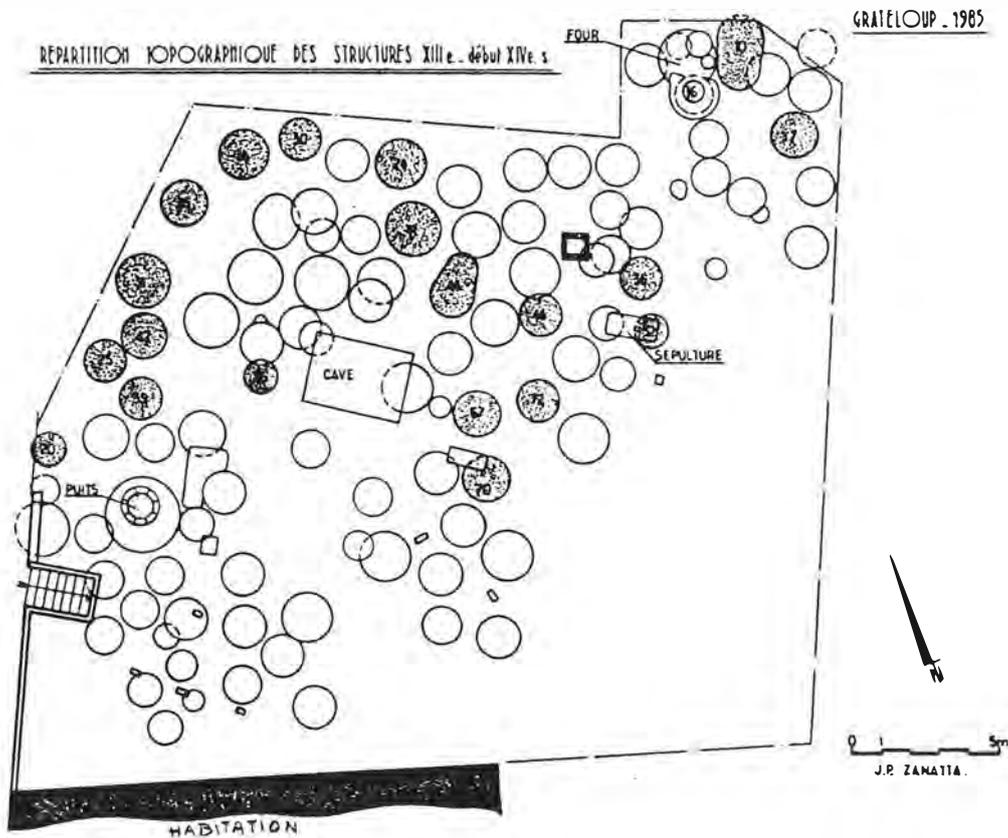


Fig. 53 : GRATELOUP, "Le Bourg" - Répartition des structures (XIII^e-début XIV^e siècle).

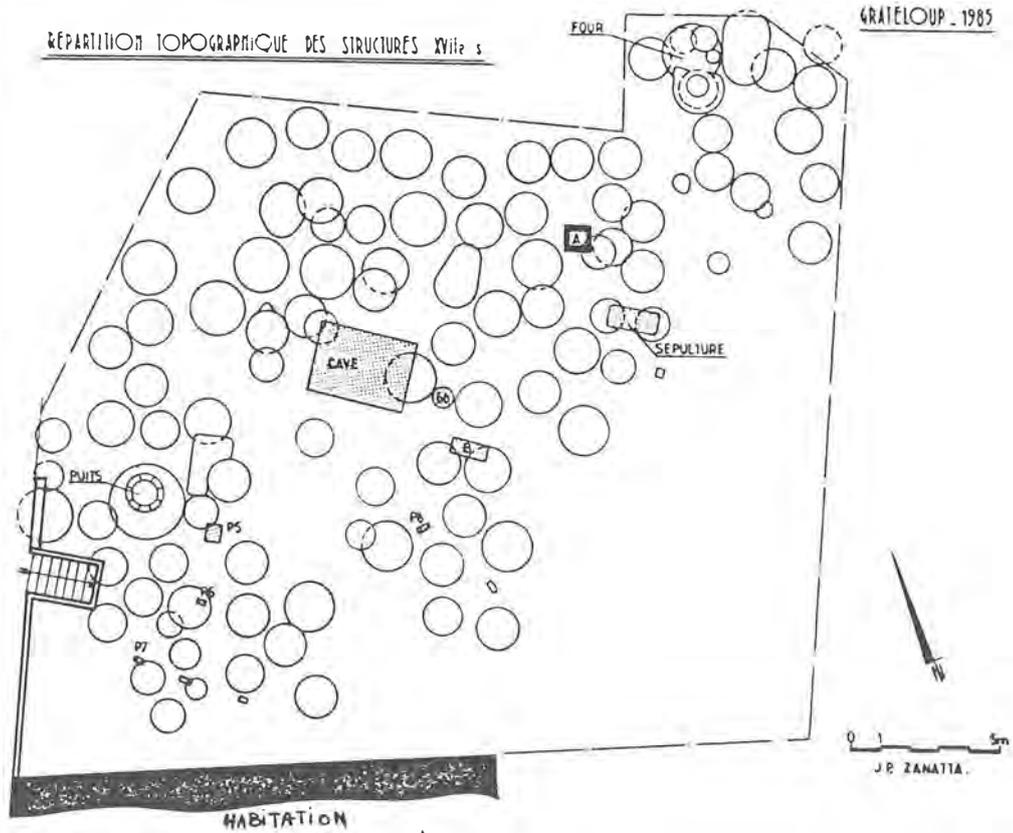
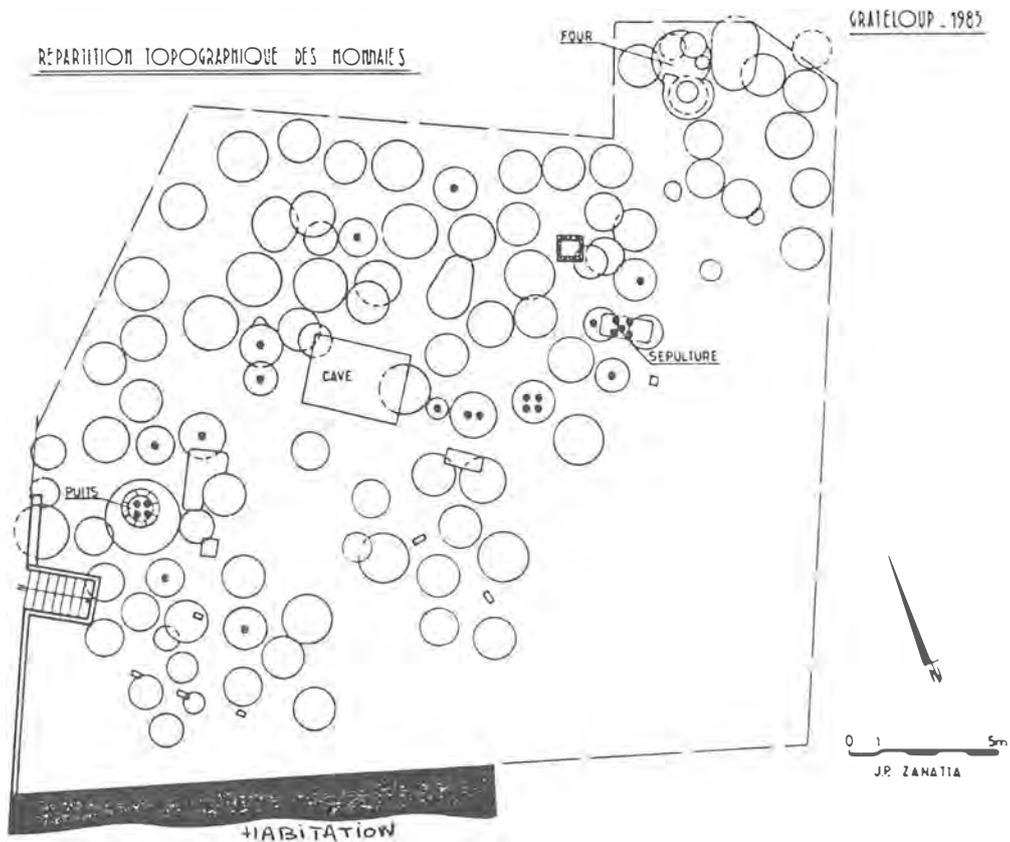


Fig. 54 : GRATELOUP, "Le Bourg" - Répartition des structures (XVII^e siècle).

Fig. 55 : GRATELOUP, "Le Bourg" - Répartition topographique des trouvailles monétaires.



Lors de la fouille du puits, notre attention s'est portée sur un profil de céramique que nous avons rencontré dans une fosse (F 74). Après vérification, nous sommes aperçus que les deux fragments faisaient partie de la même céramique et s'accordaient. Cette découverte nous a amené à penser que le comblement des deux structures (puits et fosse) s'est effectué simultanément, avec l'apport de sédiments d'un même lieu. Nous avons l'intime conviction que la physionomie du paysage a subi des transformations importantes entre la fin de la deuxième phase d'occupation et le début du XVII^{ème} siècle, lors de la réorganisation urbanistique.

Le niveau du sol d'origine a été abaissé entre 1 m et 1,50 m, comme le laissent supposer les profils des silos, la présence des pierres d'assises dans le puits et surtout l'absence totale de structures comprises entre la première moitié du XIV^{ème} siècle et le début du XVII^{ème} siècle. Que s'est-il passé pendant cette période ? Y a-t-il eu abandon du site (du moins partiel) et transfert sur un autre "point" à quelques centaines de mètres, comme le laisseraient penser les quelques vestiges céramiques trouvés entre les routes départementales D 247 et D 126, et les lieux-dits "Les Combrets" et "Lassalette" ? Une recherche d'archive s'avère nécessaire pour essayer de comprendre ce phénomène, à moins que l'arasement pour aplanir le terrain ne soit à l'origine de la destruction des couches d'occupations qui nous manquent ?

La présence de monnaies isolées dans quelques fosses doit-elle nous faire considérer le remplissage de ces fosses comme des fosses à offrandes ou des dépotoirs ? Pour notre part, même si leur présence ne nous paraît pas accidentelle, nous considérons que ce sont des fosses dépotoirs, malgré l'usage d'une obole par leur auteur, qui doit être interprétée comme le symbole d'une superstition qui nous échappe.

Projet 1986

La situation climatique de 1985 n'a pas permis la prospection aérienne que nous souhaitons reconduire au printemps 1986, afin de préciser l'organisation de cet habitat castral (motte, fossé, basse-cour, rempart, fours, structures, fossiles du parcellaire autour de la motte). Cette vision globale de l'organisation nous paraît fondamentale pour mieux appréhender le phénomène castral de Grateloup. La poursuite de l'exploitation du site, notamment sur les parcelles 753 et 754 où des traces de terre rubéfiée apparaissent, et sur la parcelle 167 encore inexploitée, nous permettrait d'avoir une vue d'ensemble plus complète sur l'organisation des structures, mais aussi de pouvoir poursuivre les prélèvements palynologiques, notamment sur des fosses du XIV^{ème} siècle et d'élargir éventuellement la typologie céramologique.

Commune : MARMANDE

Lieu-dit : "Thivras"

Type de gisement : Nécropole

Nature des travaux : Fouille de sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : Bernard Abaz.

En juin 1985, la Société COPALMA, procédant à l'aménagement d'un parking, met à jour une nécropole au cours de travaux de terrassement. Alerté par la direction de l'entreprise, le Comité d'Etudes Historiques et Archéologiques de Sainte-Bazeille intervient pour surveiller la fin des travaux, effectuer les relevés des tombes non encore recouvertes et procéder au sauvetage qui s'impose. Ce cimetière présente trois types de tombes :

Les sarcophages

Ce sont des cuves monolithes, de forme trapézoïdale, taillées dans du calcaire. Ils sont orientés ouest-est. Deux d'entre eux ont été fouillés, sur les six ou sept qui, aux dires des

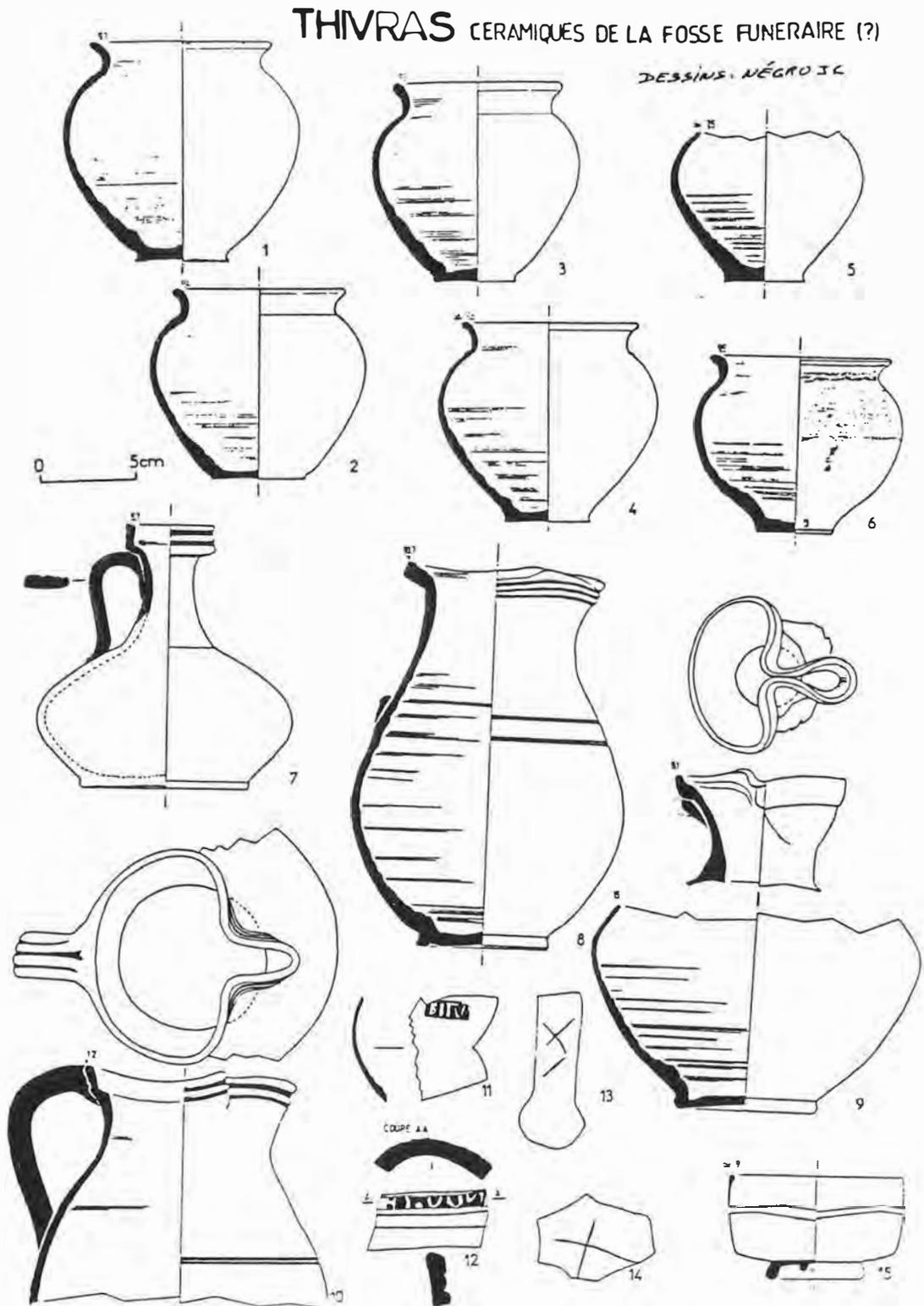


Fig. 56 : MARMANDE, "Thivras" - Céramique de la fosse funéraire (?).

ouvriers, ont été détruits par les engins. Les ossements, altérés de façon considérable, ne se retrouvaient qu'à l'état de traces.

Les sépultures bâties en tegulae

Ce sont des tombes de petites dimensions, destinées à abriter le corps de jeunes enfants. Suivant la taille de ceux-ci, une ou deux *tegulae* posées à plat suffisent à former le fond du coffret, recouvert par d'autres *tegulae* disposées en V renversé ; elles sont orientées ouest-est, sauf une.

Quatre de ces tombes ont été repérées, dont trois fouillées. Comme pour les inhumations d'adultes, les os n'existaient plus qu'à l'état de traces. Il est fort probable que d'autres sépultures de ce type aient été recouvertes par la chape de grave, avant l'arrivée des archéologues.

La fosse funéraire (?)

Creusée en pleine terre, sans forme bien déterminée, elle atteint 1,75 m de profondeur. Sa découverte a été occasionnée par le creusement du fossé de drainage qui traverse le parking et qui a détruit la partie supérieure de son remplissage (sur 80 cm). Lors des premiers coups de pelle mécanique, quantité de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* ont été retirés de cette excavation. Nous pensons qu'il s'agissait d'un blocage. Ensuite sont apparus les premiers tessons de vases.

La céramique se situait du niveau moins 50 cm à moins 135 cm, les vases intacts étant découverts de moins 80 cm à moins 112 cm. Le fond de la fosse était occupé par un amas de coquilles d'huîtres, parmi lesquelles nous avons relevé quelques traces de charbon de bois.

Le mobilier était essentiellement constitué de céramique, dont on peut noter trois formes principales : les vases ovoïdes, une cruche (intacte), les œnochoés (cf. fig. jointes). Signalons également deux marques de potier sur céramique commune : BITV dans un cartouche rectangulaire sur panse de vase ovoïde rouge, une autre marque (?) sur anse à pâte rouge, incomplète et non interprétée, deux *graffiti*, sur anse et panse de céramique à pâte marron clair et de la verrerie représentée par une petite coupe incolore et translucide.

Conclusions et datation

La rapide intervention effectuée à Thivras a permis de découvrir une nécropole à proximité d'un bâtiment gallo-romain. La datation des tombes, rendue assez délicate par manque de mobilier, apparaît tardive (V^{ème}-VII^{ème} siècle). Il semble évident que les tombes d'enfants sous *tegulae* soient contemporaines des sarcophages en pierre qui contenaient les adultes, car elles sont à la même profondeur et ont la même orientation (sauf la Sb3). La fosse (peut-être funéraire, car présence d'un blocage et de vases intacts) paraît plus ancienne que les inhumations. De par la céramique qu'elle contenait, elle semble dater de la deuxième moitié du III^{ème} siècle ou de la première moitié du IV^{ème} siècle.

Commune : VILLENEUVE-SUR-LOT

Lieu-dit : "Centre de Détention, Saint Sernin"

Type de gisement : Vicus d'Excisum

Nature des travaux : Sauvetage programmé

Bibliographie : -

Responsable : Jean-François Garnier, "Carabin-Plaisance", 47300 Villeneuve-sur-Lot.

Entreprise depuis 1984, la fouille du Centre de Détention d'Eysses a pour mission d'identifier les structures archéologiques qui seront détruites lors de la rénovation des

bâtiments pénitenciers incendiés en 1974. La fouille concerne le centre de l'agglomération d'*Excisum* (mentions : Table de Peutinger, Itinéraire d'Antonin, à 150 m au sud du temple circulaire) et l'abbaye bénédictine médiévale Saint Gervais-Saint Protais.

La fouille est menée dans la cour est (préau IV) avec l'accord du Ministère de la Justice représenté par M. Jean-Claude Mowat, Directeur du Centre de Détenition et M. Marc Salerno, Sous-Directeur, et depuis septembre 1985 par M. René Bonavita et M. Jean-Paul Ricard, qui leur ont succédé dans les fonctions de Directeur et de Sous-Directeur. L'équipe de fouille est constituée d'un groupe de quinze détenus et des membres de la Société Archéologique et Historique de Villeneuve-sur-Lot (co-direction de chantier assurée avec MM. Jean-Claude Simon et Philippe Bouvier, tous les deux de Soissons, et la participation des permanents villeneuvois : MM. Christophe Chabrie, Daniel Chabrot, Jacques Dubreuil, Alain Leclerc, Gilles Salama, Michel Tran). L'équipe de détenus participe également aux travaux de restauration, de dessin et d'étude du mobilier archéologique.

Les financements ont eu pour origines, le Ministère de la Culture (Direction des Fouilles, Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'animation en milieu carcéral), le Ministère de la Justice (équipement d'un atelier de restauration et de sauvegarde du mobilier archéologique), le Conseil Général du Lot-et-Garonne et la Commune de Villeneuve sur Lot.

Nous remercions le personnel pénitencier pour son aimable compréhension devant l'animation inhabituelle qu'apporte notre intervention.

Le sauvetage programmé : les résultats

Les travaux de fouille sont menés dans toute la cour est de la zone de détention, aménagée au milieu du XIX^{ème} siècle. La stratigraphie s'étend de la Tène Finale à nos jours. Pratiquée sous la forme de sondages, la fouille a permis d'identifier les différentes couches et structures suivantes :

- *La Tène Finale : vers 150 ans avant J.-C. au début du I^{er} siècle après J.-C.*

L'ensemble des sondages atteste de la présence d'une couche de la Tène Finale et du début de la période gallo-romaine, d'une épaisseur variant de 0,80 m à 1,10 m. Ces niveaux n'ont pas encore livré de structures d'habitat. Seul un fossé d'écoulement est comblé de niveaux de boues cendreuses, de sable fin, de tessons d'amphore Dressel 1 A, avec la présence de trois tessons de céramique campanienne (sondages 1, 3, 11). Quelques éléments de torchis brûlés motivent un élargissement de sondage en 1986 (sondage 6).

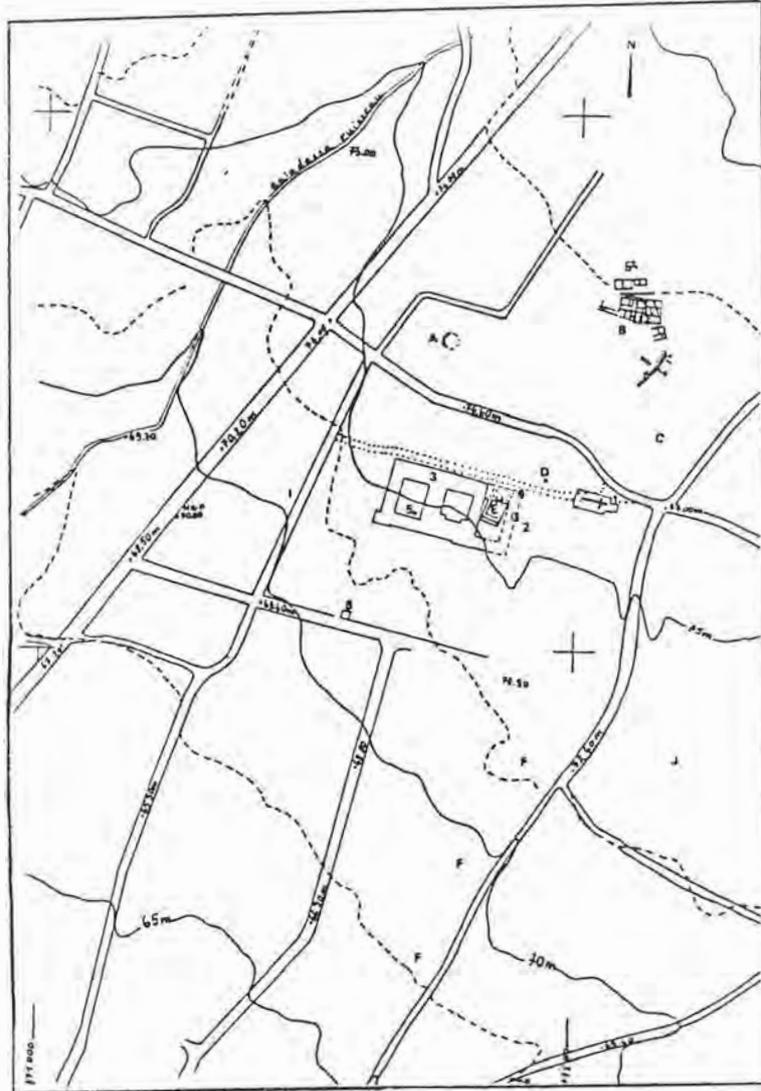
La couche n'a pas encore livré de mobilier métallique. Le temple gallo-romain (ci-dessous) a été édifié sur le dernier niveau de cette couche. La zone de contact avec le sol de construction a livré un denier fourré de fer, daté des environs de 46 avant J.-C.

- *Le monument gallo-romain :*

* Un temple

La poursuite des travaux a confirmé l'existence d'un édifice rectangulaire à galerie (largeur totale : 20 m) contenant une série de murs perpendiculaires à un mur axial destiné à raidir l'ensemble de l'édifice. Le monument, dont le sol intérieur n'existe plus, présente encore une différence de niveau de 1,50 m avec le sol extérieur, qui porte les vestiges de la taille des moellons abandonnés lors de la construction. Le comblement à l'intérieur des murs est constitué des terres déposées en monticules, provenant des fondations, puis d'un nivellement général de terre argileuse jaune ou brune stérile.

Les deux angles extérieurs (au sud) de la "galerie" présentent une alternance de grands blocs de grès local et de murs en petit appareil (sorte d'épis de renfort d'angle). L'angle sud-est, interne, présente une importante assise de plan carré, support probable d'un pilastre.



- réseau routier actuel
- tracé d'une rue absorbée par la détention en 1960
- ~~~~~ courbe de niveau
- 65m altitude

- 1 Eglise paroissiale Saint Sernin XIX^e siècle
- 2 localisation de l'Eglise paroissiale avant le XIX^e s.
- 3 Centre de Détention en 1808, limite de l'abbaye bénédictine, XVIII^e siècle
- 4 limite du préau IV de la détention 1800
- 5 puits du cloître de l'abbaye
- 6 pigeonnier de l'abbaye daté de 1682

- A temple circulaire sur "podium"
- B quartier des artisans et des thermes du I^{er} s. ap. J.C.
- C sauvetage urgent 1985-1986, en cours
- D puits comblé au II^e s. ap. J.C.
- E temple "classique", sauvetage programmé 1985
- F nécropole, Haut-Empire, à urnes à incinération
- G nécropole, Bas Empire, sépultures en tuiles, et sarcophages
- H nécropole médiévale
- I atelier de teinturier - IV^e s.
- J localisation "possible" d'un camp militaire du I^{er} s. ap. J.C.

Fig. 57 : VILLENEUVE-SUR-LOT, "Centre de Détention Saint-Sernin". Plan du temple et son environnement archéologique.

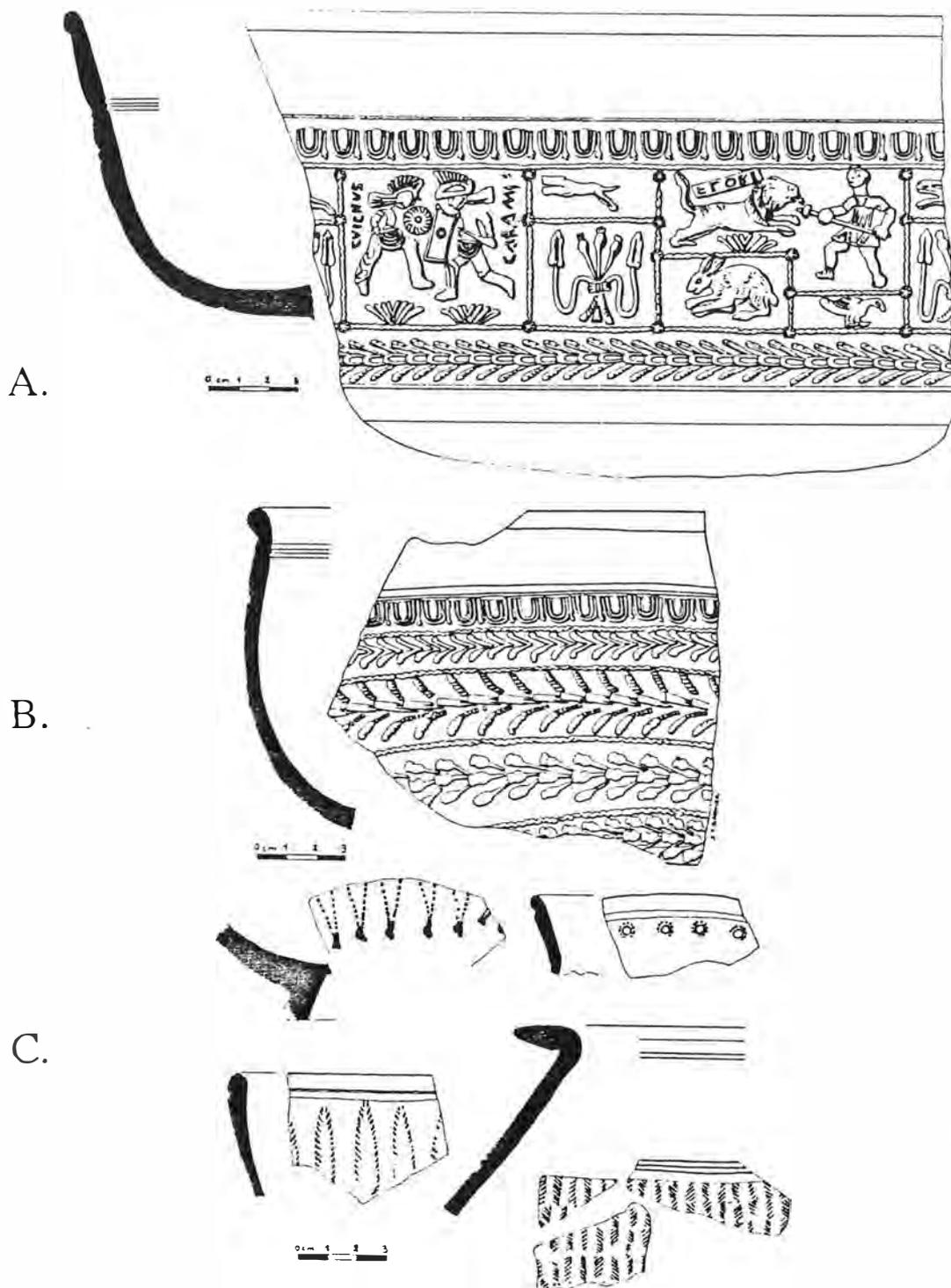


Fig. 58 : VILLENEUVE-SUR-LOT, "Centre de Détention Saint-Sernin". **A.** - Vase Drag. 37 de Montans au décor des jeux du cirque, marqué par FLORUS, provenant de l'habitat adossé au temple (sondages 5,11). (Dessin Alain Duong) ; **B.** - Vase Drag. 37 issu d'un nouvel atelier de sigillée proche de Brive ou de Périgueux, dont la production est en cours d'étude par F. Moser et J.-L. Tilhard (sondage 4, fin du 1er siècle). (Dessin J.-F. Garnier) ; **C.** - Quatre tessons de céramique paléochrétienne estampée (sondages 2,4). (Dessin J.-F. Garnier).

Le mur axial présente la fondation la plus profonde (hauteur totale conservée : 3,20 m, fondation : 1,70) et une assise de pierres sèches (0,50 m), lorsque celle-ci rencontre et suit le fossé daté de la Tène finale. Les murs sud et ouest, dominant le sol extérieur de circulation, présentent des jointoiments de pierre lissés au fer. Le mur ouest, exposé aux intempéries climatiques, est fortement dégradé dans sa partie supérieure.

* L'environnement immédiat du temple

La forte dénivellation avec l'intérieur du temple a permis à l'espace extérieur de recevoir et de conserver une stratigraphie complète, mais fortement perturbée aux époques médiévale et moderne. Le côté ouest (sondage 2) ne présente aucun aménagement particulier, sinon un fossé contemporain de la construction du monument. Il a livré de la sigillée de Montans, d'époque tibérienne, des éléments de lampes à huile décorés de petits lapins ou d'oiseau échassier, une lamelle d'étain moulée, ébarbée à la cisaille, s'achevant aux deux extrémités par une tête de serpent en relief. Les niveaux plus tardifs livrent quelques tessons de céramique paléochrétienne estampée (sondage 2, 4).

Le côté est est en cours de fouille. Le mur extérieur de la galerie du temple est ici nettement mieux conservé. Le côté sud permet la plus grande extension de la fouille, et, de là, la possibilité de mettre au jour une éventuelle structure encadrant le temple. La face sud du temple a reçu, dès la construction de l'édifice, une structure adossée dont la longueur est égale à la largeur du monument. Le mobilier recueilli (demie meule, pendentif phallique, four creusé dans le sol, céramique abondante), confirme l'usage du lieu comme habitat (sondages : 5, 11).

Dans la première moitié du IIe siècle l'habitat est abandonné, son mur sud est recouvert par un large mur de soutènement d'une terrasse adossée au temple. Cette terrasse domine alors un espace grossièrement empierré, une voie probablement, hypothèse confortée par la présence d'une borne protège-essieu à l'angle sud-ouest (sondage 10). L'axe semble être est-ouest, sans contournement du temple à l'ouest.

Cet environnement très immédiat présente peu d'aménagements, ce qui laisse espérer que le monument est situé à l'intérieur d'une autre structure. Un fragment de base de colonne en marbre, récupéré dans un mur abbatial tardif (sondage 10), au diamètre trop faible par rapport à l'épaisseur des murs du temple, incite à la recherche dans ce sens. Enfin, excepté par son plan, le monument n'a livré aucun matériel qui puisse attester avec certitude de son usage comme temple.

- Les structures appartenant à l'abbaye médiévale et à son environnement immédiat

Le site livre deux nécropoles (VIIIe-IXe siècles et XIe-XIIe siècles) interrompues par un sol d'habitat avec mur, silos, trous de poteaux et tessons de vases ovoïdes décorés au lissoir, de tétons et de croissants (type souvent appelé "pégau"). Ce sol a été réalisé en creusant dans la couche antique, et le mur qui le longe d'est en ouest présente une face interne soigneusement appareillée (petit appareil antique et fragments de sarcophages "mérovingiens"). Le sol porte de nombreuses traces de rubéfaction, mais sans vestiges de foyer. Puis, le mur a été recouvert par une sépulture. La nécropole la plus ancienne présente des fosses nettement associées à des sépultures. Deux d'entre elles ont livré du mobilier : un as antique perforé, situé au niveau du cou (sondage 11) ; un vase brisé volontairement et utilisé comme appui-tête (XIe-XIIe siècles) (sondage 3).

- Les structures à associer à l'abbaye bénédictine mauriste

Cette couche correspond aux travaux effectués aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les murs sont difficiles à identifier, car ils appartiennent à des constructions extérieures à l'abbaye et ne figurent pas sur les plans conservés aux Archives Nationales.

- *Les constructions appartenant à la détention*

Elles sont nombreuses et justifieraient une étude qui leur soit consacrée. Elles concernent les structures appartenant à la première prison, créée en 1808 dans l'abbaye (mur d'enceinte est, grange qui est la réutilisation partielle possible d'un bâtiment abbatial). Les plans conservés ne permettent pas toujours de préciser l'existence et l'usage de certaines constructions. Enfin le réseau d'égout du milieu du XIXe siècle, imposant, ne respecte pas les plans connus.

CONCLUSION

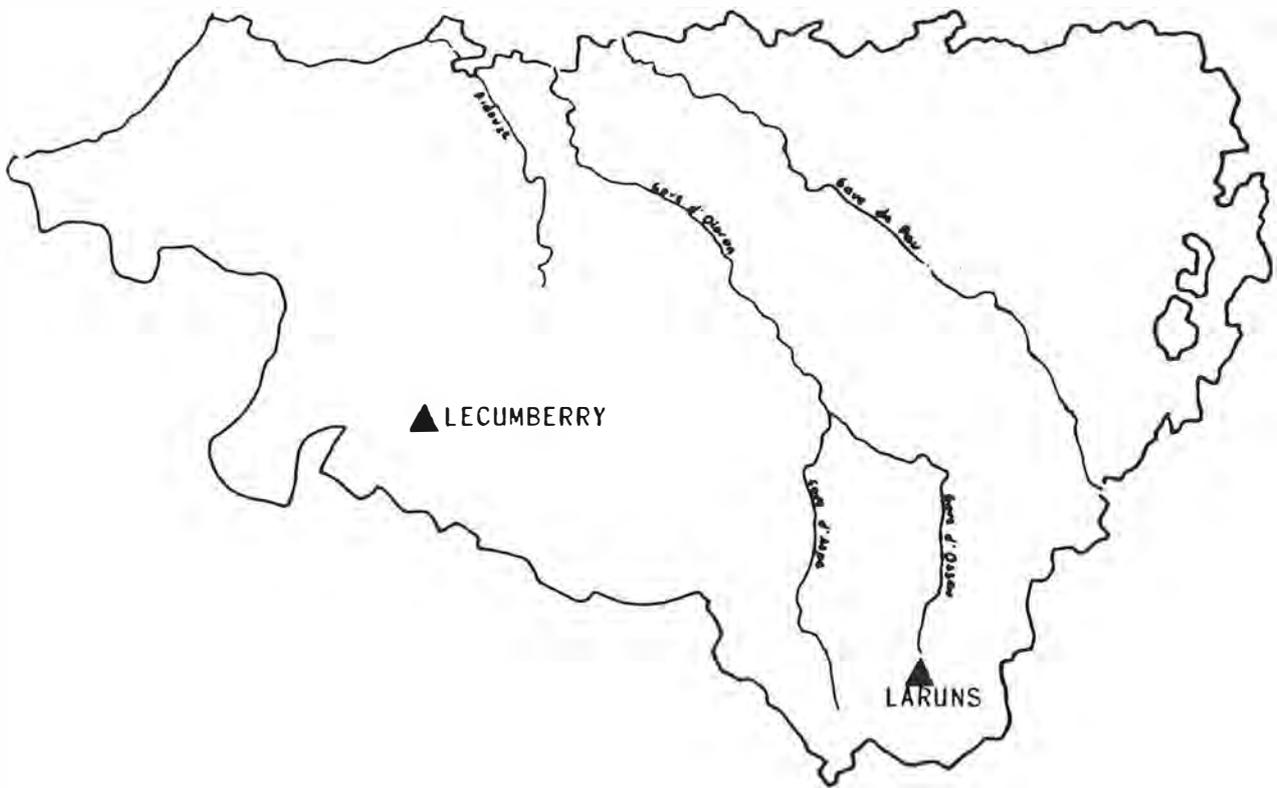
En 1985, la stratigraphie du site a été précisée, notamment pour les périodes de la Tène finale et du haut Moyen-Age. Il semble possible d'affirmer l'identification d'un temple de plan "classique", attribuant au site d'*Excisum* la faveur de deux temples publics.

D'autre part, la connaissance de l'abbaye a progressé et mis en évidence les différences entre les plans conservés et la réalité des structures découvertes, notamment pour les bâtiments qui furent les communs de l'abbatiale.

* * *

PYRENEES-ATLANTIQUES

Explorations archéologiques en 1985
(Fig. 59)



AGE DU FER,
GALLO-ROMAIN
HAUT-MOYEN-AGE



FOUILLE
PROGRAMMEE



SAUVETAGE



SONDAGE
PROSPECTION

MOYEN-AGE, MODERNE



Commune : LARUNS

Lieu-dit : "Bious-Oumettes"

Type de gisement : Tumulus chalcolithique

Nature de l'intervention : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : M.-C. Blanc, 24 rue de Bagnères, 64000 Pau.

Ce gisement, situé à proximité d'un terrain de camping et constitué apparemment par quatorze blocs, était menacé par des feux successifs de campeurs en son centre. La fouille, effectuée au mois d'août 1985, a montré que le mal était plus important. Le centre du cercle avait été creusé sur un diamètre de 3 m et sur une profondeur de 40 cm, puis rempli de débris, de tuiles en particulier. La fouille a donc porté essentiellement sur la périphérie du cercle, jusqu'à la base des blocs, soit entre 50 et 60 cm par rapport au niveau du sol actuel.

Après dégagement, il est apparu que le cercle était constitué de 24 blocs, pratiquement jointifs. On peut relever trois catégories principales de blocs, selon leur positionnement : des blocs verticaux qui, en général, n'ont pas nécessité de calage ; des blocs posés ou non sur des blocs plus petits ; des blocs inclinés vers l'intérieur à 45°, calés à l'extérieur.

Une étude minutieuse des environs de ces blocs a montré la présence de fragments de charbon de bois aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du cercle (ce fait semble inédit).

Enfin, le mobilier recueilli est exclusivement lithique. Huit éclats de silex dont deux possibles fragments d'outils et une très belle pièce en silex. Il s'agit d'un triangle isocèle, retouché sur les trois côtés. Sur les deux côtés identiques, la retouche amorce un début de pédoncule dont la fin est tronquée. Ce type de pièce, rare dans notre région, se rencontre dans les sites néolithiques ou mégalithiques (dolmens). Dans le cas du cercle de Bious-Oumettes, il était enfoui à 50 cm de profondeur, soit celle de la base des blocs.

Si la datation au carbone 14, envisagée à partir des fragments de charbon situés très près des blocs du cercle, conduisait à un résultat positif, elle pourrait apporter un élément totalement nouveau sur l'attribution chronologique des cercles de montagne ; l'hypothèse plausible d'une réutilisation à l'âge du fer, situation presque systématique dans les *tumuli* de plaine, serait ainsi écartée.

Commune : LECUMBERRY

Lieu-dit : "Apatesaro V"

Type de gisement : Tumulus

Nature de l'intervention : Fouille de sauvetage

Bibliographie : -

Responsable : Dr J. Blot, villa "Guérocotz", rue Landa-Handi, 64500 Saint-Jean-de-Luz.

La fouille effectuée en juillet 1985 a porté sur un *tumulus* pierreux, situé dans l'ensemble archéologique très riche d'Apatesaro. Après dégagement de la couche herbeuse, on a trouvé un amoncellement pierreux, de forme grossièrement circulaire, d'environ 6 à 7 mètres de diamètre suivant les axes considérés, et de 0,50 mètre de haut. L'exploration par une tranchée centrale et un sondage périphérique ont montré qu'il s'agissait d'un amoncellement désordonné de blocs de grès, sans ébauche d'architecture, excepté les pierres périphériques du quadrant sud-sud-est, qui sont jointives ou superposées et disposées de façon radiale.

Les pierres les plus profondes du tumulus sont séparées du sol d'origine par une couche d'argile grisâtre, homogène, qu'on ne retrouve pas à l'extérieur du monument. Au centre, quelques-uns de ces blocs franchissent la couche d'argile et pénètrent le paléosol ; ils

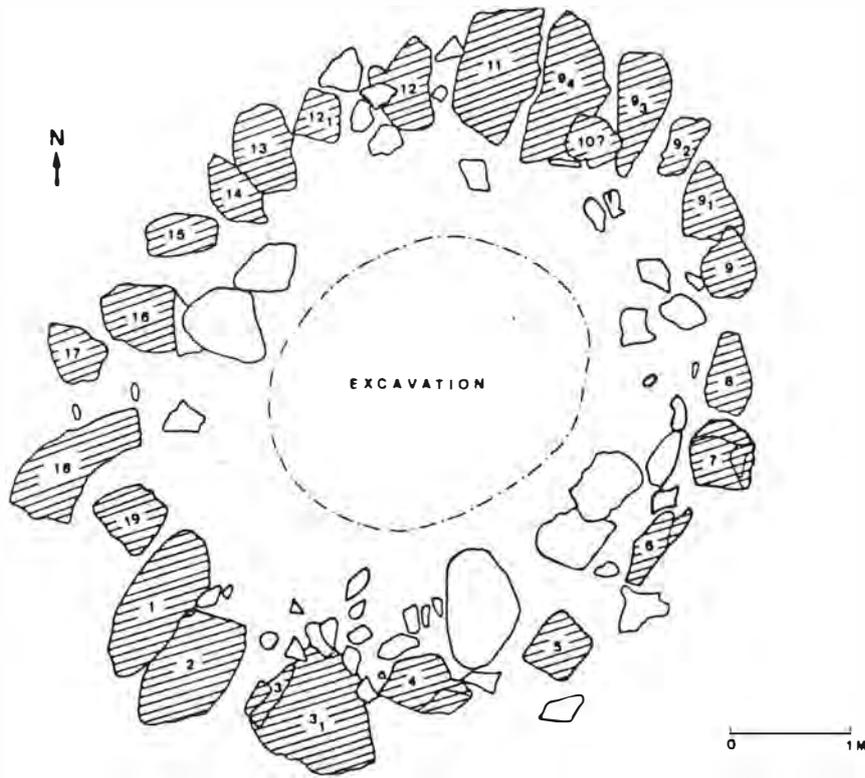


Fig. 60 : LARUNS, "Bious Oumettes" - Le cercle après dégagement des blocs.

Fig. 61 : LECUMBERRY, " Apatesaro V" - Relevé d'ensemble du tumulus.

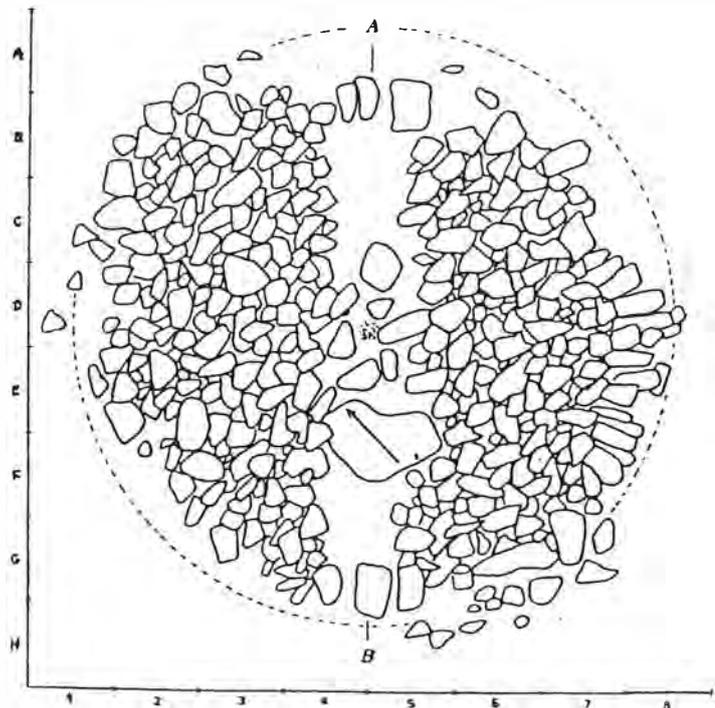




Fig. 62 : POMPS - Vue d'ensemble de la sépulture centrale.

Fig. 63 : POMPS - Urne funéraire de l'âge du fer, avec vase accessoire (sépulture 3).



semblent disposés sans ordre, mais c'est au milieu d'eux, soit à 0,50 m de profondeur, qu'on a pu recueillir quelques pièces de charbon de bois pour datation au carbone 14. Il n'y avait aucun mobilier.

L'absence de pérystalithe pourrait évoquer un *tumulus* de la fin de l'âge du bronze, ou du début de l'âge du fer, mais la facture totalement négligée de ce monument laisse penser aussi à une fin de rituel, effectuée en pleine période historique comme il semble que nous en ayons déjà eu quelques très intéressants exemples.

Commune : POMPS

Lieu-dit : (?)

Type de gisement : Tumulus de l'âge du fer

Nature de l'intervention : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : M.-C. Blanc, 24 rue de Bagnères, 64 000 Pau.

Ce tertre, isolé dans un champ consacré à la culture du maïs, était situé à l'extrémité nord-ouest du plateau du Pont-Long. Des travaux agricoles, nécessitant l'arasement du tumulus, ont conduit à une fouille de sauvetage menée du 15 avril au 31 août 1984. La sépulture se trouvait au milieu du tertre. Au centre, un pavement de forme approximativement rectangulaire, de galets rougis ou éclatés par le feu, avait été érigé sur la moitié nord-ouest ; les restes incinérés de deux squelettes vraisemblablement humains étaient déposés dans un désordre évident. L'autre partie de cette structure centrale n'était constituée que de galets, de dimensions nettement plus importantes.

Une couronne de galets de 40 cm d'épaisseur entourait la structure centrale sur tous les côtés. Cinquante galets aménagés (bifaces ou unifaces) ont été trouvés à l'intérieur de cette structure, sans ordre apparent. Dans l'espace libre entre les deux structures, de gros amas de charbon de bois étaient déposés (sud-est), ainsi que cinq fragments de céramique rassemblés sous la forme d'un petit dépôt (sud-est également) et un bloc important d'argile rouge, vraisemblablement rubéfiée (nord).

Les relevés stratigraphiques effectués, suivis du démontage des structures, excluent totalement l'hypothèse d'une crémation des défunts *in situ*. L'hypothèse la plus vraisemblable est que les morts ont été incinérés en dehors du tertre, puis transportés sur celui-ci et posés sans trop de ménagement sur la structure de galets.

Ce type de sépulture semble totalement inconnu en Aquitaine, ainsi que dans les Pyrénées-Occidentales. Le mobilier recueilli ne fournit aucun indice chronologique. Toutefois, par analogie avec d'autres structures datées, comportant également des galets éclatés au feu, on pouvait l'attribuer provisoirement à une période allant du néolithique final au début de l'âge du bronze. Le résultat de la datation au carbone 14, récemment parvenu, confirme pleinement cette attribution [(LY 3478) : 3850 ± 120 B.P., soit après correction dendrochronologique : de -2775 à -1950 av. J.-C.]. Il s'agit donc d'une sépulture érigée vers la fin du chalcolithique.

Par ailleurs, la fouille a permis de mettre au jour, au sud du tertre, trois urnes funéraires de l'âge du fer, témoins de réutilisations tardives du tertre. La première de ces trois sépultures comportait un vase à carène horizontale et à haut col légèrement rentrant, remplie d'ossements calcinés, et posé au milieu d'un amas de charbons. La seconde a été presque totalement détruite par les labours. La troisième, enfin, reposait au milieu d'une nappe de charbon de bois. Le vase principal contenait les restes d'un plat qui faisait fonction de couvercle, et un vase accessoire, qui reposait sur les ossements calcinés. Cette dernière sépulture peut être attribuée à la phase 4 de l'âge du fer aquitain.

Commune : IBOS (Hautes-Pyrénées)

Lieu-dit : (?)

Type de gisement : Tumulus de l'âge du fer

Nature de l'intervention : Sauvetage urgent

Bibliographie : -

Responsable : J.-J. Mangnez, 8 rue de Portet, 64000 Pau.

La réalisation de la section d'autoroute A 64, Soumoulou-Tarbes, menace des sites archéologiques historiques dans les régions d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. C'est pourquoi une convention a été signée entre, d'une part, la Société des Autoroutes du Sud de la France (SASF) et, d'autre part, la Direction du Patrimoine et l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN). La SASF s'est engagée à participer aux dépenses de fonctionnement des prospections électro-magnétiques, des chantiers de fouilles archéologiques d'urgence et des frais occasionnés par l'étude scientifique des documents archéologiques recueillis au cours des fouilles. L'emploi de ces sommes a permis notamment à l'AFAN d'employer deux archéologues pendant une période de vingt mois et cela à compter du 1er juillet 1984.

Dans un premier temps, une vaste prospection de surface a permis quelques découvertes fortuites, comme par exemple un biface daté provisoirement du Moustérien. Mais le résultat le plus intéressant de cette campagne fut certainement acquis grâce à un sondage effectué sur un *tumulus* qui s'est avéré être inédit. Ce tertre funéraire est certainement l'un des derniers *tumuli* de la vaste nécropole protohistorique du plateau de Ger qui n'ait pas fait l'objet de fouilles et qui n'ait pas été arasé à la suite des mises en culture.

Le résultat positif de ce dernier sondage (deux sépultures mises au jour) nous a incité à entreprendre la fouille complète de ce tertre situé sur la commune d'Ibos (Hautes-Pyrénées). A ce jour, une quarantaine de sépultures ont été découvertes, toutes concentrées dans le quart sud-est du tumulus. Une couronne de galets de 26 mètres de diamètre délimite le site. Le matériel exhumé est en cours d'étude et les résultats seront publiés ultérieurement.

La céramique est d'assez mauvaise qualité mais les vases sont pratiquement tous complets. Les formes sont extrêmement diverses. Le mobilier métallique (fibules, torques, plaques de ceinture, armes soit en bronze soit en fer), est en très mauvais état et complètement minéralisé. L'ensemble de ce matériel date de la fin du premier âge du fer et du début du deuxième âge du fer. Un fragment d'amphore, de type Dressel I, témoigne de la fréquentation tardive du site.

Le matériel lithique, disséminé dans tout le tertre, est composé de quelques rares éclats de quartzite et de plusieurs dizaines d'éclats de silex. Des sondages effectués en d'autres lieux, sur l'emprise de l'autoroute, ont été stériles.

* * *

PROSPECTIONS ARCHEOLOGIQUES EN AQUITAINE

PROSPECTIONS AERIENNES

Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne
(F. Didierjean, 12 rue M. Ravel, 33200 Bordeaux-Caudéran)

La campagne 1985 a débuté sous des auspices défavorables, en raison des pluies printanières presque aussi abondantes que l'an dernier. Cependant, la prolongation de la sécheresse estivale jusqu'à la mi-octobre a offert l'occasion de tester les possibilités de la région en début d'automne, et c'est alors que la plupart des résultats marquants ont été obtenus. Le financement des vols, encore en progrès grâce à la générosité du Conseil Général de la Gironde, et à l'octroi de subventions préparatoires à des travaux d'équipement, a permis une exploitation satisfaisante de ces conditions météorologiques favorables. Les recherches ont porté principalement sur trois théâtres d'opérations : l'ensemble Gironde Nord et Dordogne occidentale, l'Agenais et la Chalosse ; elles ont représenté quarante-cinq heures de vol, et les résultats obtenus ne sont pas négligeables, surtout si l'on tient compte de la nécessité d'attendre le printemps pour la plupart des contrôles au sol : les résultats présentés ici n'ont donc qu'un caractère tout provisoire.

1 - Recherches sur la Gironde et la Dordogne

De nouveaux sites protohistoriques ont été découverts : enceinte à fossé à Saint Yzans de Médoc, dans une vigne arrachée ; gisement du premier âge du fer à Saint-Pey de Castets, à proximité du camp de Lacoste ; nouveaux enclos protohistoriques à Saint-Denis de Pile, dans la basse vallée de l'Isle, l'un d'entre eux présentant une forme quadrangulaire. Une structure similaire est apparue dans la vallée de la Drôme, à Saint-Méard de Drôme.

Pour la période gallo-romaine, on a pu documenter le site de Léogeats (Fig. 64), où apparaissent peut-être aussi des structures protohistoriques. Mais c'est l'époque médiévale qui est la mieux représentée, avec la découverte d'une nouvelle motte féodale à Génissac, la mise en évidence de celle du Grand-Barry (Mouliets et Villemartin), considérée pourtant comme disparue, et surtout la révélation d'un château féodal "primitif" à Langoiran, antérieur à l'édifice du XIII^{ème} siècle, et installé au fond de la vallée de la Garonne (Fig. 65).

Les recherches ont également comporté la surveillance et l'illustration de certains sites en cours de fouille, comme ceux de Lacoste et de Brion. Des survols ont été également effectués dans l'Entre-Deux-Mers, sur un axe Cambes-Saint-Loubès, en prévision de l'installation d'une ligne EDF. La collaboration de P. Regaldo, C. Sireix et leurs équipes, a été particulièrement précieuse pour le travail sur l'Entre-Deux-Mers.

2 - Le Lot-et-Garonne et la Chalosse :

La pose par les PTT d'un câble optique entre Agen et Villeneuve-sur-Lot a entraîné l'octroi d'une subvention destinée à des prospections aériennes sur cet axe. Outre ces recherches, qui n'ont produit aucun résultat notable, on a pu procéder à quelques survols sur la vallée moyenne de la Garonne et la zone de Duras. En ressortent deux découvertes : un camp du type "éperon barré" dominait la vallée du Lot, au-dessus de Castelmoron (Fig. 66), et des structures antiques sont apparues près de Duras (lieu-dit "Le Petit Ste Foy").

En Chalosse, l'étréitesse des ressources disponibles n'a permis que deux missions, l'une sur les labours, l'autre en fin de croissance du maïs. Elles ont amené la découverte de nouveaux ensembles tumulaires à Samadet, Mirossens-Lanusse, Philondenx et Poursingues-Boucoue, et permis de mieux localiser certaines nécropoles connues (Arloncave). Dans certains cas, une relation semble probable entre les *tumuli* et une structure d'habitat située à proximité, comme à Arloncave (Fig. 67). Enfin, le tracé de la voie antique *Beneharnum-Atura* a été reconnu entre Garlin et La Couquette. Un sondage a été réalisé sur l'enceinte de Mant, découverte en 1984, par D. Roux et C. Hanusse.

Pour conclure cette brève présentation, il convient de souligner deux points : d'abord, même en tenant compte de la sécheresse anormale de cet automne, les vols peuvent être très efficaces en fin d'été et début d'automne, notamment sur les maïs en cours de maturation (sauf dans les zones irriguées), mais aussi sur les légumineuses. D'autre part, les dimensions de la région appellent l'intervention de nouveaux prospecteurs aériens, opérant sur un périmètre réduit, proche de leur base, et pouvant donc exercer une surveillance étroite à moindre coût.

PROSPECTION AU SOL DANS L'ENTRE-DEUX-MERS

Région de Montussan - Saint-Loubès
(Alain Priou, Toulence, 33210 Langon)

L'année 1985 a permis le démarrage d'une action de prospection au sol dans un secteur géographique limité : communes de Montussan, Saint-Loubès, Pompignac, Beychac et Caillau, Saint-Sulpice et Cameyrac.

Le faible nombre de sites découverts (5) ne permet pas de tirer de conclusions sur l'occupation du sol de cette région, et seul un travail de longue haleine portant sur une zone plus vaste permettra de retirer quelques enseignements.

La commune de Montussan a livré deux sites inédits :

- "*Le Domaine des 4 Vents*" (OX = 380,675 - OY = 3290,462) ;
- "*Puymiran*" (OX = 381,31 - OY = 3291,612).

Tous deux ont livré des *tegulae*, mais seul le premier a permis l'identification certaine d'un site gallo-romain.

Sur Pompignac, deux sites ont été identifiés :

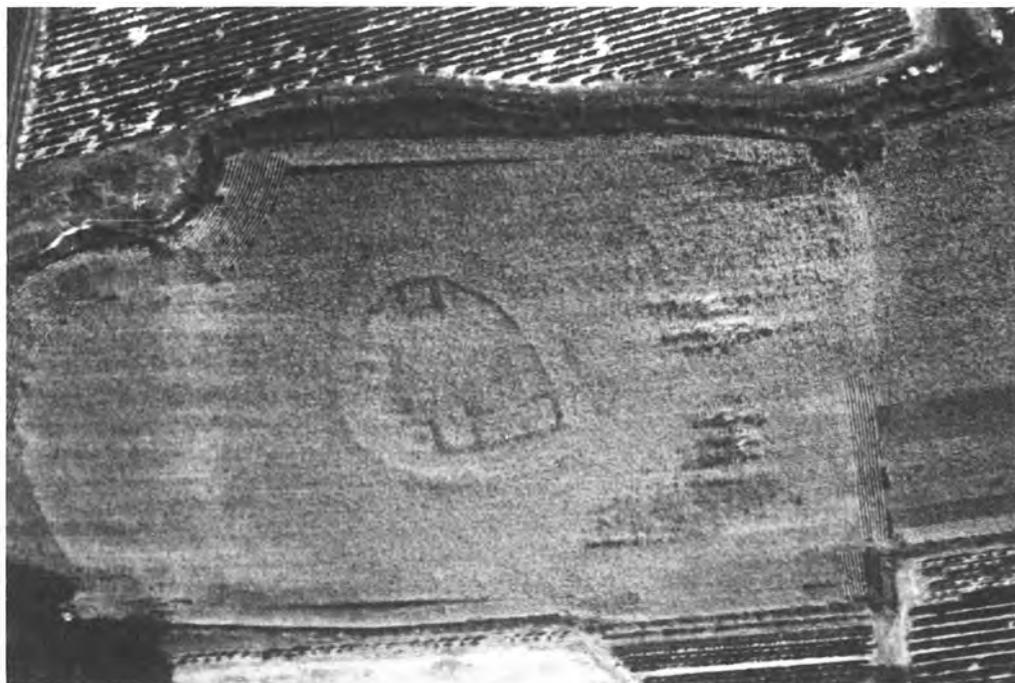
- "*Le Castera*" (OX = 381,575 - OY = 3286,750) ;
- "*La Romaningue*" (OX = 382,775 - OY = 3287,525).

Le mobilier y est pauvre mais suffisant pour déterminer l'origine gallo-romaine. Enfin, le site du "*Truch*" à Saint-Loubès, a fait l'objet d'une nouvelle étude mais, vu l'importance du site, celle-ci ne fait que commencer.

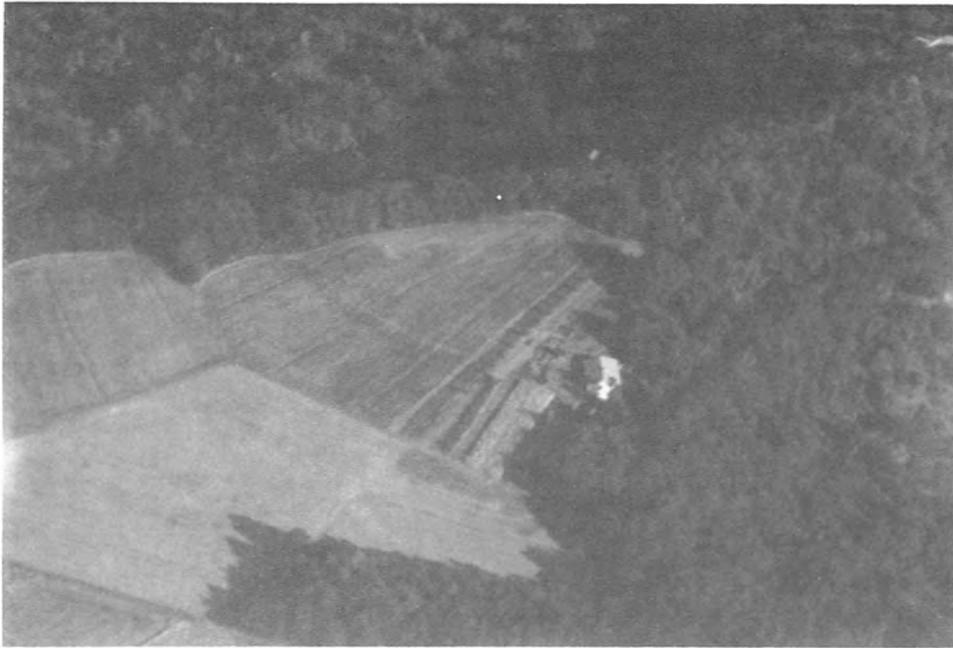
Ma seule conclusion sera un appel à tous les chercheurs intéressés par la prospection pour mettre au point une action commune sur un terroir précis (l'Entre-Deux-Mers, par exemple).



- Fig. 64 : *Leogats (Gironde)* - Au bord du Ciron, dans les prés desséchés, apparaissent des structures gallo-romaines formant un bâtiment en "L". Au premier plan à droite, on distingue un enclos ovalaire flanqué de demi-cercles plus petits : enclos protohistoriques ? 15-09-1985, vue prise de l'est. (Cl. F. Didierjean).



- Fig. 65 : *Langoiran (Gironde)* - "Le Pied du Château". Dans le lit majeur de la Garonne, sur un léger tertre, est implanté un château féodal arasé, dont le plan apparaît dans le maïs en cours de maturation. Inscrits dans un fossé ovoïde, les bâtiments forment un "V" à la pointe duquel s'élevait le donjon (tour carrée). On distingue au centre une cour autour de laquelle s'organisent d'autres constructions. Il s'agirait du château primitif de Langoiran, détruit vers 1295 au cours de la première guerre de Gascogne. 28-09-1985, vue prise du nord. (Cl. F. Didierjean).



- Fig. 66 : Castelmoron-du-Lot (Lot-et-Garonne). La pointe d'un éperon dominant la vallée du Lot est barrée par deux fossés comblés, encore faiblement marqués dans la topographie. Le plus avancé a servi de limite de parcelle, le second est souligné par la meilleure croissance d'une légumineuse. 28-09-1985, vue prise du nord-ouest. (Cl. F. Didierjean).



- Fig. 67 : Arloncave (Landes). Lieu-dit "Casenave". Le cliché montre la probabilité des liens entre habitats et nécropoles protohistoriques de la Chalosse. Dans les labours du maïs, apparaissent au premier plan des *tumuli* groupés (nécropole) ou dispersés ; au fond, la grande forme circulaire est une enceinte protohistorique, faiblement réoccupée au moyen-âge (tache grise au centre). 04-05-1985. Vue prise du nord. (Cl. F. Didierjean).

INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE DE SAINT-ANDRE DE CUBZAC

Note sur l'état en 1985
(Richard Boudet)

L'inventaire archéologique du canton de Saint-André de Cubzac (Gironde) a été réalisé sous notre direction par la Section "Archéologie Histoire locale" de l'Association des Œuvres Laïques de Saint-André de Cubzac (avec en particulier l'aide de M.M. F. Fernandez, J. et G. Marillier et Ph. Theillout). Ce travail constitue un état de nos connaissances quant aux vestiges archéologiques du canton. Il rentre dans le cadre de l'élaboration de la carte archéologique du département de la Gironde. Il va également servir de base à la préparation d'un volume visant à publier l'ensemble des découvertes faites sur le canton de Saint-André de Cubzac au cours des 8 ans d'activité de la Section Archéologie Histoire locale, mais également les découvertes anciennes.

Le canton de Saint-André de Cubzac se trouve à une vingtaine de kilomètres au nord de Bordeaux, au bord de la rive droite de la Dordogne et à une quinzaine de kilomètres du début de l'estuaire de la Gironde. La région est constituée principalement de reliefs adoucis de faible altitude (aux alentours de 100 m). La plupart des sites archéologiques ont été révélés par des travaux agricoles (culture de la vigne essentiellement).

* * *

DEUXIEME PARTIE

DOCUMENTATION ARCHEOLOGIQUE
EN AQUITAINE

DOCUMENTATION ARCHEOLOGIQUE EN AQUITAINE

RICHESSSE ARCHEOLOGIQUE DES MUSEES

L'ANTIQUITE (fin)

par Louis Maurin

Nous poursuivons ici notre itinéraire à travers les collections gallo-romaines de l'Aquitaine, dans les départements de la Gironde, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne (voir Bulletin de l'AAA, n° 2, 1983, p. 122 et 131-134). On constatera d'abord la situation éminente des chefs-lieux de département : Bordeaux, Agen, Périgueux. Elle n'est pas due, fondamentalement, à la situation administrative actuelle de ces villes, mais à leurs origines, c'est-à-dire à la position dominante qu'elles ont acquise dès l'époque gallo-romaine comme capitales de cités des Bituriges Vivisques, des Nitiobroges et des Pétrucos, outre que Bordeaux fut, depuis une date discutée du Haut-Empire, une grande métropole régionale.

Hors de ces trois capitales, l'Aquitaine offre de nombreuses collections gallo-romaines ouvertes au public ; elles sont surtout rassemblées dans le département de la Gironde, dont la prépondérance serait encore accentuée si nous avions fait place, dans cette chronique, à des collections d'intérêt très local, non contrôlées par la Direction des Musées de France et gérées par des associations ou des municipalités, par exemple à Lignan, Lormont, Mios, Soulac. Il arrive qu'elles abritent tel objet insigne : ainsi est conservé pieusement, à la mairie d'Andernos, au milieu d'un petit ensemble de tessons gallo-romains de faible lustre, le fragment de marbre inscrit CIL XIII, 11036, insignifiant par sa taille, mais dont l'importance vient de ce qu'il atteste jusqu'au Vème siècle la permanence de la cité des Boiates ou Boiens, qui occupait sans doute les pays de Buch et Born, et justifie pleinement la fierté que l'on a sur place d'exposer ce témoignage sur les origines. Il arrive qu'au contraire les caprices de l'administration ont promu plus particulièrement telle localité : pour des raisons tout à fait obscures, on a ainsi érigé en musée contrôlé la très modeste collection de Blasimon.

Cette chronique est due avant tout à l'accueil des responsables des collections publiques qui sont brièvement analysées ici. En outre, par les notices qu'ils m'ont communiquées, ce sont Jacques Dubourg, Anne-Marie Esquirol-Labit, Jean-François Garnier, Jean-Bernard Marquette qui nous guideront respectivement à Plassac, Nérac, Villeneuve-sur-Lot, Villandraut.

(L. M.)

GIRONDE

ARCACHON

Musée-Aquarium

2, rue du Professeur Jolyet

Les collections appartiennent à la Société Scientifique d'Archachon, associée à l'Université de Bordeaux I

Conservateurs : MM. Jean Dentraygues et Pierre-Jean Labourg.

Dans un cadre vétuste et une présentation désuète, sont exposées des collections gallo-romaines qui proviennent, pour l'essentiel, de Lamothe-Biganos (quelques tessons de Mios) où, peu après la première guerre mondiale, le Docteur Peyneau avait partiellement exploré le site d'une ancienne agglomération des Boiates, non loin de laquelle a été fouillée, à Andernos, au début du XXe siècle, une basilique chrétienne.

Les objets de Lamothe, conservés au musée d'Arcachon, forment un ensemble, au total, peu abondant ; ils appartiennent, pour l'essentiel, au petit mobilier de la vie domestique : petits objets de bronze, fibules ; fusaioles, boutons de terre cuite (latroncules) ; céramique sigillée des premier et second siècles, céramique commune où l'on note de grands fragments de gros vaisseaux à anses internes, maintenant bien connus à Sanguinet ; monnaies de bronze d'Auguste au début du Vème siècle. Quelques petits fragments d'architecture provenant de colonnes de calcaire ou de briques, et un morceau de corniche qui provient de la basilique d'Andernos (on a signalé ci-dessus l'intérêt du fragment d'inscription *CIL XIII, 11036* conservé à la mairie d' Andernos, auquel il faut ajouter, au même lieu, quelques beaux tessons de céramique estampée décorée de symboles chrétiens).

BORDEAUX

Musée d'Aquitaine

20, cours Pasteur

Musée municipal classé

Conservateur : Madame Chantal Orgogozo.

Le musée a prévu d'ouvrir ses portes, en 1986, sur l'exposition permanente consacrée à l'histoire régionale du XVIIIe au XXe siècles et à l'ethnographie régionale, repoussant à plus tard la présentation permanente des collections de Préhistoire et d'Antiquité régionales ou de références (voir *Bulletin de Liaison de l'AAA*, n° 2, 1983, p. 126). Les collections gallo-romaines proviennent avant tout de Bordeaux, où les premières ont été réunies dès le XVIe siècle : plus de 400 éléments de décor d'architecture en calcaire local, qui ont fait partie de monuments publics ou funéraires du Haut-Empire.

Ils ont été extraits du rempart du Bas-Empire, comme la plupart des 232 inscriptions latines qui constituent une des plus nombreuses séries des musées provinciaux de l'ancienne Gaule : il s'agit essentiellement d'inscriptions funéraires ; cependant le groupe des inscriptions publiques est important, avec, au tout premier plan, l'autel "A Auguste et au génie de la cité des Bituriges Vivisques" (*CIL XIII, 566*), le grand autel à la Tutelle, daté de 224 (*CIL XIII, 584*), la seule dédicace honorifique en latin gravée dans le monde romain pour Gordien 1er, en 238 (*CIL XIII, 592*), les grandes pierres inscrites qui ornaient les fontaines offertes par C. Julius Secundus à sa ville, dont il fut le premier maire (*praetor*) connu (*CIL XIII, 596-600*), l'autel dédié en 237 à la Tutelle par le breton (= de Grande Bretagne) M. Aurelius Lunaris (*Inscr. Latines des Trois Gaules, 141*). C'est aussi de l'enceinte du Bas-Empire que proviennent la plupart des morceaux de sculpture et les stèles

funéraires dont l'imposante série permettra d'illustrer bien des aspects de la civilisation gallo-romaine régionale ; une des œuvres les plus réussies est certainement le monument funéraire du sculpteur Amabilis, en train de tailler un des chapiteaux de sa propre tombe. Parmi les acquisitions d'œuvres non bordelaises, il faut signaler le dieu tricéphale de Condat (Dordogne), sculpté à l'époque impériale, mais d'inspiration pré-romaine, et le groupe de marbre représentant Diane Chasseresse, qui provient de Saint-Georges-de-Montagne.

Parmi les œuvres non lapidaires est célèbre une grande statue en bronze d'Hercule, mais on trouve ici des collections très variées que les fouilles archéologiques enrichissent constamment : elles consistent surtout en nombreux objets d'argile, de verre, de métal, d'os, utilisés dans la vie quotidienne. Il faut y joindre un important lot de mosaïques, datant surtout de l'Antiquité tardive.

L'Antiquité est aussi présente par des collections non négligeables d'œuvres égyptiennes et grecques. A ces antiquités "de référence" doit être joint l'important dépôt consenti en 1976 par l'Université de Bordeaux III de plâtres reproduisant les grands chefs d'œuvres de la sculpture grecque et hellénistique (plus de 300, malheureusement souvent détériorés lors des évènements de 1968).

"Quel admirable musée on pourrait faire ! Si l'on réunissait aux six cents monuments antiques de Bordeaux les objets du Moyen-Age et les débris préhistoriques, si l'on ajoutait à cela un médaillier provincial, on aurait sans contredit ici un merveilleux musée du Sud-Ouest, le plus beau trésor d'histoire régionale qu'on pût trouver en France. Cela se fera-t-il jamais ?" La réalisation est sans doute proche de ce rêve, né il y a près d'un siècle sous la plume enthousiaste de Camille Jullian, au médaillier près qui, par un choix discutable, a été dévolu il y a un quart de siècle à la Bibliothèque Municipale. Il ne fait aucun doute que l'ouverture au public de l'exposition permanente des collections de l'Antiquité dans le nouveau musée constituera un évènement régional qui ne pourra laisser indifférents les membres de l'Association des Archéologues d'Aquitaine.

Bibliographie :

- C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, 2 vol., Bordeaux, 1887-1890.
- E. Espérandieu, *Recueil général des Bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. II, Aquitaine, Paris, 1908, p. 120-220.
- F. Bremer, *Les stèles funéraires à personnages de Bordeaux*, Ier-IIIe siècles, Paris, 1959.
- Cinq catalogues d'expositions :
- L. Valensi, *Bordeaux, 2000 ans d'histoire*, Bordeaux, 1971, p. 21-154.
- J. Santrot, B. Derion, A. Roussot, *L'art du métal en Aquitaine*, Bordeaux, 1980.
- C. Bassier, M. Boyreau, J. Santrot, *Mosaïques d'Aquitaine, sauvetage et conservation*, Bordeaux, 1980-1981.
- J. Santrot et D. Frugier, *Autour du sarcophage de Cenon, rites et pratiques funéraires*, Cenon, 1981.
- A. Barbet et M.-O. Savarit, *Peinture murale romaine en Gironde*, Bordeaux, 1983.
- A.-H. Amann et nombreux collaborateurs, *Rome et le Sud-Ouest de la Gaule*, Mont-de-Marsan et Dax, 1983-1984.

BORDEAUX

Cabinet des Médailles de la ville de Bordeaux
 Département de la Bibliothèque Municipale
 3, rue Mably
 Conservateur : Monsieur Pierre Botineau.

Ce médaillier est issu des collections du Musée des Antiques (ancêtre du Musée d'Aquitaine) et des Archives Municipales, et de dons divers (avant tout coll. Evrard de Fayolle). Installé en 1893 au Musée des Beaux-Arts, il a été transféré à la Bibliothèque Municipale en 1959. En 1975, un cambriolage a entraîné la perte de la moitié des collections.

Les monnaies antiques sont surtout des monnaies impériales romaines de toutes provenances. Sans connaître les choix des cambrioleurs de 1975, on peut apprécier globalement l'intérêt des collections par l'estimation qu'en a faite, avant ce désastre, Michel Pasroureau, "Le médaillier de la Bibliothèque Municipale", *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, LXVII, 1968-1971 (1973), p. 33-40 : sur un total de 20.000 monnaies environ, dont 5.000 "en état de conservation tout à fait mauvais" (les plus intéressantes sans doute pour les archéologues, car il s'agit surtout de monnaies de fouilles, parmi lesquelles de nombreux antoniniens du III^e siècle), il décompte 71 monnaies grecques, 502 monnaies de la république romaine, 5.842 monnaies impériales, 119 gauloises.

LIBOURNE

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Musée Municipal contrôlé

Hôtel de Ville

Conservateur de la section de Préhistoire et d'Archéologie : Monsieur Bernard Ducasse.

Juché dans les combles de l'Hôtel de Ville de Libourne, ce musée expose des vitrines de collections gallo-romaines dont le fond ancien provient avant tout des environs de la ville, et notamment de Vayres (legs Vacher), Les Sandeaux, à Saint-André-et-Appelles (legs Morin), Maison-Rouge, à Saint-Pardon (legs Videau) : les fouilles y avaient livré avant tout des tessons de céramique. Mention particulière doit être faite de tuiles estampillées RES et ATTV, exhumées à Sainte-Foy-la-Grande, et d'une partie d'un fût de colonne de briques de 56 cm de diamètre découvert à Doulezon. La villa gallo-romaine de Saint-Georges-de-Montagne est présente par quelques fragments de sculpture en marbre qui ont dû appartenir à un ou des groupes de la série de la célèbre Vénus (au Louvre, un moulage sur place) ou de la Diane acquise il y a une quinzaine d'années par le musée d'Aquitaine de Bordeaux ; ce site a en outre livré deux têtes sculptées en calcaire et un grand fragment (H. 113 cm) d'un groupe représentant un Jupiter à l'anguipède, ainsi qu'un petit chapiteau parléochrétien.

Les collections gallo-romaines provenant de Libourne, en pratique inexistantes avant 1968, ont été constituées surtout par les fouilles menées par B. Ducasse, dans la ville, à l'occasion de travaux édilitaires ; deux tombes en tuiles reconstituées, des amphores funéraires proviennent de nécropoles de l'Antiquité tardive près de la Poste et de l'église Saint-Jean. Céramiques sigillée (estampilles, décors), et commune, amphores, briques, tuiles à mamelons ont été livrées par l'aménagement du parking de la place de la Mairie ou celui du jardin des Ursulines. Quelques objets métalliques (plaques-boucles) ont été trouvés dans des sarcophages. Un petit ensemble de référence provient de la collection Campana.

Bibliographie :

E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, t. II, Aquitaine*, Paris, 1908, p. 220-224.

PLASSAC

Musée d'Association

Rue du Chardonnet

Le musée a été installé en 1985 dans un local communal, ancienne dépendance entièrement réaménagée du presbytère. Les collections appartiennent à l'association "Les amis du Vieux Plassac", présidée par Pierre Dubourg.

Ce musée monographique présente le mobilier archéologique mis au jour au cours des fouilles de la grande villa gallo-romaine toute proche, de 1963 à 1981. L'ensemble le plus remarquable est constitué par dix-huit panneaux d'enduits peints du troisième style

pompéien, restaurés et étudiés par Alix Barbet et Marie-Odile Savarit. En outre : matériaux de constructions ou décor d'architecture : chapiteau toscan, deux bases attiques, nombreux fragments de marbre d'origine variée (Pyrénées, Chemtou, Synnada, Laconie, Haute-Egypte), tuiles (estampilles RES, ATTV, MERVLA, TOUTISSAE).

Les vases céramiques sont nombreux ; céramique sigillée datant surtout du premier siècle, d'après les estampilles de potiers de La Graufesenque et de Montans ; céramique à parois fines de La Graufesenque, Montans, Galane, mais aussi de Saintonge ; céramique commune du I^{er} au IV^e siècles, avec de nombreux graffites. Parmi les céramiques tardives, assez belle série de tessons de céramique à l'éponge, quelques fragments sigillée claire C et D, ou de céramique estampée. Lampes signées C. OPPIVS et Q. CVPDICENIVS.

Petit mobilier métallique (outillage, parure). Statuettes : deux fragments de statuettes de terre cuite. Statuettes de bronze d'un pontife et d'un taureau à trois cornes.

Une centaine de monnaies, d'un as de Nîmes à un sou d'or de Constantin III (usurpateur en Gaule en 407).

Bibliographie :

Catalogues d'expositions : *Archéologie gallo-romaine en pays blayais*, Citadelle de Blaye, 23 juin-7 octobre 1984.

A. Barbet et M.-O. Savarit, *Peinture murale romaine en Gironde*, Musée d'Aquitaine de Bordeaux, 20 mai-30 décembre 1983.

M.-O. Savarit, Les peintures murales de Plassac (Gironde), *Actes des séminaires AFPMA, 1982-1983, BAR, Intern. Séries 240*, 1985, p. 113-135.

SAINT-EMILION

Musée d'Histoire et d'Archéologie

Logis de Malet : collections de la Société Historique d'Archéologie de Saint-Emilion.

Conservateur : Madame Denise Brac.

Petite collection gallo-romaine de provenance locale (céramique).

VILLANDRAUT

Musée Municipal, Maison Braneyre

Musée Municipal contrôlé

Conservateur : Monsieur Jean-Bernard Marquette.

Les collections gallo-romaines proviennent de Cameillac, commune de Léogeats : tuiles, conduits de chaleur ; de Monon, commune de Cudos : quelques monnaies, de Gordien III à Constantin II ; du cimetière de Marimbaut : trois fragments de mosaïque ; du château de Noaillan : briques, fragments de marbre ; de Bazas : tessons de céramique sigillée.

LOT-ET-GARONNE

AGEN

Musée Municipal

Place du Dr Esquirol (anc. Place de l'Hôtel-de-Ville)

Musée municipal contrôlé

Conservateur : Madame Anne-Marie Esquirol-Labit.

Les collections gallo-romaines occupent une section du rez-de-chaussée du musée, entièrement rénové il y a une dizaine d'années. Elles sont peu nombreuses, mais, en général, d'une grande qualité, et la présentation très aérée les met particulièrement en valeur.

Les œuvres lapidaires sont caractérisées par la profusion du marbre. La sculpture est d'abord représentée par trois œuvres qui occupent la salle III : la célèbre "Vénus du Mas" (d'Agenais) qui assure, avec cinq tableaux de Goya, la célébrité du musée ; son socle est placé au centre d'un tapis de mosaïque exhumé à Agen en 1976 ; un Silène découvert dans la ville en 1963 et, scellé dans un mur, un relief (face d'un autel ?) représentant Apollon archer. La salle voisine (IV) est consacrée à la parure féminine ; elle contient, à côté de trois statuettes de terre cuite, de quelques bijoux et objets de parure, d'un beau fragment historié d'un couvercle de sarcophage, une œuvre raffinée d'époque sévérienne précoce : une statuette féminine (haut. 26 cm) de technique composite, "où la blondeur vivante de l'albâtre s'allie à la netteté précise du marbre" (J. Marcadé), produit des ateliers impériaux et représentant une princesse, peut-être Manlia Scantilla, l'épouse de l'éphémère Dide Julien (193). Passant dans la salle V, on complétera la série des sculptures de marbre par une petite statue de Vénus, provenant de Saint Hilaire. Dans la petite collection épigraphique, on retiendra ici surtout deux autels de marbre élevés l'un par un citoyen dacquois (*CIL XIII, 920*), l'autre par un édile d'Agen (*CIL XIII, 916*) et, objet très rare en Gaule, trois panneaux de bronze découverts non loin de Villeneuve-sur-Lot, commémorant l'hospitalité conclue au IV^e siècle entre les villes de Sens et d'Orléans et un haut fonctionnaire, Lupicin, sans doute possessionné dans la région (*CIL XIII, 921*). Un autel anépigraphique en marbre provient de Mézin (Lot-et-Garonne) et nous rappelle que l'on attend toujours l'entrée dans les collections publiques d'un lot de statues de première importance provenant d'un sanctuaire reconnu sur le territoire de cette commune (voir *Gallia*, 1973, p. 468, et 1975, p. 480) : au musée d'Agen, une belle tête d'un Jupiter local, en calcaire, répond à la grande statue de Jupiter de ce sanctuaire.

Le marbre domine encore dans les blocs de décor d'architecture qui concernent avant tout l'Antiquité tardive et l'époque mérovingienne, avec une belle série de chapiteaux et cinq témoins (salles I et V) de sarcophages décorés ou historiés de l'école d'Aquitaine (un seul est complet, salle V). L'effet décoratif recherché dans la présentation est rappelé par le scellement au sol ou dans un mur de la salle V de quelques fragments de pavements de mosaïques. La céramique n'est évoquée, de manière un peu incongrue, que par trois amphores romaines qui voisinent avec une vitrine où sont exposés quelques vases grecs de la collection Campana (salle V). Mais les réserves du musée renferment l'inévitable collection de céramiques sigillée et commune. Toujours dans la salle V, quelques verreries ou quelques objets de bronze, de provenances diverses, ont un moindre intérêt.

Bibliographie :

- E. Espérandieu, *Recueil général des Bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule Romaine*, t. II, Aquitaine, Paris, 1908, p. 225-229.
- J. Marcadé et L. Pressouyre, Une statuette-portrait en albâtre et marbre au musée d'Agen, *Gallia*, XXII, 1959, p. 63-78.
- J.-L. Tilhard, Les estampilles sur céramique sigillée du musée d'Agen, *Revue de l'Agenais*, 112, 1985, p. 189-213 ; Id., La céramique sigillée moulée au musée d'Agen, *Ibid.*, p. 415-440.

NERAC

Musée du Château

Rue Henri IV

Musée municipal contrôlé

Conservateur : Madame Anne-Marie Esquirol-Labit.

Comme celles des Ages du Fer, les collections gallo-romaines sont présentées au rez-de-chaussée du château. Le premier inventaire du musée ayant été perdu de longue date,

la provenance des objets exposés ne peut être connue avec précision. Ces collections, assez restreintes, ont deux origines principales : la villa gallo-romaine de Bapteste, commune de Moncrabeau, dont la partie "urbaine" a été explorée partiellement vers 1873, et la nécropole du Haut-Empire d'Eysses, à Villeneuve-sur-Lot, fouillée partiellement au XIXe siècle. Urnes funéraires (Eysses), objets d'ornement (statuettes, fragments de sculptures de marbre), d'équipement domestique (charnières, spatules, anses), céramique sigillée et commune.

Les pavements de mosaïques de la grande villa reconnue dès 1830 route de Nazareth, déposés en 1970, font partie des réserves du musée.

VILLENEUVE-SUR-LOT

Musée Gaston Rapin
1, Boulevard Voltaire (Porte Pujols)
Musée municipal contrôlé
Conservateur : Madame Chantal Lanvin.

Les collections gallo-romaines proviennent des fouilles effectuées sur le site d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot, du XIXe siècle à nos jours. Les vitrines s'attachent surtout à une présentation de la vie quotidienne : céramiques sigillée, à parois fines, commune, amphores, tabletterie, métallurgie. Les croyances sont évoquées par des statuettes de Vénus, de Mercure, d'une déesse-mère assise sur un fauteuil d'osier, et par un petit buste en terre blanche de l'Allier. Lampes à huile dont une, à glaçure plombifère, est ornée d'un masque de comédie. En outre, verrerie, intailles, monnaies, applique en bronze doré figurant un couple de mulets harnachés.

Fragments de décor d'architecture en marbre. Urnes funéraires du Haut-Empire. Les objets qui prennent place actuellement dans l'exposition sont déposés par la Société Archéologique et Historique de Villeneuve-sur-Lot.

Antiquités de références : petite collection d'Égyptologie et de céramiques grecques.

DORDOGNE

BERGERAC

Musée municipal
Maison Peyrarède
Place du Feu
Conservateur : Monsieur Bernard Clergeot.

Fragments de tuiles, de céramiques sigillées, à parois fines, communes, provenant des fouilles de la gravière du Grand Caudou à Bergerac (1979).

PERIGUEUX

Musée du Périgord
22, Cours Tourny
Musée municipal contrôlé
Conservateur : Monsieur Michel Soubeyran.

Dans ce très important musée de l'Aquitaine, les collections de l'Antiquité proviennent d'abord de l'antique Vésone et du territoire occupé par les Pétrucos, dont cette ville était le centre. Constituées à partir de la fin du XVIII^e siècle, elles sont de premier ordre, malgré le faible nombre des études auxquelles elles ont donné lieu jusqu'ici.

Le décor d'architecture de monuments publics ou funéraires du Haut-Empire romain est réparti dans trois des galeries du cloître de l'ancien couvent des Augustins qui abrite le musée depuis 1903. Les pierres ouvragées proviennent pour la plupart de la base de l'enceinte du Bas-Empire où nombre de blocs appartenant aux mêmes séries ou similaires ont été laissés en place, notamment au Château Barrière. Elles comprennent une importante série de chapiteaux, de l'époque augustéenne au III^e siècle, des fûts de colonnes dont plusieurs sont ornés de feuillages, de rinceaux ou historiés, de nombreux éléments d'entablements.

Dans ces mêmes galeries sont exposées des sculptures (parmi lesquelles plusieurs grandes statuettes de déesses-mères en calcaire), et quelques inscriptions ou fragments d'inscriptions monumentales qui témoignent elles aussi de l'ampleur de l'équipement public de cette ville. Dans ce lot, une grande pierre inscrite ornait une fontaine qui faisait partie d'un réseau de distribution de l'eau offert à sa ville au I^{er} siècle de notre ère par un de ses premiers magistrats, le duumvir C. Marulius Aeternus (*CIL XIII, 966*).

A l'Est du cloître s'ouvre une grande salle rectangulaire, dite salle des mosaïques, consacrée aux antiquités gallo-romaines du Périgord. Au sol et sur la paroi occidentale, l'exposition de grands pavements de mosaïques du Haut-Empire, retirés de riches demeures de notables pétrucos, justifie l'appellation de cette salle. On énumérera, parmi des séries très denses, certains des monuments inscrits : partie de la dédicace de l'amphithéâtre (*CIL XIII, 11045* : vers le milieu du I^{er} siècle ?) ; une curieuse dédicace à Jupiter et au Génie de l'empereur Tibère par la corporation des bouchers (*CIL XIII, 941*) ; l'inscription de P. Vinicius Secundus (*CIL XIII, 969*), qui remplit une carrière de magistrat à Narbonne et qui, pour une raison inconnue, offrit à Périgueux un monument anonyme ; la rare titulature de l'éphémère empereur Florien (en 276) sur une borne routière qui se dressait à la sortie de Périgueux, sur la route de Saintes (*CIL XIII, 8895*) ; enfin, joyau de cette collection, un grand autel taurobolique orné sur trois faces de symboles du culte métrouaque et, sur la quatrième, d'une importante dédicace (*CIL XIII, 11042*). La sculpture est notamment illustrée par une grande stèle au dieu Mercure entouré de ses attributs, et par un autel cylindrique orné sur son pourtour de six divinités traitées en bas-relief. Une file de stèles funéraires, dont certaines sont historiées, enrichit la collection épigraphique. Le côté oriental de la salle est occupé par des vitrines qui exposent surtout des objets de la vie quotidienne : statuettes, bijoux et objets de parure féminine, vaisselle de bronze, verrerie, céramiques diverses. Au sud, une grande vitrine présente d'une part des sculptures (tête de Jupiter d'Eymet), d'autre part des amphores vinaires, des pièces d'outillage rural et artisanal, séparées par une belle dédicace de Chamiers à Jupiter et à l'empereur Tibère (*Inscriptions latines des Trois Gaules, 147*).

La moitié de la salle voisine, située au nord, était primitivement prévue pour abriter les antiquités de référence, dont les collections ne sont pas médiocres : collections de céramiques grecques diverses, du VII^e siècle à l'époque hellénistique (notamment une belle amphore attique à figures noires) ; collection d'égyptologie qui comprend une série de tissus coptes datés du II^e au IX^e siècles ; collection d'antiquités puniques (amulettes) ; collections italiennes : bronzes villanoviens, terres cuites de Tarente (Ve-IV^e siècles), vases étrusques (VII^e-VI^e siècles). Mais dans cet espace restreint on a dû en outre faire place à des collections locales livrées par les fouilles de Périgueux : amphores ; panneaux d'enduits peints (en particulier ceux de la "Maison Pinel") qui ont été trouvés en abondance dans la ville, grand fragment de mosaïque de la période primitive (augustéenne) de la Maison des Bouquets ; tout récemment, c'est encore ici que l'on a pu assurer la présentation d'une des curiosités de ce musée qui en expose tant : une pompe romaine à corps de bois et à deux pistons, exhumée en 1970-1973 d'un des puits de la Maison des Bouquets et restaurée par le laboratoire de traitement des bois gorgés d'eau de Grenoble.

Ajoutons qu'au premier étage du musée, une vitrine de la salle de protohistoire est garnie pour une part de céramiques du Bas-Empire qui proviennent surtout de la nécropole de Vermand (Aisne).

Pour terminer, on soulignera à nouveau l'importance considérable des collections régionales qui sont mises en relation soit avec des objets d'autres périodes, soit avec des collections d'archéologie et d'ethnographie venues d'horizons extrêmement variés, soit encore avec des antiquités conservées *in situ* à Périgueux : Tour de Vésone, Maison des Bouquets, Château Barrière et autres portions de l'enceinte du Bas-Empire. Bref, un musée très attachant par ses liens authentiques avec le milieu local et régional, par sa richesse et par sa diversité, malgré l'étroitesse des espaces qui a pour corollaire un certain entassement des collections, et malgré la présentation désuète de certaines séries (les collections lapidaires du cloître).

Bibliographie :

- E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule Romaine*, t. II, *Aquitaine*, Paris, 1908, p. 230-256.
- J.-L. Tilhard, La céramique sigillée du Musée du Périgord, catalogue des marques de potiers, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Périgord*, CIV, 1977, p. 3-52 ; Id., Les vases moulés, *ibid.*, CVI, 1979, p. 88-166.
- Vésone, cité bi-millénaire* (exposition, Musée du Périgord, 1979), catalogue, par plusieurs auteurs, Périgueux, 1979.
- M. Soubeyran, *Le Musée du Périgord*, Périgueux, 1971.

* * *

TROISIEME PARTIE

INFORMATION ARCHEOLOGIQUE

PUITS ET FOSSES DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE ENFOUISSEMENTS RITUELS OU POUBELLES ?

Colloque de Bergerac

9 et 10 juin 1984

organisé par l'Association des Archéologues d'Aquitaine,
la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine
et les Musées de Bergerac

Par leur forme et, plus encore, par leur mode de comblement et leur contenu, certains milieux clos ont paru présenter, pour les archéologues du XIX^{ème} ou du XX^{ème} siècles qui les exploraient, des caractères tels qu'ils ont pensé être en présence d'enfouissements pratiqués dans un but religieux, éventuellement funéraire, obéissant en tout cas à un rituel déterminé. L'expression de "puits funéraires" a été appliquée naturellement aux enfouissements profonds dans un conduit vertical cylindrique, comprenant, à l'occasion, des ossements humains. Celles de "fosses funéraires" ou "rituelles", au comblement d'excavations généralement moins profondes et de forme moins caractérisée ; en réalité, la différence entre les deux tient seulement à la forme du contenant, mais non à la nature du contenu. L'abondante littérature consacrée aux puits ou fosses funéraires ou rituels montre que ce phénomène semble avoir touché presque uniquement le territoire de l'ancienne Gaule, essentiellement à l'époque romaine, mais parfois avec des prolongements aux époques médiévales et même moderne. A côté de milieux clos dont le caractère rituel et funéraire est attesté sans équivoque par des stèles inscrites, accompagnant des restes inhumés ou incinérés entourés d'offrandes ayant une signification claire, la Gaule romaine aurait donc connu des pratiques funéraires très particulières ou des rituels liés au culte du monde souterrain ou à des cultes chthoniens hérités des traditions celtiques.

La question des "puits funéraires" connaît périodiquement un regain d'actualité sur le territoire de l'ancienne Gaule. La multiplication des fouilles archéologiques depuis deux décennies ne pouvait manquer de la faire surgir à nouveau. En proposant un horizon géographique régional pour l'étude de certains milieux clos mis récemment au jour et d'interprétation assurée ou parfois incertaine ou contreversée, les organisateurs du colloque ont voulu d'abord rassembler des exemples précis de fouilles récentes de tels milieux, et réunir les archéologues qui les ont explorés et étudiés. Mais la réflexion s'est aussi portée sur des problèmes d'ordre général touchant à l'état des recherches, aux méthodes, à l'interprétation ; on a pu ainsi entendre les contributions de spécialistes en anthropologie, paléontologie, palynologie, auxquels on a souvent tardé à faire appel dans nos régions, alors que ces disciplines permettent de mieux assurer les interprétations de structures archéologiques qui ont su susciter parfois des discussions passionnées sans toujours aboutir à des solutions définitives.

(L. M.)

(résumé des communications)

I - MILIEUX CLOS DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE**Bergerac (Dordogne)**LABORIE (Y.), Champ de puits et fosses au *Grand Caudou*, à Bergerac.

Le site antique du "Grand Caudou", dont la chronologie couvre les Ier et 2ème siècles de notre ère, s'étend sur une terrasse alluviale de la rive gauche de la Dordogne, dominant d'une dizaine de mètres le lit mineur du fleuve, à trois kilomètres en aval du centre de Bergerac. Des fouilles méthodiques ont pu y être pratiquées à partir de 1979, alors qu'une partie notable du site avait été détruite par l'exploitation d'une gravière.

Il rassemble un vaste champ de fosses et de puits, auxquels doivent être éventuellement associés cinq édicules rectangulaires (long. 6,5 m à 8,5 m ; larg. 4 à 6,8 m), construits pour l'essentiel en charpente, qui ne peuvent être pris pour des habitations. Plusieurs dizaines de fosses ont été recensées et quelques-unes fouillées. Trois groupes peuvent être distingués suivant la forme générale (diamètre, profondeur, profil des parois), la nature du remplissage (matériaux, organisation et nature du mobilier, enfin le mode d'obturation).

Le premier groupe comprend des fosses de profil conique, de plan circulaire, peu profondes (50 à 70 cm par rapport au niveau de circulation antique), surmontées d'un cône de remplissage débordant le niveau de circulation, recouvert de galets de rivière. Mobilier céramique inexistant, quelques clous en fer, lits de galets, terre cendreuse, charbon et parfois esquilles osseuses.

Le second groupe comprend deux types de fosses qui se différencient nettement par leur volume :

a) fosses peu profondes, coniques ou cylindriques, comblées en partie supérieure de terre stérile originaire du site ;

b) fosses de 1 à 3 m de profondeur, cylindriques, approchant la morphologie du puits. Le comblement de la partie supérieure est également réalisé à l'aide de terre stérile. Pour les deux types, remplissage similaire (terre cendreuse, couches de cendres et de charbon de bois. Mobilier : coupes, assiettes sigillées, assiettes tripodes, ovoïdes, amphorettes. Importance de résidus de foyers, absence quasi totale de faune à l'exception de quelques esquilles.

Un troisième groupe est constitué de fosses peu profondes, de forme rectangulaire, recouvertes de terre stérile originaire du site. Remplissage de terre cendreuse. Au centre des fosses, une crémation est mélangée à un mobilier défini : assiettes tripodes, vases à parois fines, ovoïdes, amphorettes, cruches ; souvent on note la présence de pierres de foyer. Le tout est contenu dans une demi-amphore (Dressel 20). Des éléments de faune, généralement des chevilles osseuses de bovidés, complètent le mobilier.

Des huit puits découverts sur le site entre en 1920 et 1970, trois ont pu être fouillés et deux observés partiellement. Ils présentent une profondeur de 4 m à 5,50 m et un remblaiement en couches hétérogènes de matériaux et d'éléments de mobilier varié, dont l'organisation a été bien reconnue et décrite.

Conclusions : pris individuellement, aucun des remplissages de fosses ou de puits du "Grand Caudou" ne contient assez d'informations spécifiques pour apporter totalement la preuve qu'il ne peut en aucun cas s'agir d'un dépotoir. Mais si l'on considère l'ensemble constitué par ces excavations, on sera conduit à écarter l'hypothèse de fosses dépotoirs car d'une part elles ne sont pas liées à un habitat, et, d'autre part, on observe la concordance constante de la morphologie des excavations avec un type de remplissage. De même, la similitude de la disposition et la nature du mobilier contenu, d'une fosse à une autre, et cela dans chaque famille d'excavation, dénote une démarche très réfléchie.

Un groupe de dépotoirs pourrait éventuellement présenter des séries communes de matériels, mais le positionnement des objets au sein du remplissage n'a que peu de chances de se présenter de la même façon d'un dépotoir à un autre. Il en est de même pour les puits. L'observation d'un seul puits ne permettrait que difficilement d'écarter l'hypothèse d'un comblement dépotoir. Mais pour deux des trois puits complètement fouillés, le creusement du conduit s'arrête juste au niveau superficiel de la nappe phréatique ; ces puits se caractérisent par la présence d'une cupule terminale ; il semble que le but recherché en priorité ait été l'enfouissement de résidus de crémation, qui sont soigneusement placés dans la cupule. Au-dessus de cette cupule, recouverte par un blocage, on observe l'installation de tout un dépôt composé d'éléments divers, faune, objets domestiques, flore, dont l'aménagement a nécessité la descente d'un homme dans le fond du puits ; on est très loin du comblement d'un dépotoir par déversement depuis le haut de l'orifice. Ensuite, au-dessus, viennent des niveaux de scellement au sein ou au-dessus desquels sont, parfois, constitués d'autres niveaux de dépôt organisé. Mais il est encore difficile de définir exactement l'objet de ces remplissages.

Bordeaux (Gironde)

PICHONNEAU (J.F.), Puits et fosses gallo-romaines de la place de la République.

La construction d'un parc de stationnement souterrain, place de la République, a imposé l'organisation d'une longue intervention de sauvetage (de juin 1978 à septembre 1979), menée par la Direction des Antiquités Historiques (M. Gautier, M. Lacour, J.-F. Pichonneau). Quinze fosses et sept puits renfermaient un mobilier considérable (céramique, métal, faune) auquel étaient parfois associés des restes de parois en clayonnage. Notons parmi ce mobilier : au moins 150 vases de poterie locale, complets ou presque (œnochoés, pichets à anse torsadée, grandes cruches, écuelles, couvercles, etc.) ; plus de 50 coupes, bols, assiettes ou coupelles en céramique sigillée provenant surtout des ateliers de la Graufesenque et de Montans, des gobelets à parois fines (formes hautes à dépressions ou à incisions) ; une figurine en terre blanche de l'Allier (une déesse-mère), des bols de verre (Morin-Jean 71) ; des bijoux en bronze ; des monnaies : deux as de Nîmes, deux monnaies à l'autel de Lyon. A l'exception du puits VI, bâti au milieu du II^e siècle, tous les puits et fosses avaient été aménagés entre 50 et 90 après Jésus-Christ. C'est surtout à propos de ces puits qu'ont été présentées des observations concernant la nature et l'organisation de leur comblement. Celui-ci est uniforme : on retrouve systématiquement dans la partie supérieure une fosse composée d'un amalgame rubéfié, contenant en outre dans deux puits des restes de branchages calcinés. Autour, un colmatage mixte de marne détritique et de sables charbonneux, ainsi que des fragments osseux calcinés. Au fond de ces puits reposent un ou plusieurs vases, souvent brisés ou encloués.

La répartition des dépôts de mobilier, leur diversité et leur abondance, rappellent les offrandes trouvées dans les sépultures à incinération, mais on n'a constaté la présence d'aucune trace de cendres ni d'aucun fragment d'ossements humains (à l'exception d'un fragment de cubitus dans un des puits). Sans doute faut-il, malgré tout, situer ce type de dépôts souterrains dans un secteur funéraire qui apporte une nouvelle limite à la cité du Haut-Empire, en s'ajoutant aux récentes découvertes des Allées de Tourny et de la rue du Château d'eau.

Casseneuil (Lot-et-Garonne)

ESCHASSERIAUD (Lionel), Les fosses à offrandes de Casseneuil.

Des structures médiévales ont été rencontrées lors de travaux exécutés dans l'Institution Saint-Pierre :

a) une salle basse avec fosses comblées [ayant pu servir de silos ?] ;

b) une salle haute confirmant l'existence, dans un contexte funéraire avec tombes en terre libre, de fosses à caractère rituel avec organisation du comblement.

Chalucet (Haute-Vienne)

CHEVILLOT (Christian), Fosses de l'habitat préhistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne).

Les divers sondages pratiqués sur ce site d'habitat de hauteur, qui se trouve à environ 20 km au sud de Limoges, ont mis au jour plusieurs fosses. Celles-ci ont livré un matériel archéologique abondant, fragmenté et varié, attribuable surtout au Bronze final IIIb, mais aussi au premier âge du fer et, pour un cas, à la phase ancienne de la Tène. Ces fosses sont de forme et de volume variables, très inégales et très irrégulières. Si leur destination finale, comme dépotoirs, est probable, par contre leur creusement reste énigmatique. Peut-être s'agit-il de fosses creusées sur un film d'argile, ce qui explique leur irrégularité. Pour deux d'entre elles au moins cette hypothèse de fosses d'extraction de l'argile est plausible. Quant aux autres, rien n'est sûr.

Dax (Landes)

WATIER (Brigitte), LE GALL (Olivier), Une fosse du Haut-Empire avec dépôt rituel.

Petite fosse mise au jour lors des fouilles de sauvetage qui, en 1978 et 1979, permirent la mise au jour, dans l'îlot central de Dax, d'un important ensemble monumental du second siècle de notre ère, comportant principalement un grand temple. La fosse se trouvait non loin de l'angle extérieur sud-ouest du podium du temple. Elle est comprise entre le parement extérieur du mur sud du péribole et deux maçonneries secondaires contemporaines. Elle mesurait 1,50 m de diamètre sur environ 0,80 m de profondeur, et la stratigraphie a montré qu'elle avait été creusée et comblée au cours des travaux de construction du sanctuaire. Elle était remplie de terre argileuse verdâtre contenant des vestiges divers provenant d'un dépotoir du premier siècle et du début du second, d'après les tessons de céramiques sigillée et à parois fines et les tessons d'amphores. Au sein de ce comblement avait été posée la partie inférieure d'une urne en terre modelée, réduite à 20 cm de hauteur, scellée par une croûte de mortier qui couvrait l'ensemble de la fosse. Ce reste de vase contenait un sesterce d'époque flavienne, des tessons de deux petits vases globulaires en céramique commune, d'autres, appartenant à la partie supérieure de l'urne, des éléments d'une mâchoire d'un saumon atlantique mâle bécard, deux ou trois clous, quelques gros graviers et cailloux.

Au voisinage du temple, le caractère rituel de cet ensemble paraît incontestable au vu d'indices qui peuvent être interprétés comme caractéristiques : mode de découpage de la base de l'urne, tessons des deux vases portant des traces d'enclouage, traces de feu, monnaie, qui est brûlée, scellement du tout.

Gironde

COSTE (Roger), Ensemble de fosses à Bordeaux et en Nord-Gironde.

Il faut considérer que le terme de poubelle est trop facilement utilisé pour masquer la difficulté d'interprétation de structures qui, trop souvent, n'ont fait l'objet que de recherches superficielles, trop hâtives, en considérant qu'un dépotoir ne pouvait être intéressant que par le matériel qu'il livrait. L'étude de la formation du dépôt, et aussi sa situation sur le site, sont des éléments de première importance.

Les structures en milieu clos explorés à Bordeaux et en Nord-Gironde sont de cinq types : sépultures en fosse, fosses à caractère rituel, fosses à usage domestique (fosses foyers de cuisine), silos, éventuellement des fosses "de fondation".

Inventaire des milieux fouillés dans chacun des types déterminés, à Bordeaux, dans le Libournais et l'Entre-deux-Mers, de la protohistoire au XII^{ème} siècle.

Limoges

LOUSTAUD (Jean-Pierre), "Rituel" d'inspiration funéraire dans le comblement d'un puits à la fin du III^{ème} siècle à Limoges.

Ce puits appartenait à un ensemble de onze puits découverts rue du Clos Adrien, à la périphérie suburbaine de la ville antique. Leur faible profondeur, alliée à d'autres détails comme l'absence de margelle, semble en général exclure leur usage en tant que puits d'eau. Seul un puits plus profond que les autres (5 m environ) a pu être exploré méthodiquement, sur une hauteur de 3,90 m.

Le comblement, disséqué par tranches de 0,20 m, a donné lieu à un diagramme de dispersion des tessons appartenant à une même céramique. Ce dernier démontre que l'opération a été réalisée en continu et en très peu de temps, comme c'est le cas pour de nombreux autres conduits explorés à Limoges.

Le remplissage se scinde en trois étapes bien différenciées :

- 1°) (fond) un épais fourrage de feuilles d'essences diverses (chêne, bouleau, hêtre, fougère, tilleul) au sein duquel se trouvaient trois récipients de bois sectionnés en deux dans le sens longitudinal : moitié d'un panier en clisses de châtaignier, muni d'une haute anse en vergne ; demi-seau en bois conique cerclé de fer ; petit seau en écorce de bouleau ; ces objets étaient protégés par des coffrages de tuiles à rebords ;

- 2°) une strate de 30 cm d'épaisseur était exclusivement composée de charbon de bois et d'éclats, contenant deux vases complets, dont un intact ;

- 3°) une couche homogène de 2,90 m de hauteur, composée de tuiles à rebords placées en couronne et nappées d'une terre charbonneuse grasse incluant une quarantaine d'esquilles osseuses calcinées ainsi que 300 fragments de vases partiellement reconstituables, parmi lesquels on a inventorié 15 vases partiellement calcinés après leur bris, les restes très fragmentés de 14 vases de verre, deux outils de fer, une meule dormante en lave, une clé, un anneau de bronze, une centaine de clous, une monnaie de bronze non identifiable. Les céramiques assurent la datation dans le dernier tiers du III^{ème} siècle.

Ce comblement paraît livrer à peu près tous les éléments que l'on observe dans le rituel funéraire en usage en Limousin dans les tombes à incinération. L'offrande funéraire elle-même est évoquée par le dépôt des trois récipients de bois, les céramiques complètes et les restes de fruits. Seule est absente l'urne funéraire proprement dite. Il reste les ossements calcinés, dont l'identification est encore problématique.

S'agit-il d'un véritable puits funéraire au sein d'une petite nécropole, ou d'un simulacre de rituel funéraire ? Quoi qu'il en soit, l'organisation intentionnelle ne semble pas pouvoir être mise en doute.

A partir des résultats de la fouille de ce puits, on peut établir un rapprochement avec deux autres puits également comblés à la fin du III^{ème} siècle, mais situés *intra muros* et dont l'usage comme puits à eau est indiscutable.

Ce parallèle conduit à émettre l'hypothèse que les comblements de puits, à la fin du III^{ème} siècle à Limoges, s'accompagnent de pratiques superstitieuses dérivées de façon très atténuée du symbolisme funéraire de l'incinération. Le "rituel" aurait consisté parfois à exécuter un simulacre d'offrandes sous la forme plus ou moins achevée de dépôts de céramiques et de nourriture. Plus généralement, on se serait contenté de briser en menus morceaux des vases ou des fragments de vases et d'en égrener les tessons au gré des pelletées, sur toute la hauteur du comblement.

Monségur (Gironde)

CAMPS (Serge), Excavations, fosses, silos et dépotoirs dans la région de Monségur.

A Anzas : structures circulaires avec fosses au centre, repérées par la photographie aérienne ; La Chapelle : silos médiévaux implantés dans une nécropole mérovingienne ; Neujon : silos, fosses.

Périgueux (Dordogne)

CHEVILLOT (Christian), Fosses d'époque gallo-romaine sur le site antique de Périgueux.

- 1°) Fosse-dépotoir ou favissa (?) de la rue des Bouquets, près de la Tour de Vésone, de la fin du I^{er} siècle avant Jésus-Christ. Abondant mobilier dans une fosse aux murs recouverts de lauzes, bien daté entre 15/5 avant Jésus-Christ. L'empilement d'assiettes arétines entières et de quartiers de cervidés non consommés laissent entrevoir une possibilité autre qu'une simple fosse-dépotoir.

- 2°) Fosse creusée dans la grave de la rue Romaine, datée entre 1 et 80/90 après Jésus-Christ. Sorte de puisard qui a servi de nombreuses années et présentait une stratification qui avait subi diverses modifications en particulier des nettoyages avec nivellement. Si son ultime destination comme puisard ou dépotoir est logique, sa fonction originelle n'est pas assurée.

Saint-Marcel (Indre)

ALLAIN (J.) et FAUDUET (Isabelle), Les ensembles clos du quartier de la Fontaine des Mersans à *Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre).

Les fouilles menées sur l'ancien oppidum d'Argentomagus ont mis au jour une quarantaine d'ensembles clos du premier siècle après Jésus-Christ dans l'aire cultuelle des temples et quatorze dans le secteur du monument des eaux à caractère religieux : c'est de ce dernier qu'il est question ici. Ce monument, appelé communément "Fontaine des Mersans", long de 25 m, large de 12 m, est implanté entre deux voies parallèles de direction est-ouest. Il se compose d'un bassin central carré de 6 m de côté aménagé au fond d'une vaste excavation, à trois mètres au-dessous du niveau des voies d'où deux escaliers permettaient d'accéder au bassin. Les milieux clos ont été découverts sous cet ensemble.

Il s'agit d'abord de quatre puits de 1 à 1,20 m de côté ou de diamètre et 4,20 à 4,75 m de profondeur, sans trace de cuvelage ; leur comblement comprend généralement trois strates, mais il a été effectué dans un délai bref. Les fosses, de formes variables, ont un comblement semblable à celui des puits.

Le caractère intentionnel et rituel de ces milieux clos semble affirmé par l'examen des ossements d'animaux, des céramiques (notamment, une cruche blanche qui porte une inscription dédicatoire lue par J. Dupoux *LABRIOS NEAI OXOUNE*, qui signifierait, selon

lui, "Labrios, à la Nouvelle Très Haute [j'ai dédié]", tandis que le professeur M. Lejeune y verrait plutôt une dédicace à une déesse nommée *UXOVINA*), de divers éléments de mobilier (manche de patère, miniatures d'un glaive avec son fourreau et d'un bouclier indigène). Ce matériel archéologique provient de la couche la plus profonde des milieux clos, et il se trouvait au sein d'un dépôt organique et cendré. Cette couche était recouverte du sable rouge extrait pour le creusement des excavations et des éléments du blocage de galets quartzeux qui recouvrent la couche de sable.

Ces ensembles clos ne sont pas contemporains : leur remplissage s'échelonne du tout début du premier siècle, pour le plus ancien, à l'époque de Néron. Il n'y a donc aucun rapport entre ces dépôts et la construction du monument des eaux, mais cet étalement dans le temps laisse supposer que, dès avant l'édification du monument, son emplacement avait un caractère sacré.

Saintes (Charente-Maritime)

LAURENCEAU (Noël), Puits et fosses du début de l'époque gallo-romaine sur le site de Ma Maison, à Saintes.

L'établissement des Petites Sœurs des Pauvres, à Saintes, a été fouillé de 1975 à 1982. Il s'étendait, dans l'Antiquité comme aujourd'hui, non loin du centre de l'agglomération urbaine. Les travaux archéologiques ont montré que l'on était ici dans un quartier d'habitations, et sans doute jusqu'aux Flaviens, d'ateliers artisanaux qui ont laissé des traces importantes. L'occupation paraît commencer au lendemain de la guerre des Gaules (autour de 40) et elle devient plus dense à partir de l'époque médio-augustéenne.

Sur ce site, on a exploré quatre puits et plus de cinquante fosses dont le comblement doit être situé entre le début de l'occupation et les environs du Ier siècle après Jésus-Christ. Leur fouille, l'analyse de leur comblement et de l'abondant mobilier que ces milieux clos ont livré, assurent les conclusions suivantes :

Les fosses, qui sont soigneusement taillées, et les puits doivent être, sur ce site, compris comme des éléments constitutifs de l'habitat. Les fosses sont creusées pour procurer des matériaux de construction (argile, calcaire) et, dans ce sens, elles peuvent être considérées comme des fosses de fondation ; ou bien, elles ont une fonction bien précise, liées à des ateliers ou à la conservation des denrées (silos). Leur comblement comprend des tessons ou des vases intacts ou non, des cruches, des éléments de sculptures, des ossements d'animaux, et varie en fonction de l'activité qui règnait autour de ces fosses et des circonstances. La présence d'objets intacts (poteries, monnaies, armes, statues, squelettes entiers) ou de cendres dans une fosse ou dans un puits n'est ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour affirmer le caractère rituel du milieu. L'environnement de la fosse, en l'absence d'éléments spécifiques du contenu (dépôt organisé d'objets, squelettes humains ou d'animaux) est capital pour déterminer la finalité de la fosse. Il est important de noter que les couches de matériaux compacts et durs (pierre, argile) qui ferment certaines fosses, ne sont pas déposées pour "cacher" le contenu de la fosse, mais pour stabiliser le sol et constituer un nouveau niveau de circulation ou d'habitat. Ces observations sont générales, valables tant à l'époque gallo-romaine (notamment pour les fosses nombreuses dans l'habitat de tradition celtique) qu'à l'époque médiévale ou aux temps modernes.

Dans tous les cas, on doit considérer d'une part la fosse, d'autre part, son contenu : un dépôt rituel dans une fosse ne prouve pas qu'elle ait été creusée initialement pour le recevoir ; il en est de même pour un puits. Sauf preuve formelle contraire, la fosse est le témoin privilégié d'une habitation. Aucun des milieux clos découverts sur le site ne saurait, en dépit de telles impressions premières, avoir d'autre interprétation que cette fonction utilitaire en liaison avec un habitat.

Saintes (Charente-Maritime)

VIENNE (G.), Deux exemples saints de fosses à caractère rituel.

- 1°) Fosse fouillée en 1974 sur le site des Ateliers Municipaux, à la périphérie nord de la ville antique. Plan carré (1,40 m de côté) ; profondeur: 3 m. Jusqu'à 2,60 m : remblai varié, en deux strates, avec de nombreux tessons associés avec de la faune consommée. De 2,60 m à 3 m : partie profonde organisée : pierres et tuiles calcinées entourant un foyer ; un dépôt périphérique comprend principalement :

- au centre, urne, coupes, gobelets ayant reçu des offrandes (coquillages, poissons, viande et sans doute fruits et liquides, et quatre porcelets) ;
- dans trois des angles : un pichet au pied duquel repose un chien couché sur le flanc ;
- le quatrième angle était occupé par un coffre de bois contenant notamment deux vases sigillés, à côté d'autres vases en céramique commune et une monnaie de Donatien frappée en 86 ; après comblement de la fosse jusqu'au sommet du coffre, on dépose sur celui-ci un pichet, un chien et quelques offrandes.

- 2°) Fosse fouillée en 1981 non loin de là, au 123 ter de la rue Daniel Massiou. Plan rectangulaire (1,50 m x 1 m) ; profondeur : 2,60 m. Jusqu'à 2,20 m, comblement varié, ici aussi en deux strates dont la plus profonde livre 12 céramiques intactes ou reconstituées. A partir de 2,20 m, le comblement présente les caractéristiques de la fosse précédente, avec : un foyer, un coffre contenant cinq céramiques dont deux coupes sigillées ; divers vases à offrandes, quatre porcelets, nombreux restes fauniques, un fœtus humain de 7 à 8 mois.

Datation de ces deux fosses : dernier tiers du Ier siècle après Jésus-Christ. Interprétation : le caractère rituel de ces enfouissements paraît incontestable, mais l'objet et la finalité de ces rites font problème.

Soulac (Gironde)

RODOT (Hélène), Trois fosses protohistoriques du littoral.

Trois fosses, découvertes dans les années 1970 à la limite des communes de Soulac-sur-Mer et Grayan. Parfaitement closes, la datation de leur comblement s'échelonne entre 800 et 50 avant Jésus-Christ.

II - METHODES, INTERPRETATIONS, ETAT DES RECHERCHES

Palynologie

DIOT (M.-F.), Palynologie et étude des milieux clos : le cas des puits gallo-romains de "Grand Caudou" à Bergerac (Dordogne).

Analyse palynologique de l'un des puits fouillés par Y. Laborie (puits IV). Les échantillons prélevés au fond du puits ont été confrontés à ceux du sol de circulation gallo-romain. Les sédiments qui se trouvent au-dessus de ce sol ont été analysés afin de savoir s'il y a eu contamination par les pollens actuels, puisque le niveau archéologique se trouve à 70 cm de la surface du sol actuel.

L'analyse palynologique de sédiments actuels (sable de crue, mousse, humus de prairie) complète cette étude. Il est intéressant de savoir si les pluies polléniques en provenance des végétaux environnants se conservent intégralement et si elles sont représentatives de la végétation voisine, régionale ou lointaine.

La palynologie a pour but principal de restituer le paysage autour d'un site archéologique, mais aussi de tenter de répondre à des questions spécifiques mises au point avec l'archéologue : ce puits est-il organisé ou a-t-il servi de poubelle ? Y-a-t-il eu des offrandes végétales ? Le comblement a-t-il été rapide ou ce puits est-il resté longtemps à l'air libre ? Y-a-t-il un apport de sédiment des sols de circulation, du sable de rivière ? La richesse en arbres fruitiers signalée par les macro-restes apparaît-elle dans le spectre pollinique ?

Présentation des procédés et techniques de prélèvement et d'étude en laboratoire.

Conclusion.

L'analyse palynologique de "Grand Caudou" ne résout pas toutes les questions posées par l'archéologue, mais elle est intéressante par ce qu'elle apporte, notamment sur trois points particuliers : la validité de l'analyse palynologique des milieux clos, la reconstitution de l'environnement végétal à l'époque gallo-romaine et la particularité du puits IV.

1. L'analyse palynologique est valable dans ce cas précis, où le puits est entouré d'un sol qui lui est contemporain et aussi dans un environnement végétal précis lié au substratum géologique. L'étude des sédiments actuels permet d'interpréter ceux de l'époque gallo-romaine ; en effet, à partir de l'étude des pollens dans les sédiments archéologiques, il faut refaire le chemin inverse vers la reconstitution du paysage. Pour cela, il faut prendre en compte la conservation des pollens dans le sol, la représentativité des végétaux par les pollens... Dans ce but, à "Grand Caudou", il a été étudié la végétation, les mousses actuelles, le sable récent de crue, l'humus de prairie, les dépôts stratigraphiques sus-jacents aux couches archéologiques.

2. La reconstitution du paysage autour du "Grand Caudou" peut être seulement esquissée car il est difficile dans les sédiments de site archéologique de connaître la part des apports de pollens dûs à l'homme par rapport à ceux dûs aux modes naturels de pollinisation. Mais il peut être dit que le milieu n'était pas plus humide qu'il ne l'est actuellement. Le faible pourcentage de pollens d'arbres indique la proximité d'un village ou/et l'éloignement de la forêt. Les pins étaient clairsemés ou lointains mais il pouvait être utilisé du chêne, frêne, hêtre, aulne, noisetier... Les prairies de pâturage prennent peut être le pas sur les cultures plus rares ou/et éloignées de ce site. Les céréales cultivées étaient probablement l'orge, l'avoine et le blé.

3. Dans le puits IV, à 3,90 m de profondeur, le dépôt a une particularité nette avec une accumulation de végétaux en particulier en provenance d'arbres diversifiés et de plantes rudérales dont la plupart peuvent avoir servi à l'alimentation humaine. Le puits n'est probablement pas resté à l'air libre, au moins aux profondeurs des échantillons analysés (3,90 m et 3,50 m) car les pollens bien conservés sont différents du milieu ouvert qu'est le sol de circulation. Le puits a été remblayé vers 3,5 m avec du sédiment pris dans le sol environnant, mais pas avec du sable de rivière. L'abondance des macro-restes d'arbres fruitiers se signale par un pourcentage de 1,5 % de pollens de rosacées. L'analyse palynologique de divers milieux clos permettrait de dire si le passage de 0 à 1,5 % de rosacées est significatif de leur importance. Par rapport aux autres échantillons archéologiques, cette accumulation végétale semble intentionnelle (pollens amenés et non en équilibre naturel) mais il ne peut être dit s'il s'agit d'offrandes ou de restes jetés à la poubelle.

Peut-être l'étude de modèles actuels permettrait-elle d'y répondre ; il faudrait étudier des puits dont l'histoire est connue (permanence du niveau de l'eau, utilisations successives, remblaiement final). Si la palynologie ne peut répondre à elle seule s'il s'agit d'un "rituel ou d'une poubelle", elle contribue, avec les apports de diverses disciplines, à comprendre l'archéologie de ce puits gallo-romain.

Macro-restes végétaux

LUNDSTROM-BAUDAIS (K.), L'échantillonnage des macro-restes végétaux.

L'analyse des macro-restes végétaux offre de multiples possibilités d'interprétation, tant du point de vue de l'analyse des structures archéologiques que de l'étude de l'histoire de la végétation, des paysages et des processus agricoles. Mais la qualité des réponses données par le spécialiste dépend aussi de la qualité de l'échantillonnage.

L'échantillonnage des macro-restes végétaux :

La collecte des macro-restes est étroitement associée à l'opération de fouille, elle peut difficilement être reportée à une phase ultérieure. Les macro-restes de grosses dimensions sont généralement isolés sans difficultés au cours de la fouille ou du tamisage archéologique. Mais en ce qui concerne ceux de plus petites dimensions, et en particulier les graines, cette méthode ne nous donne pas satisfaction. Il faut envisager la prise d'échantillons bruts, non-tamisés, en vue d'études détaillées en laboratoire. Une quantité de 10 litres de sédiment par échantillon est généralement suffisante.

Le conditionnement des échantillons :

A - Lorsque les sédiments sont secs : par exemple charbons de bois, sédiments avec macrorestes carbonisés, il faut les faire sécher lentement et régulièrement avant de les emballer en vue du stockage. C'est absolument nécessaire pour éviter le développement de moisissures à la surface des restes carbonisés.

B - Lorsque les sédiments sont saturés d'eau, comme des objets et pièces de bois et autres fibres végétales, ces pièces doivent être conditionnées dès leur extraction et doivent rester saturées d'eau jusqu'au moment de la restauration sous peine de se déformer de manière irrémédiable. On ajoutera un agent conservateur pour éviter le développement de micro-organismes et le stockage se fera à l'abri de la lumière dans des sacs ou récipients parfaitement étanches. Il est impératif que l'identification de l'essence soit effectuée avant tout traitement de restauration.

S'il s'agit de sédiments organiques avec graines de très petites tailles, ces échantillons doivent absolument être gardés humides, l'adjonction d'un agent conservateur étant fortement recommandée. Ils doivent être stockés dans des sacs étanches, placés à l'abri de la lumière.

Suggestion d'agents conservateurs : a) Hydroxyquinoléine 100 g + Biocidan (0,80 %) 100 g, le tout dilué dans 2 litres à 10 litres d'eau. La concentration la plus forte donne une efficacité plus longue au produit. C'est le produit que nous recommandons ; b) une solution de formol diluée à 10 %.

Proposition pour une fiche d'accompagnement d'un échantillon Rubrique générale valable pour l'ensemble du site :

Nom du site :

Commune :

Département :

Datation du site :

Archéologue :

Adresse :

Téléphone :

Date des échantillonnages :

Publications concernant le site déjà disponibles :

Quelle forme comptez-vous donner à la publication de l'étude botanique ? :

Inventaire des échantillons transmis :

<i>n° de réf.</i>	<i>Coordonnées,</i>	<i>Nature de</i>	<i>Attribution</i>
	<i>couche, alt.</i>	<i>l'échant.</i>	<i>chrono.</i>

*Pourquoi avez-vous pris cet échantillon ?**Qu'attendez-vous de l'analyse ?***Paléozoologie**

CAILLAT (P.), La paléozoologie : son apport à l'étude des milieux clos.

L'intérêt de ce type de recherches est évident. En effet, les vestiges osseux d'animaux représentent une partie très importante, sinon essentielle du matériel mis au jour dans les milieux clos.

S'articulant selon différents axes (identification des vestiges, répartition anatomique des restes, tranches d'âges des animaux abattus, répartition sexuelle des individus isolés, modes d'abattage des animaux, le débitage des ossements), l'étude paléozoologique, complétée par la paléopathologie, a permis d'obtenir certains résultats.

L'association de différentes espèces ainsi que la répartition anatomique des restes ont permis de souligner l'existence d'un certain nombre de constantes. De ce fait il est possible d'envisager une typologie des différents milieux clos et d'en distinguer, en principe, les simples dépotoirs. L'attribution de différents restes à un même individu a mis en évidence le caractère contemporain, voir simultané, du remplissage de certains puits. Il a été possible d'envisager le caractère saisonnier de quelques milieux clos. Enfin, ce type d'étude a permis une approche des mentalités de l'homme par rapport à son environnement animal et d'entrevoir ses comportements funéraires ou religieux.

Exposé des méthodes d'étude

Illustration de l'intérêt de l'étude de la faune : elle est donnée par l'exposé des résultats d'observations faites sur le matériel livré par des puits comblés vers la fin du II^{ème} siècle sur le site des Ateliers Municipaux, à Saintes. Deux puits contenaient deux moitiés d'un même taureau, ce qui prouve la simultanéité de leur comblement, au moins dans une de ses phases. Dans le cas d'un autre puits, les restes d'insectes nécrophages et coprophages fournissent des renseignements précieux sur les étapes du comblement ; celle des squelettes de chevaux a permis de multiples observations sur les espèces et les techniques d'élevage ; celle des ossements de chien d'envisager des "statuts sociaux" pour différentes espèces.

Anthropologie

COLLILIEUX (M.), Apports de l'anthropologie pour une meilleure connaissance de l'utilisation des puits funéraires ainsi que de leur datation.

A propos de l'étude des ossements humains exhumés de deux puits des Ateliers Municipaux de Saintes. Exposé des techniques utilisées pour la détermination de l'appartenance des différents ossements à un même individu : mesures à l'aide de tables ostéométriques, dimorphisme sexuel, observation des relations des surfaces articulaires et de l'articulé dentaire.

On a pu établir ainsi que, dans un des puits, on pouvait dénombrer au moins treize individus, alors que l'on n'a les traces que de huit crânes, ce qui tend à prouver que les

individus n'avaient pas été mis dans le puits dans leur entier. La répartition des os attire l'attention : par exemple, au niveau 18,80 à 20 m, on n'a exhumé que des bassins et des os longs des membres supérieurs et inférieurs. Les caractéristiques anthropologiques font l'objet d'une étude exhaustive : âge, sexe, stature, type des individus.

Conclusion : le matériel qui a été livré à l'étude montre que nous sommes en présence d'un ensemble de pièces osseuses appartenant à une population homogène par ses caractères anthropologiques, mais disposées de manière anarchique à l'intérieur de ces puits.

Les sculptures : signification d'un mobilier particulier

VERNOU (C.), Les sculptures des puits antiques de Saintes.

De nombreux morceaux de sculptures -généralement des statues ou parties de statues de divinités- ont été découvertes lors de la fouille de puits antiques à Saintes, depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.

Recherche critique des provenances et catalogue des sculptures. Fouilles anciennes : deux groupes de deux déesses-mères en calcaire, statuette d'Epona en chêne, statuette de Diane chasserresse (calcaire), torse de divinité masculine (Mercure ?) en calcaire, fragment d'un relief de princesse impériale (Antonia Minor ?) en marbre, dont la provenance est suspecte. Les fouilles récentes (depuis 1970), ont livré une production très diversifiée : trois statues de déesses-mères (dont un groupe de deux) en calcaire, un petit relief funéraire (génie ailé accolé à une colonne), parties de statuettes de déesses-mères en terre cuite, statuette de dieu assis en tailleur, petit relief portant une représentation de Neptune et d'une tête isolée, grand fragment d'un *oscillum* (marbre), bassin d'adolescent, *ex-voto* historié à Mercure (bronze), statue de Jupiter (en calcaire), grand fragment d'un Hermès de marbre, sans doute de Dionysos, base d'une statue de Mercure (calcaire), statuette en calcaire d'une divinité au cheval, peut-être ou sans doute Epona, autel portant en relief en dieu barbare (calcaire). Toutes ces sculptures ont été retrouvées mutilées, et toujours acéphales. Le catalogue présente, pour chaque cas, le contexte de la découverte.

La conclusion est mitigée. Les découvertes de sculptures dans les puits antiques de Saintes ne paraissent pas pouvoir attester, en elles-mêmes, l'existence d'enfouissements rituels. En effet, les caractères généraux de ces éléments sculptés sont ceux que l'on observe pour l'ensemble de la production santonne (prédominance des traditions indigènes) ; l'état dans lequel elle nous est parvenue est le même, qu'il s'agisse de puits ou d'autres milieux (mutilations, absence des têtes des divinités). A l'extrême, reconnaissons que les morceaux de sculptures retrouvés dans les puits présentent tous les caractères de pièces de rebut. Cependant force est de constater que de nombreux problèmes restent en suspens. Notons que ces éléments ont été découverts dans des puits contenant des associations particulières (vases entiers, squelettes humains, chevaux...) alors qu'ils sont absents de puits qui ont été incontestablement des poubelles. L'étude de la sépulture ramène donc le problème à l'interprétation de ces puits qui, au premier abord, paraissent présenter par leur contenu des caractères particuliers, éventuellement interprétés comme rituels.

Interprétation "funéraire" de puits et de fosses

VIDAL (M.), Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du Toulousain au II^{ème} et au I^{er} siècle avant Jésus-Christ.

Résultats d'observations faites sur plus de 130 puits et fosses funéraires à Toulouse, quartier Saint-Roch et sur "l'emporium" de Vieille-Toulouse. Ces puits et fosses funéraires sont datés de la Tène II et de la Tène III, entre 200 et l'époque augustéenne. La présence de certains de ces puits au sein d'un habitat postérieur prouve que leur emplacement avait été

oublié. Profondeur des puits : à Vieille-Toulouse, entre 8 à 10 m en moyenne. A Toulouse, entre 3 et 5 m. La majorité (55 %) ont une section carrée ou rectangulaire ; la moitié environ ont un fond en forme de cupule. Les puits ne sont jamais bâtis.

Outre quelques squelettes humains complets, 30 % des puits de Vieille-Toulouse ont livré des ossements humains carbonisés dont la disposition n'était peut-être pas livrée au hasard. Dans la plupart des cas, des dépôts d'offrandes avaient été placés au fond ou près du fond de la cavité, avec une organisation précise. Ces dépôts étaient faits dans des vases dont 40 % étaient entiers et dont 80 % appartenaient à des formes "fermées". Les céramiques importées (italiques, puis arétines) étant en proportion de 10 %. En outre quelques vases de bronze, des armes dans des tombes de guerriers ; offrandes monétaires dans 20 % des puits. Les couches supérieures du comblement sont constituées par un remblai très hétérogène : matériaux tirés du milieu environnant, amphores, menus tessons, vestiges fauniques ; les couches ont été la plupart du temps disposées avec soin. Certains fragments de céramiques provenant de puits différents se recollent entre eux, alors que ces tombes sont éloignées de 50 à 100 m. Ceci prouve qu'une partie au moins des comblements de matériaux proviennent d'un même dépotoir.

Conclusion : la définition religieuse qui a été donnée aux puits contenant des dépôts intentionnels et des vestiges humains a subi diverses évolutions qui n'ont pas toujours, d'après nous, été justifiées. En effet, après les premières publications vers les années 1960 des premiers puits funéraires du Toulousain, une mode s'est appliquée à interpréter tous les puits comme funéraires et cela sans tenir compte des incidences chronologiques. Bien plus tard, de nouvelles terminologies sont apparues -puits rituels, qu'ils soient à offrandes ou à sacrifices- mais sans que des distinctions soient faites aussi sur le plan de leur datation. De fait, il n'y avait plus que des puits rituels, l'argument décisif étant alors l'absence d'ossements humains.

Maintenant que nous avons prouvé, du moins pour les puits de la Tène II et III du Toulousain, que ces puits ont livré des ossements humains carbonisés et parfaitement discernables, on nous oppose le fait qu'ils ne sont pas en position centrale et qu'à ce titre, il ne s'agit pas de sépultures. Tout cela ne nous paraît pas bien sérieux, surtout lorsqu'à ces incinérations sont venus s'ajouter des dépôts d'offrandes céramiques et plus rarement métalliques. Dans les puits et fosses du Toulousain, il n'y a jamais d'objets de culte et il ne s'agit pour la plupart, mis à part quelques armes, que de dépôts à caractère domestique. L'offrande alimentaire y est très rare et les sacrifices d'animaux inexistantes. Les vestiges fauniques ont toutes les chances de provenir de dépotoirs et non de reliefs de repas funéraire. Les puits funéraires du Toulousain, présents tout au long d'une période comprise entre le premier quart du II^e siècle et la fin du I^{er} siècle av. J.-C., attestent donc le caractère particulier d'un mode d'incinération régional.

Géographie et interprétation des puits "funéraires"

MULLER (A.), Les puits funéraires : répartition et interprétation.

Extension géographique du phénomène

On a répertorié des puits "funéraires" sur les territoires couverts par l'expansion celtique en Gaule, Bretagne, péninsule Ibérique, Italie du Nord. Les exemples de loin les plus nombreux se trouvent en Gaule.

A l'époque de la Tène I et II, on relève un groupe important à la périphérie du bassin parisien et un autre en Italie du Nord. Entre les deux, quelques puits isolés (Dordogne, Loiret, Vaucluse) témoignent de la généralité du rite sur le territoire de la Celtique. Le caractère particulier des puits découverts -sacrifices humains abondants, pauvreté du mobilier céramique, importance du rituel magique en ce qui concerne la faune et la présence fréquente

d'enceintes circulaires ou quadrangulaires à proximité des cimetières- rattache, semble-t-il, ces rites à l'univers des défunts. Une carte de répartition des puits de la Tène III fournit une concentration autour de deux zones ayant joué pendant cette période un rôle économique et politique analogue : les *oppida* du Centre, Crêt-Chatelard, Alesia, Mont-Beuvray, et les *emporia* complexes de Vieille- Toulouse, Saint-Roch et l'Hermitage, dans la vallée de la Garonne. Une communauté d'influences due à des apports culturels identiques se manifeste par des rites communs (importance des amphores, du service à vin, etc...).

Durant le premier siècle de notre ère, le nombre des puits paraît nettement en régression. La zone d'influence est toujours la même : la vallée du Rhône et la partie occidentale de la France. Le recul de ce rite doit être expliqué sans doute par le développement de la romanité qui, depuis Auguste et la création de l'Autel des Gaules, a dû encourager l'abandon des rites préromains.

La période suivante, aux IIème-IVème siècles après J.-C., montre un renversement de tendance : le quart sud-est de la Gaule semble dépourvu de puits funéraires ; en revanche, c'est dans le centre, sur la bordure Atlantique, dans le Bassin Parisien que paraît se développer ce rite. Vingt-deux sites totalisent près de 80 puits avec parfois un nombre élevé de structures. Ce renouveau semble être en relation avec le retour aux sources indigènes, qui a lieu un peu partout en Gaule : réapparition des druides, des mesures gauloises et même de la langue gauloise dans les actes officiels.

A l'extérieur de la Gaule, l'Angleterre a fourni une dizaine de structures datées par leurs inventeurs de la fin du Ier et du début du IIème après J.-C. (région de Londres et Kent). L'Allemagne a livré 9 sites bien connus, qui contenaient des puits funéraires attribuables à "La Tène tardive", soit au Ier siècle après J.-C. Les structures sont liées à des enceintes quadrangulaires (Viereckschanze) et contiennent une faune abondante et de nombreux vestiges humains, dans le plus grand désordre. L'Italie a livré quelques puits funéraires dans la plaine du Pô, à San Paolo d'Enza et à Mazarbotto. Ils contenaient des squelettes humains entiers ou des fragments. La chronologie varie entre le IVème et le IIIème siècle av. J.-C.

Interprétation des puits "funéraires"

28 % des puits recensés au moins ont livré des restes humains, soit inhumés, soit incinérés. En ce qui concerne les inhumations, les observations que l'on a pu faire sur la position des ossements peuvent être mises en relation avec les rites de sacrifices humains largement attestés dans la région gauloise par la littérature antique. On est conduit à penser que le comblement des puits évoque davantage de tels rites que des sépultures. La documentation réunie sur quelque deux cent cinquante puits dits "funéraires" amène à la conviction que ces puits ne sont en aucun cas des sépultures. Plusieurs raisons justifient cette position. Entre autres, la place des ossements humains à l'intérieur du remplissage des puits : dans toutes les sépultures de l'Antiquité, le défunt est le centre du monument, comme par exemple à Mailhac ou dans les sépultures de la Marne pour la protohistoire ; pour la période romaine, l'urne est placée dans un coffre, où un *loculus* contient les restes du bûcher avec quelques offrandes.

Or, que se passe-t-il dans les puits "funéraires" ? Le squelette humain (inhumé ou incinéré) est jeté en vrac sans ménagements dans le remplissage, au point qu'il n'apparaît pas visible au premier coup d'œil. Il est traité comme de vulgaires os d'animaux. Dans les puits, à des emplacements divers, sont déposés des objets souvent de grande valeur, ayant trait au culte, organisés de manière soignée, avec des dispositions rappelant des tables à offrandes (Kernos). La situation des "nécropoles" est toujours d'un type voisin : *emporium*, proximité d'un temple, de cimetières, en fait des lieux à fréquentation intermittente, sans qu'il y ait toujours, comme à Saintes par exemple, la notion d'espace sacré.

La littérature antique fournit de nombreux exemples et des détails savoureux sur les pratiques des sacrifices humains (Cicéron, César, Strabon, Diodore de Sicile, Tacite, etc...)

Dans tous les cas, elle donne des indications sur les pratiques de mise à mort (poignard, hache, mannequin que l'on fait brûler, etc...) mais n'indique jamais ce qu'il advenait des sacrifiés. En fait, les puits funéraires sont la partie cachée de ce rituel.

III - CONCLUSIONS (par Louis Maurin)

Cette brève analyse de chacune des communications présentées au colloque suggère quelques réflexions sur leurs apports et les contradictions, apparentes ou réelles, qu'on peut y relever. Elles tiennent, semble-t-il, d'abord à la manière dont le débat a été engagé et suivi, c'est-à-dire à l'historique de la question. La solution des problèmes qui demeurent doit être sans aucun doute cherchée avant tout dans une meilleure pratique de l'archéologie, mais aussi dans une meilleure connaissance de certaines réalités des civilisations de l'Antiquité. On s'en tiendra ici à cette époque, et aux milieux qui prêtent à discussion.

1°) Points de convergence et divergences

Les interrogations viennent d'abord de l'absence de sources littéraires épigraphiques, iconographiques, qui permettraient de commenter, sans interprétation hasardeuse, les milieux clos concernés. Les archéologues n'ont d'autres sources d'exploration que les comparaisons et surtout le contexte des découvertes. L'importance accordée à ce dernier par nombre de communications (en particulier par Y. Laborie, N. Laurenceau), doit être relevée. Malheureusement, cet environnement a souvent disparu (J.-P. Loustaud, G. Vienne). Les divergences, annoncées d'ailleurs par le sous-titre du colloque, sont importantes et elles portent naturellement sur l'interprétation des milieux clos étudiés.

a) Fosses et puits "rituels"

Il s'agit de milieux clos dont l'organisation du comblement semble ne pouvoir être confondue avec un dépotoir : on conclut alors en première partie à la valeur religieuse de cette organisation. Dans aucun des cas présentés, on n'a retrouvé d'indices de l'ensevelissement de cendres humaines ou d'inhumations ; c'est pourquoi on préfère parler de milieux "rituels" (1). C'est le cas de Bergerac (Yan Laborie), des deux fosses de Saintes présentées par G. Vienne, de la Place de la République à Bordeaux (J.-F. Pichonneau). A Dax, une fosse "rituelle" doit être mise en relation avec la construction d'un temple, selon B. Watier.

b) Fosses et puits domestiques

N. Laurenceau a présenté sur le site de "Ma Maison", à Saintes, des fosses et puits qui ne peuvent être que des dépotoirs. La relation entre ces milieux clos et l'habitat où ils s'insèrent est parfaitement établie. Les puits ont d'abord été creusés pour fournir de l'eau, avant de devenir des poubelles lors de la désaffectation de l'habitat correspondant. Les fosses ont été creusées pour fournir des matériaux de construction et elles ont été comblées ensuite progressivement (comme dépotoirs domestiques) ou plus brutalement lors des transformations de l'habitat. On doit insister sur ce cas : d'une part j'avais moi-même, lors des premières explorations sur le site, qualifié, à tort, certaines de ces fosses de "rituelles" avant de comprendre leur fonction, d'autre part, il me paraît aujourd'hui probable que l'interprétation de divers milieux clos du Sud-Ouest devrait sans doute être révisée dans ce sens. Au demeurant, ces puits et fosses du début de l'époque gallo-romaine à Saintes ont des parallèles maintenant bien connus dans un certain nombre de villes gallo-romaines.

A l'analyse, les différences entre les milieux clos de Bergerac, de Bordeaux ou de Limoges et ceux de "Ma Maison" à Saintes me paraissent venir avant tout du contexte plus que de l'organisation même des comblements. Il faut, semble-t-il, mettre à part, à Saintes, au moins la fosse des Ateliers Municipaux. Quant à celle de Dax, son caractère rituel m'a paru sujet à caution.

c) Puits rituels "simulés"

Une solution intermédiaire, qui n'est pas absolument convaincante, a été proposée par J.-P. Loustaud pour les puits qu'il a étudiés à Limoges. Même s'il ne s'agit pas à proprement parler de puits funéraires ou rituels, ils pourraient traduire par l'organisation de leur comblement quelque intention religieuse. J'avais moi-même penché pour cette solution "normande" à propos de puits des Ateliers Municipaux de Saintes (*Saintes antique*, Saintes, 1978, p. 257) ; elle ne saurait être maintenue dans ce cas précis, notamment après les observations de M. Collilieux.

d) Puits funéraires

L'existence de puits funéraires, c'est-à-dire de sépultures en puits, est assurée à Vieille-Toulouse et à Toulouse aux II^{ème} et I^{er} siècles avant J.-C., comme l'a bien montré M. Vidal. Les puits appartiennent ici à des nécropoles où le rite de l'incinération semble avoir été assez général, mais où se présentent aussi quelques cas d'inhumations. L'existence dans chacun de ces puits de dépôts d'offrandes funéraires soigneusement disposés, de même que l'organisation souvent très concentrée du comblement, ne font aucun doute.

e) Puits sacrificiels

L'existence de puits funéraires est niée par A. Muller, suivant lequel on ne peut parler que de puits rituels, d'ailleurs nombreux, dont certains sont liés aux sacrifices humains de la religion celtique. Il faut souligner l'importance des acquits, c'est-à-dire des cas sans équivoque qui, ici et ailleurs, serviront d'appui à toute étude comparative et lever l'hypothèse que font peser sur les interprétations les hypothèses ou les certitudes anciennes, issues principalement des recherches de l'Abbé Baudry.

2 °) *Bref historique de la question des puits funéraires*

La question des puits funéraires a été ardemment débattue peu après le milieu du XIX^{ème} siècle, avant tout à l'occasion des fouilles que supervisa à Troussepoil, hameau de la commune vendéenne du Bernard, l'abbé Ferdinand Baudry, sous le Second Empire. Il fit explorer, apparemment au sein des ruines d'un habitat, plusieurs dizaines de fosses et une trentaine de puits qu'il qualifia de funéraires. Ces travaux eurent un grand retentissement, surtout quant parut, sous la signature de Baudry et de son dessinateur Ballereau, en 1873, la publication d'ensemble des recherches poursuivies au Bernard : ce volume est resté un des best-sellers de notre littérature archéologique (2). La France, le territoire de l'ancienne Gaule, fourmillèrent alors de puits funéraires, et, enrichie de cent autres qui se réclamaient d'elle, l'expérience de l'Abbé Baudry établit leur existence comme une vérité scientifique sur laquelle il n'y avait plus à revenir. Cette audience de Baudry est un peu inquiétante quand on lit l'ouvrage, où l'enthousiasme le dispute souvent à la plus totale incompetence, à la naïveté et aux à-peu-près, à de nombreuses incohérences. Il rencontra d'ailleurs de solides incroyables qu'il ne put convertir, notamment un homme illustre dans nos régions, le Pasteur Lièvre ; dans un article virulent (3), ce dernier entreprit de pulvériser les démonstrations de l'Abbé Baudry ; malgré des arguments parfois justement fondés, il obtint l'effet contraire, par ses maladresses et son parti-pris.

Cette atmosphère passionnée a disparu aujourd'hui du débat. Une étude approfondie a assaini et orienté clairement la discussion, celle qu'a donnée en 1962 Klaus Schwarz sur le site de Holzhausen en Bavière. A l'intérieur d'une enceinte délimitée par un fossé, on y avait exploré trois puits de la fin de l'époque de La Tène ; le caractère rituel de leur comblement parut indéniable à Schwarz. Il compara Holzhausen à des rites semblables, notamment à celui de Normée, dans la Marne, fouillé vers 1950 et daté par Jean-Jacques Hatt de la Tène II ; on y avait trouvé dans un puits des squelettes d'individus qui paraissaient y avoir été précipités vivants. K. Schwarz établit ainsi solidement la filiation entre les puits gallo-romains et des traditions préromaines où étaient attestés sans conteste des puits et fosses funéraires ou à

traditions préromaines où étaient attestés sans conteste des puits et fosses funéraires ou à sacrifices (*Opferschächte*), les offrandes pouvant être éventuellement des victimes humaines, ce qui, comme on sait, ne doit pas surprendre dans la religion celtique (4). Ces recherches et celles d'autres savants ont montré que les puits funéraires sont avant tout un phénomène de la dernière période de la Tène et du premier siècle de la Gaule romaine. K. Schwarz, qui en a donné une classification, cite ainsi les puits situés dans des enceintes de la Protohistoire tardive, les puits avec couches d'amphores de la moyenne Garonne, des puits peu profonds de la région du Rhin moyen et de la Moselle, qui sont sans conteste des sépultures. L'époque des empereurs Tibère et Claude aurait marqué une rupture dans ces traditions ; c'est celle qui vit les véritables débuts de la romanisation à travers toute la Gaule, et aussi celle où la chasse aux druides et aux pratiques les plus barbares des cultes gaulois dut donner des orientations nouvelles à la religion de nos ancêtres.

Faut-il alors croire que cette évolution a épargné une partie de la Gaule ? K. Schwarz, sur les traces de l'Abbé Baudry, fait un sort particulier à la Gaule de l'Ouest et du Centre-Ouest, où des rites traditionnels auraient perduré ; cette voie a été suivie par nombre de nos contemporains (5). C'est en effet dans ces régions que l'on continue à découvrir, pour les trois premiers siècles de notre ère, des puits que l'on considère souvent comme funéraires ou rituels, où l'on a relevé des ossements humains accompagnés de dépôts d'animaux, de végétaux, de céramiques, de fragments de sculptures. Et l'interprétation qui s'inscrit à la suite des thèses de Baudry et de Schwarz continue d'y faire florès. Il faudrait alors tenter d'expliquer pourquoi et comment ces régions, de la Bretagne à la Gironde, auraient pu maintenir ou ressusciter des matériels particuliers de tradition indigène.

3 °) *Un nécessaire aggiornamento*

Un des objectifs de notre colloque était de montrer qu'une telle interprétation devait, comme toute autre, être parfaitement argumentée, et soumise à la critique. Les progrès constants des méthodes de fouille, l'analyse toujours plus fine des matériaux livrés par l'exploration, doivent permettre, par le recours à des disciplines nouvelles, une meilleure lecture des découvertes. Ils conduisent inévitablement à mettre en cause les archéologues, c'est-à-dire l'insuffisance des données qu'ils fournissent en raison des conditions de leur travail ou de leur manque d'information. Les fouilles ont-elles été assez complètes, méticuleuses, rigoureuses, pour justifier telle interprétation du milieu ? L'analyse est-elle assez objective, débarrassée des *a priori* et impressions ? C'est notre incapacité à traduire ce qui n'est pas inscrit de façon parfaitement claire dans le sol, qui crée parfois le mystère, conduit à faire appel au surnaturel, nous met sur le chemin d'une "civilisation perdue", à la manière des archéologues si plaisamment brocardés par David Macaulay (6). Bien des dispositions que nous découvrons dans la terre tiennent à des petits faits, à de menus accidents de la vie quotidienne de nos ancêtres qu'il nous est, dans un grand nombre de cas, impossible de reconstituer. Par ailleurs, on peut envisager que la présence d'ossements humains dans un puits n'ait rien à voir avec des rites funéraires, mais doive être reliée, par exemple, à celle d'un cimetière voisin. Ou bien, n'attribue-t-on pas à des céramiques intactes une signification particulière, religieuse, alors que leur valeur devait être pratiquement nulle, leur abandon la plupart du temps sans aucun intérêt ?

En outre, s'agissant de rituels, il conviendrait d'en donner les composantes, d'essayer d'en expliquer le mécanisme, le fonctionnement, la nature. En réalité, les interprétations parfois hâtives que l'on a données, les hypothèses hasardeuses, les incertitudes, les hésitations, les erreurs commises dans la lecture des données archéologiques ne viennent-elles pas pour une part d'une méconnaissance ou d'une insuffisante prise de conscience des réalités de la civilisation de la Gaule romaine ?

(L. M.)

NOTES

1. Sur ce glissement du vocabulaire de "funéraire" à "rituel", épithète à laquelle on ne peut plus opposer l'absence complète, fréquemment constatée, de tout vestige humain ; voir ci-dessus l'intervention de R. Vidal et aussi R. Sanquer, Les puits rituels de Namnètes, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 81, 1974, p. 249, et G. Aubin, dans *La Vendée des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angely, 1982, p. 82.
2. F. Baudry et L. Ballereau, *Puits funéraires gallo-romains du Bernard*, La Roche-sur-Yon, 1873.
3. A. F. Lièvre, Une méprise archéologique : les puits funéraires, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, XVI, 1893, p. 202-237.
4. K. Schwarz, Zum Stand der Ausgrabungen in der spätkeltischen Vierreckschanze von Holzhausen, *Jahrbuch der bayerischen Bodendenkmalpflege*, 1962, p. 22-57. Excellente présentation du problème par R. Sanquer, *op. cit.*, p. 247-258.
5. Voir encore E. Servat, Sur les puits antiques découverts à Paris de 1972 à 1981, *Lutèce, Paris de César à Clovis*, Paris, 1984 (Exposition), p. 337-340.
6. D. Macaulay, *La civilisation perdue. Naissance d'une Archéologie*, Paris, 1981.

* * *

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1 : Explorations archéologiques en Dordogne.
- Fig. 2 : BEAURONNE, "Planèze". - Céramique médiévale d'une tessonière de four de potier.
- Fig. 3 : BERGERAC, "Rue du Château" - Localisation de la fouille dans l'îlot de la rue du Château.
- Fig. 4 : BERGERAC, "Rue du Château" - Stratigraphie A.
- Fig. 5 : JAURE, "Le Bourg"- Plan synthétique de la fouille.
- Fig. 6 : JAURE, "Le Bourg"- Profil stratigraphique DD'.
- Fig. 7 : PAUNAT, "Le Bourg" - Eglise de Paunat. Elévation BB'.
- Fig. 8 : PAUNAT, "Le Bourg" - Eglise de Paunat. Elévation AA'.
- Fig. 9 : PAUNAT, "Le Bourg" - Eglise de Paunat. Sondage II-85-28.
- Fig. 10 : PERIGUEUX, "Rue Font-Laurière" - Deuxième *domus* (Relevés F. Layère).
- Fig. 11 : PERIGUEUX, "Rue Font-Laurière" - Vue générale.
- Fig. 12 : PERIGUEUX, "Rue Font-Laurière" - *Cardo*.
- Fig. 13 : PERIGUEUX, "Couvent de la Visitation" - 1er état : îlot urbain (1er siècle - 1ère moitié du IIème siècle ap. J.-C.).
- Fig. 14 : PERIGUEUX, "Couvent de la Visitation" - 2ème état : îlot urbain (2ème moitié du IIe siècle - fin IIIème siècle ap. J.-C.).
- Fig. 15 : PERIGUEUX, "Couvent de la Visitation" - Vue générale.
- Fig. 16 : PERIGUEUX, "Couvent de la Visitation" - *Decumanus* avec caniveau médian, à la fin du IIIème ou au début du IVème siècle ap. J.-C.
- Fig. 17 : Explorations archéologiques en Gironde.
- Fig. 18 : BASSENS, "L'Eglise" - Cimetière, sépulture 45.
- Fig. 19 : BAZAS, "Place de la Cathédrale" - plan réduit, extrait de l'Atlas Historique.
- Fig. 20 : BAZAS, "Place de la Cathédrale" - Coupe stratigraphique 3.
- Fig. 21 : BORDEAUX, "Rue des Frères Bonie" - Ensemble monétaire (droit).
- Fig. 22 : BORDEAUX, "Rue des Frères Bonie" - Ensemble monétaire (revers).
- Fig. 23 : BORDEAUX, "Rue des Frères Bonie" - Pointe d'amphore Pascual 1.
- Fig. 24 : CAPIAN, "Les Murailles" - Habitat gallo-romain des Ier-IVème siècles. Plan d'ensemble de la fouille.

Fig. 25 : CAPIAN, "Les Murailles" - Le double foyer en cours de fouille au niveau -20 cm par rapport à son niveau d'arasement.

Fig. 26 : CAPIAN, "Les Murailles" - Détail de trois céramiques *in situ* dans le foyer ouest (-46 cm).

Fig. 27 : GRADIGNAN, "Prieuré de Cayac" - Stratigraphie nord.

Fig. 28 : GRADIGNAN, "Prieuré de Cayac" - Stratigraphie sud.

Fig. 29 : GRADIGNAN, "Prieuré de Cayac" - Sépulture 26.

Fig. 30 : L'ISLE-SAINT-GEORGES, "Le Bourg" - Eléments de céramique commune appartenant à la phase ancienne de l'âge du fer (fin du IV^{ème} à début III^{ème} siècle avant notre ère) : mobilier hors contexte.

Fig. 31 : L'ISLE-SAINT-GEORGES, "Le Bourg" - Eléments de céramique commune appartenant à la phase récente de l'âge du fer (fin du III^{ème} siècle à fin du I^{er} siècle avant notre ère) : mobilier hors contexte.

Fig. 32 : MOULIETS ET VILLEMARTIN, "Lacoste" - Répartition des fours.

Fig. 33 : MOULIETS ET VILLEMARTIN, "Lacoste" - Vue d'ensemble des fours 7 et 9 et de leur fosse d'accès.

Fig. 34 : MOULIETS ET VILLEMARTIN, "Lacoste" - Détail de la sole rayonnante du four n° 9.

Fig. 35 : SAINTE-FLORENCE, "Le grand vignes".
Mur n° 1 (détail).

Fig. 36 : SAINTE-FLORENCE, "Le grand vignes" - Echantillonnage de la céramique des deux principaux états.

Fig. 37 : SAINTE-FLORENCE, "Le grand vignes" - Plaque-foyer n° 1 au cours de son démontage

Fig. 38 : SAINT-GENIS-DU-BOIS, "Le Bourg" - Vue d'ensemble du secteur fouillé. Sur la droite, mur d'accès à l'église avec réemploi de sarcophages détruits. A gauche, mur tardif. (Cliché D. Barraud).

Fig. 39 : SAINT-GENIS-DU-BOIS, "Le Bourg" - Situation cadastrale et emplacement des fouilles. (Dessin Ch. Martin).

Fig. 40 : SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL, "Ville de Brion" - Fosse dépotoir et plaque-foyer construite. (Cliché DAHA).

Fig. 41 : SOULAC, "La Négade" - Vue du premier site.

Fig. 42 : Explorations archéologiques dans les Landes.

Fig. 43 : SANGUINET, "Le Lac" - Relevé par bandes du secteur Q.

Fig. 44 : SANGUINET, "Le Lac" - Morphologie des pieux de l'enceinte.

Fig. 45 : Explorations archéologiques en Lot-et-Garonne.

- Fig. 46 : AGEN, "La Bourse" - Tombe gallo-romaine en S1.
- Fig. 47 : AGEN, "Lespinasse" - Vase céramique sigillée de type Drag. 37.
- Fig. 48 : AGEN, "Lespinasse" - *Locus B*, zone 6, four n° 1.
- Fig. 49 : AIGUILLON, "La Gravisse" - Vue générale de la fouille.
- Fig. 50 : AIGUILLON, "La Gravisse" - Le grand four.
- Fig. 51 : AIGUILLON, "La Gravisse" - Matériel céramique.
- Fig. 52 : GRATELOUP, "Le Bourg" - Répartition des structures (XIIe-début XIIIe siècle).
- Fig. 53 : GRATELOUP, "Le Bourg" - Répartition des structures (XIIIe-début XIVe siècle).
- Fig. 54 : GRATELOUP, "Le Bourg" - Répartition des structures (XVIIe siècle).
- Fig. 55 : GRATELOUP, "Le Bourg" - Répartition topographique des trouvailles monétaires.
- Fig. 56 : MARMANDE, "Thivras" - Céramique de la fosse funéraire (?).
- Fig. 57 : VILLENEUVE-SUR-LOT, "Centre de Détention Saint-Sernin". Plan du temple et son environnement archéologique.
- Fig. 58 : VILLENEUVE-SUR-LOT, "Centre de Détention Saint-Sernin". **A.** - Vase Drag. 37 de Montans au décor des jeux du cirque, marqué par FLORUS, provenant de l'habitat adossé au temple (sondages 5,11). (Dessin Alain Duong) ; **B.** - Vase Drag. 37 issu d'un nouvel atelier de sigillée proche de Brive ou de Périgueux, dont la production est en cours d'étude par F. Moser et J.-L. Tilhard (sondage 4, fin du 1er siècle). (Dessin J.-F. Garnier) ; **C.** - Quatre tessons de céramique paléochrétienne estampée (sondages 2,4). (Dessin J.-F. Garnier).
- Fig. 59 : Explorations archéologiques dans les Pyrénées-Atlantiques.
- Fig. 60 : LARUNS, "Bious Oumettes" - Le cercle après dégagement des blocs.
- Fig. 61 : LECUMBERRY, "Apatésaro V" - Relevé d'ensemble du *tumulus*.
- Fig. 62 : POMPS - Vue d'ensemble de la sépulture centrale.
- Fig. 63 : POMPS - Urne funéraire de l'âge du fer, avec vase accessoire (sépulture 3).
- Fig. 64 : LEOGATS (Gironde) - Structures gallo-romaines au bord du Ciron.
- Fig. 65 : LANGOIRAN (Gironde), "Le pied du Château" - Vue aérienne d'un château féodal arasé.
- Fig. 66 : CASTELMORON-DU-LOT (Lot-et-Garonne) - Eperon barré dominant la vallée du Lot.
- Fig. 67 : ARLONCAVE (Landes), "Casenave" - Groupe de *tumuli* dans les labours du maïs.

DEPOT LEGAL JUILLET 1986
N° IMPRIMEUR 86/61
NOUVELLE IMPRIMERIE LAPLANTE
35 RUE BORDA
33000 BORDEAUX

Photographie de couverture : vue aérienne de la forteresse de Blanquefort (Gironde).



Prix : 70 Francs

ISSN : 0754-7440